DONATIEN FRÉMONT



MONSEIGNEUR PROVENCHER ET SON TEMPS



ÉDITIONS DE LA LIBERTÉ
619, AVENUE McDERMOT - - WINNIPEG, 1935

Can. Provencher, Joseph N.

(Frémont, Donatien)

Mgr PROVENCHER
ET SON TEMPS

Du Même Auteur:

Mgr Taché et la Naissance du Manitoba, (Editions de la "Liberté," Winnipeg.)

Sur le Ranch de Constantin-Weyer, (Editions de la "Liberté," Winnipeg). Epuisé.

Pierre Radisson, Roi des Coureurs de Bois, (Editions Albert Lévesque, Montréal.)



Mgr Provencher

DONATIEN FRÉMONT

Mgr PROVENCHER
ET SON TEMPS

EDITIONS DE LA LIBERTÉ
619, avenue McDermot
Winnipeg, 1935

Respectueusement dédié

à

Son Excellence

Monseigneur Arthur Béliveau

Troisième successeur de

Mgr Provencher

sur le trône archiépiscopal

de Saint-Boniface

Ils furent grands, ceux qui implantèrent la foi en ce pays. Je me le demande, y a-t-il eu un plus grand missionnaire qui ait prêché l'Evangile sur ce continent que Mgr Provencher?

Mgr SHANLEY,
évêque de Fargo.

Dans sa carrière publique, il s'est montré l'ami de l'ordre et du bon gouvernement, le promoteur de tout ce qui paraissait devoir contribuer au bien-être général et un pilier de force pour les autorités établies, toujours prêt à porter sa part des fardeaux publics...

Sir George SIMPSON.

Archevêché
de
Saint-Boniface
Manitoba,
Canada

Saint-Boniface, 20 avril 1935.

Monsieur Donatien Frémont,
Directeur de la "Liberté",
Winnipeg.

Cher Monsieur Frémont,

J'ai lu avec un vif intérêt la Vie de Mgr Provencher que vous venez d'écrire. Je laisse aux spécialistes le soin d'apprécier votre livre au point de vue technique. Mais vous me permettrez bien de vous féliciter de nous avoir donné un récit si attachant du premier évêque de l'Ouest canadien.

Je souhaite que chaque famille qui sait le français, non seulement au Manitoba, mais dans le Canada tout entier, se procure votre livre et le lise.

Les labeurs, les épreuves, la patience et la persévérance de Mgr Provencher nous rappelleront opportunément qu'il n'y a pas de circonstances capables de décourager les âmes fortement trempées, qui croient à la Providence, et à l'influence permanente du Christ dans son Eglise. Les causes de nos misères sont moins dans les cadres qui nous entourent ou dans les difficultés que nous traversons que dans l'affaiblissement des courages, et l'attiédissement de la foi et de la vie chrétienne.

Que tous nos jeunes surtout lisent la vie de Mgr Provencher. Ils y trouveront, à travers l'histoire héroïque des origines chrétiennes de la Rivière-Rouge, la leçon dont ils ont le plus pressant besoin aujourd'hui: le courage chrétien qui ne démissionne pas en face du devoir, qui s'alimente aux sources d'une vie chrétiennement vécue, et qu'illumine une foi inébranlable en la parole du Fils de Dieu. Et peut-être sentiront-ils s'affermir — ou naître—dans leur coeur la fierté de parler la langue qui a apporté la Bonne Nouvelle à tout l'Ouest canadien.

Je bénis votre travail, cher Monsieur Frémont, je lui souhaite la plus large diffusion, et je forme le voeu que la Vie de Mgr Taché suive de près la Vie de Mgr Provencher.

✠ EMILE YELLE, P.S.S.,
Archevêque-Coadjuteur de Saint-Boniface.

Mgr Provencher
et son Temps

I

La Colonie de la Rivière-Rouge

Pendant le quart de siècle qui précéda la signature du traité de Paris, la France avait fait reconnaître son autorité sur tout le territoire aujourd'hui compris dans les parties centrales du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Les admirables voyages de découverte de La Vérendrye et de ses fils avaient amené la pacification des principales tribus indiennes et l'établissement de postes de commerce aux divers points stratégiques où devaient s'élever plus tard des villes actives et populeuses.

La conquête anglaise vint bouleverser de fond en comble cet état de choses. A l'exception de quelques rares individus mariés avec des femmes indigènes, qui s'attachèrent à leur patrie d'adoption, tous les Français,—officiers de l'armée, trafiquants de fourrures, coureurs de bois, — disparurent brusquement du Nord-Ouest. Les forts tombèrent en ruines ou furent brûlés par les sauvages.

Durant plusieurs années, les relations avec Montréal furent complètement interrompues.

Les Indiens, pour vendre leurs pelleteries, durent monter de nouveau jusqu'aux établissements anglais du littoral de la baie d'Hudson. Mais des traitants libres,—la plupart anciens voyageurs canadiens-français,—reprirent bientôt la route des pays d'en haut. De jeunes Ecossais entreprenants de la métropole voulurent suivre cet exemple. Ils y réalisèrent en peu de temps de jolis bénéfices. Une concurrence féroce surgit entre ces rivaux âpres au gain. De part et d'autre, on n'eut aucun scrupule à exploiter la peur et la cupidité des naïfs enfants des bois pour ses fins personnelles. Il en résulta des désordres et des conflits sanglants qui faillirent déchaîner une guerre générale parmi les Indiens.

Les commerçants montréalais comprirent vite qu'en unissant leurs forces au lieu de se combattre, ils pourraient mieux faire face à la Compagnie de la Baie d'Hudson, leur redoutable adversaire. Ce fut l'origine de la fameuse Compagnie du Nord-Ouest qui, durant près de quarante ans, allait mener une lutte sans merci contre la grande institution anglaise, déjà plus que centenaire. Elle niait formellement à sa rivale le monopole commercial que celle-ci prétendait s'arroger. Ces Ecossais canadiens se disaient les continuateurs des Français, découvreurs et premiers traitants de l'Ouest, dont ils gardaient les traditions. La plus grande partie de leurs employés, voyageurs, guides et interprètes, étaient de langue française; la con-

naissance de cette dernière était obligatoire pour tous. Ceci leur donnait un réel avantage auprès des Indiens, beaucoup plus portés vers les Français. Dans le langage indigène, « les Anglais » désignaient la Compagnie de la Baie d'Hudson et « les Français » la Compagnie du Nord-Ouest.

Les postes de traite des « Français » couvrirent bientôt tout le pays, menaçant de ruiner le trafic de la puissante Compagnie des Aventuriers. Celle-ci dut enfin secouer sa torpeur et adopter les méthodes qui valaient à ses rivaux leurs remarquables succès. Du littoral de la baie elle descendit peu à peu à l'intérieur, pour se rapprocher des centres fréquentés par les chasseurs de fourrure. Au bout de quelques années, ses postes voisinèrent partout avec ceux de la Compagnie du Nord-Ouest. Elle prit aussi à son service des Canadiens et des Métis français. Entre les deux groupes de commerçants, ce fut une guerre incessante, dans laquelle les ruses, les violences et l'usage des liqueurs alcooliques étaient de tactique courante.

Pendant que, depuis les Grands Lacs jusqu'aux Montagnes Rocheuses, se poursuivait cette implacable concurrence, ruineuse pour les deux compagnies et démoralisante pour la population, un Ecossais grand par la naissance et par le coeur nourrissait un vaste dessein d'une nature presque incroyable. Dans ce pays au climat rigoureux et d'accès difficile, dont les fourrures constituaient l'unique richesse, il

rêvait de faire venir des colons! Plein de sollicitude pour ses malheureux compatriotes dépossédés de leurs modestes champs, lord Selkirk voulait les transplanter outre-mer, en territoire britannique. C'est en lisant le récit des mémorables expéditions d'Alexander Mackenzie qu'il avait pensé à la vallée de la rivière Rouge[1]. Les autorités de Londres ayant refusé leur aide, il décida d'agir seul. Ses premiers essais de colonisation eurent pour théâtre l'île du Prince-Edouard et une bande de terre dans le Haut-Canada, entre les lacs Huron et Erié. En 1811, il acquit des intérêts considérables dans la Compagnie de la Baie d'Hudson. A sa demande, les administrateurs lui concédèrent 116,000 milles carrés, dont la moitié dans la partie méridionale du Manitoba actuel, le reste dans l'Ontario, le Minnesota et le Dakota-Nord. Il s'engageait à y installer des colons à ses propres frais.

Le recrutement se fit avec rapidité. Catholiques et protestants furent admis sur le même pied, ce qui dénotait chez le lord écossais une largeur de vues en matières religieuses plutôt rare à cette époque. Celui qu'il plaça avec

(1) D'après la tradition, à l'époque des combats acharnés que se livrèrent les Sioux et les Saulteux de la région, le sang coula très abondamment dans le lac et la rivière. A partir de cette bataille, les sauvages les désignèrent sous le nom d'Eau ensanglantée; les Français les appelèrent lac Rouge et rivière Rouge.

pleins pouvoirs à la tête de l'entreprise, le capitaine Miles Macdonell, était un catholique. Il obtint sans peine l'autorisation d'amener dès la première année un prêtre irlandais; mais l'abbé Charles Bourke, jugé impropre au rôle qu'on voulait lui confier, ne devait pas se rendre jusqu'à destination. Le premier contingent, composé d'une centaine d'émigrants d'Ecosse et d'Irlande, n'arriva à York Factory que le 24 septembre 1811, après une traversée de près de deux mois. Il dut passer l'hiver dans des baraquements érigés le long de la Nelson et n'atteignit le but ultime du voyage, la Fourche,—comme s'appelait alors le confluent de la rivière Rouge et de l'Assiniboine,—que le 30 août de l'année suivante. On avait jugé bon de procéder à un sérieux triage et de rapatrier les moins aptes. Il n'y eut que vingt-trois élus.

Aux yeux de la Compagnie du Nord-Ouest, ce projet insensé de colonisation allait entraîner fatalement la ruine du commerce des fourrures. D'ailleurs, il était l'oeuvre de la compagnie rivale, qui ne manquerait pas d'en tirer quelque avantage: elle jura de le combattre par tous les moyens. A peine débarqués, les nouveaux arrivés furent l'objet d'une démonstration d'un caractère peu rassurant. Une troupe de cavaliers, dans l'accoutrement formidable d'Indiens sur le pied de guerre,—têtes hérissées de plumes, visages peinturlurés, tomahawks pendant à la selle,—fonça sur eux et



leur signifia avec force cris et gestes que leur venue n'était pas désirée, qu'ils feraient mieux de rebrousser chemin. Ces faux sauvages étaient des Canadiens et des Métis français, employés de la Compagnie du Nord-Ouest, venus de son poste voisin, le fort Gibraltar.

Macdonnell avait fait camper ses hommes sur la rive droite de la rivière Rouge, face à l'embouchure de l'Assiniboine. Le 4 septembre, il y prit formellement possession du pays en donnant lecture des lettres patentes à cet effet. Le pavillon britannique flottait au vent; un piquet de soldats était au port d'armes. Une partie du document officiel avait été traduite en français et fut lue dans cette langue « pour l'information des Canadiens ». Cette cérémonie se déroula en présence de tous les colons, de quelques « gens libres » et de trois représentants de la Compagnie du Nord-Ouest. Après quoi il y eut décharge de toute l'artillerie, composée de six canons à pivot. Le tout se termina sous la tente du gouverneur, où l'on but joyeusement au succès de l'entreprise. Un baril de liqueur forte coula généreusement, pour permettre à la foule de participer aux réjouissances.

Cependant, malgré les ordres reçus, aucune disposition n'avait été prise en vue de l'arrivée prochaine des colons. Pas un sac de pemmican, ni aucune espèce de provisions en réserve pour eux. La rivière était presque l'unique source de subsistance, mais la pénurie

d'hameçons rendait la pêche incertaine et insuffisante. Il fallut diriger sans retard ces pauvres gens sur Pembina, à proximité des plaines où se faisait la chasse aux bisons. Les mêmes Canadiens et Métis qui leur avaient causé tant de frayeur, quelques jours auparavant, les y accompagnèrent. Ils les traitèrent avec bonté et s'attirèrent leur reconnaissance. Personnellement, ils n'en voulaient pas aux étrangers, mais ceux de la Compagnie du Nord-Ouest s'en servaient comme d'instrument pour satisfaire leur dépit.

Sur la rive droite de la Pembina, à son point de jonction avec la rivière Rouge, on éleva à la hâte quelques bâtiments qui devinrent le fort Daer. Moins de deux mois après l'arrivée de ce premier contingent, il en débarquait un second, composé de 71 personnes, sous la direction de l'Irlandais Owen Keveny. Tous ces colons passèrent les mois d'hiver à Pembina. Revenus à la Fourche au printemps, ils s'installèrent tant bien que mal sur des lots de terre occupant la rive gauche de la rivière Rouge, à un mille environ de son confluent avec l'Assiniboine. Le fort qui avait été érigé à cet endroit prit le nom de Douglas(1). Chacune des années 1814 et 1815 apporta un nouveau renfort; le chiffre de la colonie s'éleva ainsi à environ 200. Un tel mouvement d'émi-

(1) Du nom de famille de lord Selkirk, qui avait aussi le titre de baron Daer.

gration représentait un effort considérable pour l'époque. Il ne faudrait cependant pas perdre de vue que la vallée de la rivière Rouge comptait déjà une population blanche ou métisse, —coureurs de bois, « gens libres », employés actuels ou anciens des deux compagnies,—qui dépassait de beaucoup ce nombre.

Les émigrés eurent à souffrir cruellement du froid et de la rareté des vivres. Personne n'avait songé à les munir d'instruments de labour. Contraints de défricher le sol à la pioche et à la bêche, leurs progrès furent lents; mais le peu de terrain mis en culture produisit abondamment et permit de s'assurer la semence pour les besoins ultérieurs.

En attendant les récoltes futures, le gouverneur Macdonell se voyait aux prises avec un sérieux problème: assurer la subsistance de ces premiers colons, incapables de se suffire à eux-mêmes, et des autres qui allaient venir. Jugeant les ressources entières du pays à peine suffisantes à cette fin, il s'empressa d'interdire la sortie des provisions de toute catégorie. Une telle décision était lourde de conséquences pour la Compagnie du Nord-Ouest. La vallée de la rivière Rouge était le centre de production de la viande sèche et du pemmican, nourriture traditionnelle des voyageurs et des hommes dans les postes de traite. En prohiber l'exportation, c'était entraver du même coup toutes les opérations commerciales. Le gouverneur

ayant signifié qu'il entendait faire respecter son édit, ses adversaires indignés prirent les mesures que commandait la gravité des circonstances. A leur assemblée annuelle de Fort-William, tenue à l'été de 1814, ils décidèrent la destruction de l'établissement agricole.

Auprès des colons, on usa de cajoleries et de menaces pour les décourager; on promit de les transporter gratuitement dans le Haut-Canada, où des terres plus avantageuses leur seraient données. L'arrestation de Miles Macdonell avait été décrétée. Pour s'en saisir, un coup de main fut tenté au cours duquel il y eut un mort et plusieurs blessés. Voulant éviter de nouvelles effusions de sang, le gouverneur se livra lui-même à ses ennemis· Il fut emmené à Montréal pour y subir un procès qui n'eut jamais lieu. En juin 1815, la grande majorité des colons, au nombre de 140, se laissèrent transporter dans les canots de la Compagnie du Nord-Ouest à York (Toronto). On trouve encore aujourd'hui leurs descendants dans les comtés d'Elgin, Middlesex et Simcoe. Treize familles restées fidèles à lord Selkirk durent se réfugier à Jack-River (Norway-House), au nord du lac Winnipeg. Le fort Douglas et toutes les modestes demeures érigées le long de la rivière furent rasés. C'était bien, semblait-il, la fin de la colonie.

Mais Colin Robertson, à la tête de vingt hommes, arrive de Montréal et ramène à la Fourche les treize familles de Jack-River. Le



petit noyau est vite grossi d'un autre contingent amené d'Angleterre par le nouveau gouverneur Robert Semple. La colonie renaît, elle est pleine d'espoirs. Robertson attaque par surprise le fort Gibraltar et fait prisonniers tous ses occupants. Le bâtiment est démoli de fond en comble; tous les matériaux utilisables sont placés sur un radeau et descendus à l'établissement rival. Le fort Daer, à Pembina, est aussi capturé.

Menacée de se voir expulsée à son tour du territoire de la Rivière-Rouge, la Compagnie du Nord-Ouest eut recours aux grands moyens. Elle réussit à faire épouser sa cause par les Métis français. Un de leurs chefs, le jeune Cuthbert Grant,—Ecossais par son père,—s'avança à la tête de soixante hommes à cheval. Ce détachement devait en rejoindre un autre envoyé de Fort-William pour s'emparer des quartiers généraux de la Baie d'Hudson. La sentinelle du fort Douglas signala le passage des cavaliers et le gouverneur Semple se porta imprudemment au-devant d'eux avec une trentaine de ses gens. La rencontre eut lieu près du marais de la Grenouillère(1). Au cours d'un échange de propos assez vifs entre le chef anglais et un Canadien du nom de Boucher, un coup de feu partit, peut-être accidentellement. Ce fut le signal d'une fusillade générale.

---

(1) Les Anglais appellent le même endroit les Sept-Chênes.

Presque tous les Anglais tombèrent et la plupart des blessés, y compris le gouverneur, furent achevés par les Indiens. Cuthbert Grant occupa le fort Douglas au nom de la Compagnie du Nord-Ouest. Les colons, terrorisés, durent reprendre le chemin du lac Winnipeg.

Une fois de plus, tant d'efforts et de sacrifices aboutissaient à la ruine et à la désolation. Mais les excès même de ces hostilités farouches allaient hâter leur fin et amener une paix relative.

II

Ce qui manque à la Colonie

Depuis longtemps lord Selkirk se proposait de visiter sa chère colonie. A l'automne de 1815 il arrivait enfin à Montréal. On venait d'y apprendre les lugubres événements survenus à la Rivière-Rouge: le fort Douglas et les habitations du voisinage rasés, les colons dispersés, toute l'oeuvre anéantie. N'ayant pu obtenir du gouvernement canadien la force armée qu'il sollicitait, le chef partit, l'été suivant, avec une troupe de cent soldats de l'ancien régiment des Meurons. Ces mercenaires suisses et allemands s'étaient battus pour la France en Espagne, où ils avaient été faits prisonniers par Wellington et déportés dans l'île de Malte. Amenés plus tard par les Anglais au Canada, ils avaient pris part à la guerre contre les Américains.

Au Sault-Sainte-Marie, informé du massacre de la Grenouillère, Selkirk se dirigea vers le fort William, pour demander un règlement de comptes à la Compagnie du Nord-Ouest. Il y fit arrêter les officiers et saisir toutes les marchandises. Cette façon sommaire de procéder

devait lui attirer une série de longs procès devant les tribunaux canadiens de l'Est, où ses adversaires comptaient des amis nombreux et puissants.

Aux premiers jours de 1817, un détachement des Meurons, sous les ordres du capitaine d'Orsonnens, se mit en marche pour la Rivière-Rouge. Les forts Daer et Douglas furent repris avec facilité. Lord Selkirk vint à son tour, au printemps, avec le reste des hommes. Il passa quatre mois au milieu de ses colons réinstallés dans leurs domaines(1). Son savoir-faire, sa générosité et la distinction de ses manières produisirent une impression profonde. Les Indiens eux-mêmes furent charmés et le baptisèrent *le Chef d'Argent.* Ils conclurent avec lui un traité par lequel ils renonçaient à tout droit sur leurs terres, moyennant cent livres de tabac par année. Comme ils en avaient eu la promesse, les soldats Meurons qui consentirent à rester reçurent chacun un lopin de terre non loin du fort, mais de l'autre côté de la rivière, d'où, en cas de besoin, ils pourraient être appelés au secours de l'établissement écossais.

Dans le même temps, les autorités impériales, informées des désordres graves survenus

---

(1) Chaque chef de famille avait droit, par son engagement, à cent acres de terre payables en produits à raison de cinq schellings l'acre. Cette concession devint alors gratuite, à titre de compensation pour les dures épreuves souffertes.

aux pays d'en haut, avaient envoyé des commissaires chargés de faire une enquête et de procéder aux justes réparations. La paix et la confiance commençaient à renaître.

Il restait à édifier la jeune colonie sur de solides bases morales. L'illustre visiteur discernait clairement la vraie source du mal qui avait failli engloutir son oeuvre. Ses colons étaient sans pasteur et en souffraient visiblement; il s'engagea à leur en fournir un. De plus, une partie considérable du peuple de la Rivière-Rouge, catholique de naissance ou de tradition, vivait dans l'ignorance totale des préceptes de sa foi; il fallait gratifier sans retard ces pauvres gens des bienfaits de la religion.

On se rappelle que le premier contingent emmenait un prêtre catholique qui ne s'était pas rendu à destination. En 1814, nous voyons lord Selkirk exprimer le regret que Miles Macdonell n'ait pas réussi à lui trouver un remplaçant. Mais le gouverneur de la colonie estimait avec raison qu'un missionnaire canadien répondrait beaucoup mieux aux désirs de la population, — en grande majorité de langue française, — qu'un prêtre venu d'Ecosse ou d'Irlande(1). Pendant qu'il attendait son procès

(1) Le français était si universellement en usage qu'un employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson, l'Anglais David Williams Harmon, note peu avant cette époque, dans son journal, qu'il fut un an sans pouvoir parler sa langue maternelle.

dans l'Est, à l'automne de 1815, Macdonell eut une entrevue avec Mgr Plessis. Il lui demanda de porter les secours de la religion au grand nombre de Canadiens qui vivaient à la Rivière-Rouge en demi-sauvages. Depuis longtemps déjà l'évêque de Québec, dont la juridiction s'étendait jusqu'au pôle Nord, songeait aux âmes des catholiques fixés dans ces lointaines régions et à celles des indigènes encore plongés dans le paganisme; mais les difficultés étaient grandes et les ressources si modestes.

Peu après son arrivée à Montréal, lord Selkirk avait reçu un émissaire dépêché tout exprès du fort Douglas pour le prévenir des graves dangers que courait sa colonie. Ce voyage périlleux, entrepris en raquettes au coeur de l'hiver, dénotait un rare courage et un dévouement héroïque. Comme l'Ecossais, profondément ému, demandait à Jean-Baptiste Lagimonière de quelle faveur il pourrait payer un service aussi précieux, l'humble trappeur s'était écrié: « Des prêtres! Envoyez-nous des prêtres! »

La prière pathétique du Canadien des pays d'en haut avait trouvé une oreille sympathique. Le grand colonisateur de la Rivière-Rouge allait remuer ciel et terre pour qu'elle fût exaucée.

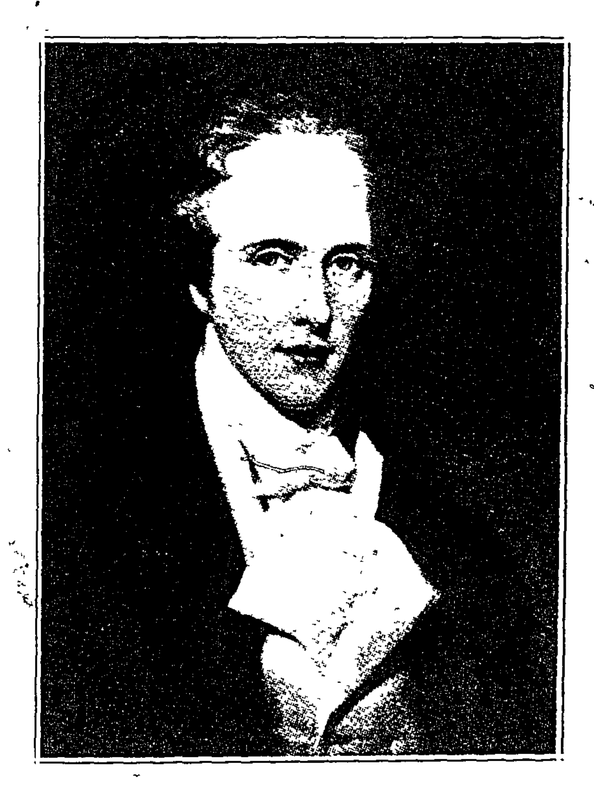
Résolu à procéder par étapes, Mgr Plessis s'était adressé à la Compagnie du Nord-Ouest

pour obtenir le transport d'un missionnaire au lac de la Pluie. Sa requête avait été accueillie favorablement et le départ fixé à l'été de 1816; mais dans l'intervalle, un autre projet plus ambitieux allait prendre corps. Mis au courant de l'expédition, Miles Macdonell s'adressait aussitôt à l'évêque pour l'engager à faire pousser une pointe jusqu'à la Rivière-Rouge.

« Nos besoins augmentent avec notre nombre, écrivait-il. Nous avons beaucoup de catholiques d'Ecosse et d'Irlande, et de plus, les Canadiens sont toujours avec nous et nos rangs vont être grossis par les gens du pays même. Il y a des centaines de Canadiens libres qui circulent autour de notre colonie. Ils ont des enfants nés de femmes indiennes et sont dans une situation déplorable, faute de secours spirituels.

« Une grande moisson religieuse pourrait aussi se récolter parmi les indigènes qui nous entourent. Leur langue est celle des Algonquins. Ils sont faciles à guider et bien disposés, si l'on considère la corruption des moeurs introduite au milieu d'eux par des traitants rivaux et d'autres habitudes démoralisatrices.

« J'ai appris avec grand plaisir que vous envoyez cette année deux missionnaires jusqu'au lac de la Pluie. Je serai heureux de donner passage dans mon canot à l'un de ces messieurs de Montréal à la Rivière-Rouge, qui n'est qu'à six jours de là. S'il devait rester en permanence avec nous, la Compagnie lui fournirait une



Lord Selkirk



Le Fort Douglas, où l'abbé Provencher célébra la première messe.

fois par an le moyen d'aller voir ses confrères au lac de la Pluie. »

Le fondateur de la colonie approuvait chaleureusement la requête de son subordonné: « Je suis convaincu, écrivait-il de son côté, qu'un ecclésiastique zélé et intelligent ferait un bien incalculable parmi ces gens, chez qui le sentiment religieux n'est pas perdu. Ce serait avec la plus grande satisfaction que je coopérerais de tout mon pouvoir au succès d'une telle oeuvre; et si Votre Grandeur veut choisir un sujet convenable pour l'entreprendre, je n'hésite pas à lui assurer ma considération et à lui offrir tous les secours que Votre Grandeur jugera nécessaires. »

Lui aussi optait carrément pour un prêtre établi à demeure à la Rivière-Rouge: « Si vous me permettez d'émettre une opinion, je pense qu'un missionnaire résidant à la Rivière-Rouge réaliserait beaucoup mieux votre pieux dessein; car, de cet endroit, il pourrait visiter facilement, durant l'hiver, les postes de traite sur le lac de la Pluie et sur le lac Supérieur, à l'époque où les gens y sont assemblés en plus grand nombre. »

Des appels si pressants et si fortement motivés ne pouvaient manquer d'impressionner vivement Mgr Plessis. Il délégua immédiatement l'abbé Pierre-Antoine Tabeau, curé de Boucherville, pour se rendre à la Rivière-Rouge, afin d'examiner sur place l'opportunité d'y établir une mission permanente. L'évêque fai-



sait à lord Selkirk le portrait suivant de ce prêtre: « Santé robuste, solidité de caractère, intelligence remarquable, zèle et bonne volonté, tout se réunit dans cet ecclésiastique en faveur de l'oeuvre projetée. Etranger à toute vue temporelle, il ne se propose que le salut des âmes et le doux plaisir de seconder les louables intentions de Votre Seigneurie en faveur des pauvres créatures dont les vices doivent croître en proportion de l'ignorance où ils sont de Dieu et de sa religion. »

Le curé de Boucherville se mit en route pour les pays d'en haut. Arrivé au lac de la Pluie, en apprenant la nouvelle du massacre de la Grenouillère, il jugea prudent de ne pas avancer plus loin. Il n'y avait rien à tenter pour des missionnaires, croyait-il, dans une région où les habitants s'entr'égorgeaient avec une telle sauvagerie.

L'abbé Tabeau ne se hâta pas de revenir ni de préparer son rapport, lequel ne parvint à Québec qu'au bout de deux ans. Il se prononçait contre l'établissement d'une mission permanente et pour de simples visites périodiques. Peut-être avait-il prêté inconsciemment une oreille trop complaisante aux propos intéressés des gens du Nord-Ouest, pour qui ce projet de mission à la Rivière-Rouge,—initiative de la compagnie rivale,—ne pouvait être pris au sérieux.

Mais le séjour de lord Selkirk à la Rivière-Rouge l'avait confirmé dans son dessein de

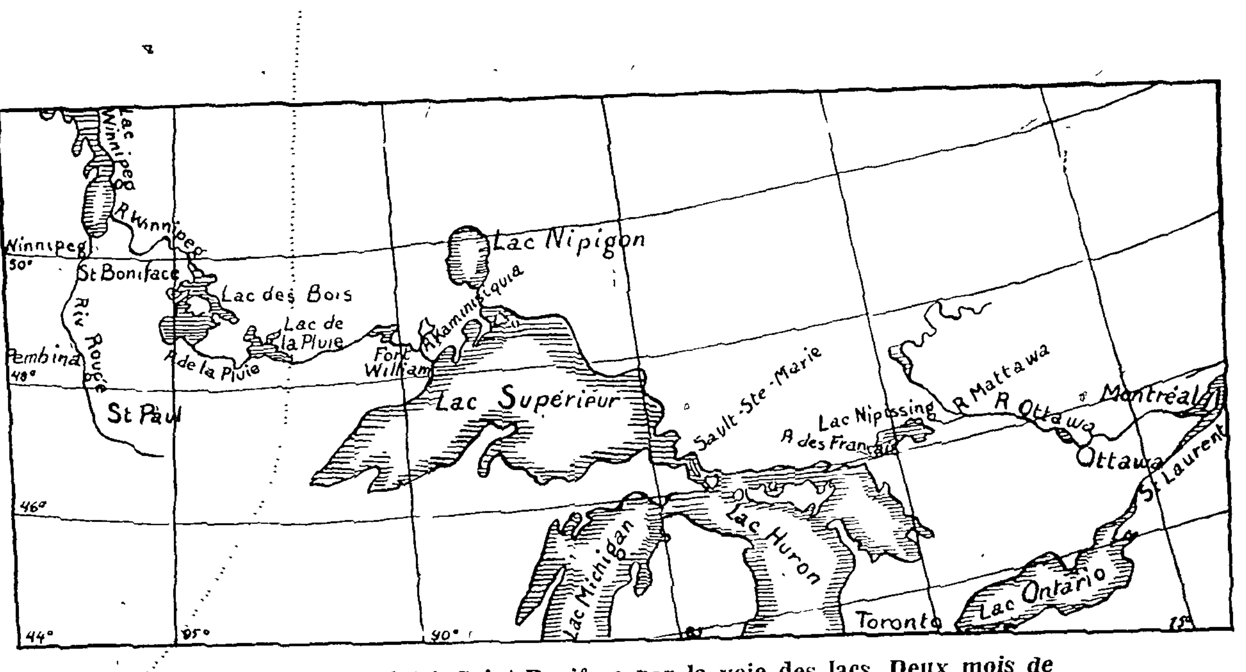
tout mettre en œuvre pour lui obtenir des missionnaires. Il fit signer une pétition en bonne et due forme qui fut adressée à Mgr Plessis. On y mentionnait les troubles de l'année précédente, dont la responsabilité devait retomber non sur les Métis, « tous bien disposés et d'un caractère doux et paisible », mais sur leurs maîtres qui les avaient mal conseillés. On y déclarait aussi que presque toute la population chrétienne, tant parmi les colons que parmi les gens libres, appartenait à la foi catholique. Les pétitionnaires suppliaient donc l'évêque de Québec, « au nom de leurs espérances d'une vie à venir, de bien vouloir leur accorder le secours d'un prêtre de leur sainte religion, secours que leur conduite aura mérité si elle est irréprochable, et qui ne leur sera que plus nécessaire si elle est considérée comme fautive[1]. »

Devant une manifestation aussi nette de la volonté populaire, l'évêque ne pouvait plus hésiter. Rejetant les conclusions du tardif rapport de son délégué, il lui répondit que sa décision était prise, qu'une mission à poste fixe s'imposait. On ne pouvait, disait-il, attendre

(1) Parmi les vingt-quatre signataires de cette pétition, on relève les noms de Louis Nolin, Jacques Hamelin, Jean-Baptiste Hamelin, François Eno dit Delorme, Charles Boucher, Pierre-Chrysologue Pambrun, Jean-Baptiste Marsolais, Augustin Cadotte, Jacques Bain, Joseph Frobisher, Joseph Fraser, Angus Macdonell.

que les deux compagnies eussent cimenté une paix que l'une et l'autre se croyaient peut-être intéressées à reculer pour travailler au salut de ces pauvres chrétiens. « J'ai la confiance, ajoutait le prélat, qu'on trouvera dans le clergé canadien des hommes assez généreux pour se mettre à la tête de cette entreprise. N'est-ce pas honteux que, pour le seul motif d'un gain temporel, des marchands nous aient devancés dans ces pays lointains? »

Mgr Plessis avait décidé l'envoi immédiat de deux prêtres et d'un séminariste à la Rivière-Rouge. Sans doute pour montrer à l'abbé Tabeau qu'il ne lui gardait pas rancune, il offrit de lui confier cette mission, ou à son défaut, la mission de passage qui serait établie en même temps au Sault-Sainte-Marie ou à Fort-William. La réponse, tout comme le mémoire, se fit attendre. L'évêque n'insista pas. Il avait déjà les yeux sur un jeune prêtre chez qui il discernait toutes les qualités requises pour mener à bien la grande œuvre apostolique qui se dessinait.



De Montréal à Saint-Boniface par la voie des lacs. Deux mois de voyage. Seize cents milles, soixante-douze portages complets et autant de demi-portages.



Un portage sur la voie des canots.

III

L'Elu

Le 10 mars 1801, Messire Alexis-Basile Durocher, curé de Nicolet, exécutant les dispositions testamentaires de son prédécesseur Messire Louis-Marie Brassard, ouvrait une école gratuite élémentaire dans ce village. Au nombre des élèves se trouvait Joseph-Norbert Provencher.

C'était un grand garçon de quatorze ans, bien charpenté, figure ouverte et agréable. On le jugeait à première vue pieux, docile et bon. Il était né sur une ferme du voisinage, le 12 février 1787, du mariage de Jean-Baptiste Provencher, dit Bellefeuille, et d'Elisabeth Proulx,—honnêtes cultivateurs plus riches en enfants qu'en biens de la terre. C'était le sixième de la famille et six autres allaient venir après lui. On vivait fort modestement à la maison. Mais un oncle à l'aise et sans héritier, Alexis Provencher, offrit un jour d'adopter comme son fils Norbert, qui avait alors une dizaine d'années. Les parents le laissèrent partir avec le secret espoir que ce garçon si bien doué aurait peut-être la chance de s'instruire.

Bientôt ils eurent en effet la fierté de le voir fréquenter la première école de la région,— bienfait rare à cette époque. Une fin prématurée ne leur permit point de soupçonner même la haute mission à laquelle était destiné leur fils. Dès 1802, Jean-Baptiste Provencher mourut. Sa veuve, à qui restait la lourde charge de onze enfants, ne lui survécut que quatre années. Elle emporta du moins la douce consolation que l'un d'eux serait sans doute prêtre un jour. Les pauvres orphelins durent se disperser à la recherche du pain quotidien.

Norbert se fit remarquer tout de suite parmi ses camarades. Au cours de l'été de 1803, on fit une souscription dans la paroisse pour envoyer deux élèves au Collège de Montréal; il était l'un des deux privilégiés. Mais sur les entrefaites, la petite école se transforma en *école latine*. Ses études classiques allaient donc se poursuivre au pays natal. Le jeune Provencher continua de se montrer studieux, ponctuel, sérieux et d'une grande fermeté de caractère. Il se distinguait moins par une intelligence facile et brillante que par une application soutenue au travail et un jugement d'une rare rectitude. Au nombre de ses condisciples de la première heure se trouvait Thomas Cook, qui allait devenir le premier évêque des Trois-Rivières.

Dès sa tendre enfance, il s'était senti attiré vers le sacerdoce. Sa vocation s'affermit avec l'âge; aucun nuage, semble-t-il, ne vint en trou-

bler la sérénité. Ses maîtres pressentaient en lui une recrue de choix pour la jeune Eglise du Canada. Après avoir achevé ses études à Montréal, l'entrée au Séminaire de Québec, en 1809, marqua l'étape décisive vers le but ardemment désiré. Mais un obstacle surgit bientôt. Sa santé, quelque peu ébranlée depuis un certain temps, s'accommodait mal du séjour à la ville; on lui conseillait l'air de la campagne. Son évêque le renvoya au Collège de Nicolet. Pendant deux années il y fut professeur de l'une des classes élémentaires, tout en poursuivant ses études théologiques. Le regain des forces ne se montra pas très sensible. Il reçut néanmoins les ordres mineurs dans l'église de Nicolet le 31 mai 1810, le sous-diaconat dans la chapelle de l'Hôpital Saint-Joseph de Québec le 26 août 1810, et le diaconat dans l'église de Nicolet le 22 septembre 1810. Il fut ordonné prêtre à Québec le 21 décembre 1811. Il allait avoir vingt-cinq ans.

Durant ses deux premières années de ministère, l'abbé Provencher fut successivement vicaire à la cathédrale de Québec, à Vaudreuil et à Deschambault.

Il partait de la capitale pour se rendre dans cette dernière paroisse, quand la voiture qui le transportait versa dans un fossé. Son compagnon, — un homme d'une corpulence peu ordinaire,—culbuta sur lui et faillit l'écraser. Il dut se faire conduire à l'hôpital et y prendre un repos de huit jours. Chose merveilleuse,

cette chute, heureusement sans gravité, renouvela sa constitution jusqu'alors délicate, au point de lui rendre une santé parfaite. A partir de cet accident, il devint fort et vigoureux.

L'abbé Provencher ne resta à Deschambault qu'un an, pendant lequel il fut aussi desservant de Grondines. En 1814, nous le retrouvons curé de la Pointe-Claire, sur les bords du lac Saint-Louis, où il gagne l'estime et l'affection de ses paroissiens. Deux ans plus tard, la confiance de son évêque le plaçait à la tête de l'importante paroisse de Kamouraska, sur la rive droite du fleuve, en aval de Québec. Son bref passage y fut signalé par des oeuvres qui lui valurent l'attachement et le souvenir fidèle de ses ouailles. Il y connut pourtant certaines difficultés d'ordre administratif qui motivèrent une intervention de l'autorité épiscopale; mais ceux-là même qui lui avaient fait de l'opposition ne furent pas les derniers à le regretter au moment du départ.

C'est à Kamouraska que Mgr Plessis vint prendre l'abbé Provencher pour lui confier la grande mission de la Rivière-Rouge. Avec ce coup d'œil sûr qui le caractérisait, il le choisit et lui fit part de ses desseins, en lui recommandant le secret. Le poste n'avait rien d'enviable, et le premier mouvement du jeune prêtre fut sans doute de souhaiter qu'il échût à un autre; mais il était avant tout soumis à son évêque et désireux de seconder ses vues. Le 15 mars 1818, il lui écrivait en toute humilité: « En ré-

fléchissant sur la grandeur de l'ouvrage proposé dans cette pénible mission, il m'a semblé que je n'étais pas l'homme qu'il fallait. Je ne me défie pourtant pas de la Providence. Je crains, en acceptant cette mission, si toutefois elle m'est dévolue, d'empêcher ou de retarder le progrès par mon incapacité. » Il invoquait comme obstacle ses études écourtées, sa connaissance insuffisante de l'anglais, une hernie assez gênante pour voyager et des dettes qu'il jugeait considérables, étant donné le faible rendement de la dîme en ces années difficiles. Cependant, il était prêt à se rendre aux raisons de son supérieur; car « si cette mission était retardée ou éprouvait quelque autre contretemps par ma faute, disait-il, je craindrais les reproches des hommes et de Dieu. Que la Providence conduise maintenant cette grande affaire comme il lui plaira; j'obéirai. Sûr de la volonté de Dieu, je n'aurai rien à craindre. »

De tels sentiments ne pouvaient que confirmer l'évêque dans son choix. Il s'empressa de lui trouver des compagnons. Ce furent l'abbé Sévère Dumoulin,—un autre élève du Collège de Nicolet(1),—jeune prêtre de 24 ans vicaire

(1) Le 11 avril 1818, Mgr Plessis écrivait à l'abbé Raimbault, supérieur du Collège de Nicolet: "Voilà votre Séminaire, M. le Supérieur, qui donne deux braves missionnaires pour la Rivière-Rouge, à 800 lieues de Québec, savoir MM. Provencher et Dumoulin. Quand il n'aurait procuré que ce service à la religion, ce serait assez pour nous dédommager, vous

à Québec, et Guillaume Edge, séminariste.

La nouvelle officielle de l'envoi des deux missionnaires à la Rivière-Rouge fut portée à la connaissance des catholiques par une circulaire adressée en avril à tous les curés. Mgr Plessis invitait en même temps le clergé et les fidèles à seconder l'entreprise de leurs aumônes. Une souscription publique ouverte dans ce but dès le mois de janvier était, disait-il, « puissamment encouragée par un bon nombre de protestants. » Le Gouverneur général du Canada, sir John-Coape Sherbrooke, avait voulu s'inscrire en tête de la liste. Comme il était à prévoir, on donna avec générosité pour cette oeuvre qui conquit aisément la faveur populaire. Mais les chefs de la Compagnie du Nord-Ouest refusèrent de s'associer à un mouvement placé sous les auspices de leurs rivaux.

Désireux de faire sa large part pour le soutien matériel de la mission qui allait être fondée dans sa colonie, lord Selkirk la dota, par acte notarié, d'un terrain de quinze chaînes carrées (22 acres et demie) pour fins de construction d'église et autres institutions religieuses, sur la rive droite de la rivière Rouge, et

---

et moi, de la sollicitude qu'il nous donne depuis douze ans et pour imposer silence à ceux qui répètent sans cesse que cet établissement fait à la religion moins de bien que de mal."

Sur les douze prêtres séculiers envoyés dans les missions de l'Ouest avant l'arrivée des Oblats, six sortiront du Séminaire de Nicolet.

d'un domaine de cinq milles de long sur quatre de large, en prolongement du premier.

L'évêque de Québec conféra à l'abbé Provencher le titre et les pouvoirs de vicaire général, indispensables pour exercer le ministère si loin de la métropole. Il adressa en même temps aux deux missionnaires des instructions détaillées sur la ligne de conduite qu'ils auraient à suivre. Ce document remarquable dénote chez son auteur un zèle apostolique éclairé, une sage pondération et une connaissance exacte des difficultés auxquelles allaient avoir à faire face ses représentants:

« 1e Les missionnaires doivent considérer comme le premier objet de leur mission de retirer de la barbarie et des désordres qui en sont la suite les nations sauvages répandues dans cette vaste contrée.

« 2e Le second objet est de porter leurs soins vers les mauvais chrétiens qui y ont adopté les moeurs des sauvages et qui vivent dans la licence et dans l'oubli de leurs devoirs.

« 3e Persuadés que la prédication de l'Evangile est le moyen le plus assuré d'obtenir ces heureux effets, ils ne perdront aucune occasion d'en inculquer les principes et les maximes, soit dans leurs conversations particulières, soit dans leurs instructions publiques

« 4e Afin de se rendre plus promptement utiles aux naturels du pays où ils sont envoyés, ils s'appliqueront, dès le moment de leur arrivée, à l'étude des langues sauvages et tâcheront

de les réduire à des principes réguliers, de manière à pouvoir en publier une grammaire, après quelques années de résidence.

« 5e Ils prépareront au baptême, avec toute l'expédition possible, les femmes infidèles qui vivent en concubinage avec des chrétiens, afin de substituer des mariages légitimes à ces unions irrégulières.

« 6e Ils s'attacheront avec un soin particulier à l'éducation chrétienne des enfants, établiront à cet effet des écoles et des catéchismes dans toutes les bourgades qu'ils auront l'occasion de visiter.

« 7e Dans tous les endroits remarquables, soit par leur position, soit par le passage des voyageurs ou par des rassemblements de sauvages, ils auront soin de faire planter de hautes croix, comme pour prendre possession de ces lieux au nom de la religion catholique.

« 8e Ils répéteront souvent aux peuples vers lesquels ils sont envoyés combien cette religion prescrit sévèrement la paix, la douceur, l'obéissance aux lois, tant de l'Etat que de l'Eglise.

« 9e Ils leur feront connaître les avantages qu'ils ont de vivre sous le gouvernement de Sa Majesté Britannique, leur enseignant, de parole et d'exemple, le respect et la fidélité qu'ils doivent au souverain, les accoutumant à adresser à Dieu de ferventes prières pour la prospérité de Sa très gracieuse Majesté, de son auguste famille et de son Empire.

« 10e Ils maintiendront un parfait équilibre

entre les prétentions réciproques des deux Compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, se souvenant qu'ils sont exclusivement envoyés pour le bien spirituel des peuples, de la civilisation desquels doit résulter l'avantage de l'une et de l'autre compagnie.

« 11e Ils fixeront leur demeure près du fort Douglas, sur la rivière Rouge, y construiront une église, une maison, une école; ils tireront, pour leur subsistance, le meilleur parti possible des terres qui leur seront données. Quoique cette rivière, ainsi que le lac Winnipeg où elle se décharge, se trouve dans le territoire réclamé par la Compagnie de la Baie d'Hudson, ils n'en seront pas moins zélés pour le salut des commis, engagés et voyageurs qui sont au service de la Compagnie du Nord-Ouest, ayant soin de se porter partout où le soin des âmes les appellera.

« 12e Ils nous donneront des informations fréquentes et régulières de tout ce qui peut intéresser, retarder ou favoriser les progrès de la mission. Si, nonobstant la conduite la plus impartiale, ils se trouvaient troublés dans l'exercice de leurs fonctions, ils n'abandonneront point leur mission avant d'avoir reçu nos ordres. »

A la demande de Mgr Plessis, sir J.-C. Sherbrooke délivra aux missionnaires une lettre rédigée en anglais et en français, munie du sceau et des armes du Gouverneur général, enjoignant à tous les sujets de Sa Majesté, « non

seulement de permettre aux dits missionnaires de passer sans obstacle ou molestation, mais aussi de leur rendre tous les bons offices, et de leur prêter l'assistance et la protection toutes les fois qu'ils le trouveront nécessaire pour procéder dans l'exercice de leurs saintes fonctions. »

Le Gouverneur alla plus loin encore: afin d'écarter tout ennui possible de la part de la Compagnie du Nord-Ouest, il les fit accompagner par le chevalier Jean-Baptiste de Lorimier, capitaine du département indien, qui avait déjà suivi lord Selkirk à la Rivière-Rouge.

Soutenue par les aumônes de la population et les prières des catholiques, forte de l'appui officiel des autorités canadiennes et du fondateur de la colonie, la grande entreprise débutait sous les auspices les plus heureux.

L'abbé Provencher quitta Kamouraska le 16 avril. Il eut tout juste le temps de faire faire leurs pâques à ses paroissiens. Le printemps avait été tardif et les canots devaient partir pour le Nord dès que la navigation serait possible sur les lacs et les rivières. A Québec, où il ne fait que passer, il reçoit les derniers avis et la bénédiction de son évêque. La débâcle n'a pas encore eu lieu sur le bas du fleuve; il doit faire une partie du trajet à Montréal en voiture, par les chemins détrempés de la saison du dégel.

Il passe le jour de l'Ascension à Nicolet. Le samedi, il est à Sorel; le dimanche soir, il y prend le bateau pour Montréal, où il arrive le lendemain 4 mai. M. Tabeau, qui doit accompagner les gens du Nord-Ouest et visiter différents postes, a reçu instruction de régler tout ce qui concerne le voyage des missionnaires; mais tout reste à faire encore. Le curé de Boucherville se montre toujours plus ou moins opposé à la mission permanente de la Rivière-Rouge, ce qui explique le peu d'enthousiasme qu'il apporte à son travail. Par bonheur, les glaces ne sont pas entièrement disparues: Provencher et son compagnon, qui vient de le rejoindre, vont pouvoir achever leurs préparatifs sans trop de hâte. Ils sont reçus chez lord Selkirk, qui prend un vif intérêt à leur sécurité et au succès de leur entreprise. La comtesse surtout les comble d'attentions. Elle leur offre un calice consacré, des ornements et du linge d'église. « Je n'ai encore jamais vu de dame aussi savante, spirituelle et prévenante que milady Selkirk, écrit l'abbé Dumoulin à son évêque. Elle fait l'inimaginable pour nous procurer tout ce dont nous pouvons avoir besoin, et toujours de si bonne grâce qu'elle augmente de moitié le prix de toutes ses attentions. Il paraît que milord ne fait rien sans la consulter. »

Le jour de la Pentecôte, M. Provencher chante la messe et prêche dans l'église de la Pointe-

Claire. Il constate, non sans plaisir, que ses anciens paroissiens ne l'ont pas oublié.

Mais l'heure est venue du grand sacrifice. La lettre qu'il adresse à Mgr Plessis la veille de son départ de Montréal va nous dire dans quel esprit il l'accepte:

« Monseigneur, j'ai reçu l'honneur de votre lettre du 16. Les sentiments de zèle dont elle est remplie m'ont pénétré jusqu'au fond de l'âme et ont servi à alimenter le mien. Je porte dans mon coeur les pauvres infidèles vers lesquels je suis envoyé; comptez sur mon application à mettre tout en œuvre pour leur procurer la connaissance de la foi. Mais que suis-je pour une si grande œuvre? Les fautes de ma folle jeunesse et de tous mes âges ne vont-elles pas mettre un obstacle insurmontable à la grâce de Dieu? Il faudrait un autre François-Xavier, un autre Boniface pour aller faire entendre la parole de Dieu jusqu'aux limites du globe; mais quand je considère que c'est moi qui suis envoyé pour marcher sur les traces de ces grands hommes, je suis tenté de n'attendre aucun succès d'une si grande entreprise, à moins que Dieu n'ait daigné me choisir (car malgré mes indignités, je compte sur ma vocation divine) comme le plus vil instrument afin de faire briller sa grâce davantage, et que l'on aperçoive dès le commencement que ce n'est pas l'homme qui opère, mais la grâce toute-puissante. C'est dans cette confiance que je pars. Je laisse sans peine (mais pour

Dieu seul) mes parents, mes amis, mes espérances et surtout le pays qui m'a vu naître, pour aller gagner au loin des biens plus désirables. Je sens qu'il serait indigne d'un ministre de Jésus-Christ de craindre d'aller arroser de ses sueurs des terres que l'amour du gain a fait parcourir depuis longtemps à un grand nombre de marchands. Mes yeux versent des larmes en écrivant cette lettre qui sera la dernière que j'aurai l'honneur d'adresser à Votre Grandeur avant de quitter ma patrie; mais mon coeur n'est pas abattu, je compte sur la Providence avant tout et sur les prières des bonnes âmes du Canada.

« Je demande votre bénédiction pour moi et mes collaborateurs. Je vous prie d'agréer mes plus sincères remerciements pour tous les bienfaits dont vous m'avez comblé depuis que j'ai eu l'honneur de vous connaître. Vous m'avez vu petit dans le monde comme dans l'Eglise. En passant rapidement par plusieurs grades vous m'avez élevé à un poste éminent aux yeux des hommes et de l'Eglise; c'est assurément poser en moi plus de confiance que je n'en mérite. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour ne pas vous faire repentir de m'avoir élevé si haut, malgré ma jeunesse et mon peu de capacité. Tout cela est fait pour la gloire de Dieu; n'y cherchons point la nôtre, ce qui gâterait tout. »

IV

En route

Le 19 mai 1818, jour fixé pour le départ, l'abbé Provencher est souffrant au point d'inquiéter ses compagnons; mais le grand air se chargera de dissiper ce léger malaise. Vers midi, les missionnaires quittent Montréal pour se rendre à Sainte-Anne du bout de l'Ile, première étape du voyage. Le lendemain, ils s'embarqueront à Lachine.

Leur itinéraire est le même qu'ont suivi les premiers explorateurs, La Vérendrye et ses fils, et, après eux, tous les voyageurs des pays d'en haut: le Saint-Laurent, l'Outaouais, la Mattawa, le lac Nipissing, la rivière-aux-Français, les lacs Huron et Supérieur jusqu'à Fort-William; de là, Kaministiquia, rivière de la Pluie, lac de la Pluie, lac des Bois, rivière Winnipeg, lac Winnipeg, et enfin, rivière Rouge.

A Oka, sur le lac des Deux-Montagnes, ils restent deux jours pour changer un canot. Ils sont reçus à la mission des Sulpiciens. L'abbé Jean-Baptiste Roupe leur remet les prières et

le catéchisme en algonquin. Il s'engage à copier pour eux un examen de conscience dans la même langue.

Au portage du Long-Sault, le chemin traverse un bois épais et les marcheurs manquent d'air. Le corpulent abbé Provencher sue « de la belle manière ». M. Dumoulin, « qui est léger de graisse, en est quitte pour un peu de fatigue, mais peu de sueurs[1]. »

Le dimanche 24 mai, au matin, ils arrivent à la seigneurie de la Petite-Nation, chez Joseph Papineau, où ils disent la messe.

Au rapide des Allumettes, sur l'Outaouais,—un passage dangereux,—le canot des missionnaires frappe de côté celui du chevalier de Lorimier et en coupe la pince à moitié. L'accident aurait pu être beaucoup plus grave. Il n'occasionne qu'un retard de quelques heures.

Il faut bien dire que l'abbé Tabeau n'a pas été très heureux dans le choix du personnel de l'équipage. Il s'est fié à un voyageur qui a réussi à se faire donner un salaire exorbitant, bien qu'il soit paresseux, maladroit et, par-dessus le marché, insolent. Ce prétendu homme de confiance devait engager deux aides. L'un s'est dérobé après avoir empoché trente piastres; l'autre est un propre à rien, sans religion et mauvaise langue. Le « gouvernail », trop âgé pour porter le canot, comme c'est son devoir,

(1) Sauf indication contraire, les citations sont empruntées à la correspondance de Mgr Provencher.

doit passer la corvée à ses compagnons,—ce qui ne va pas sans tiraillements. Cet équipage défectueux retarde la marche et il faut user de patience. Par bonheur, M. de Lorimier est là. C'est un « garçon gai, aimable, poli, honnête », dont l'expérience est précieuse à ses compagnons de voyage.

Le 4 juin, l'on navigue sur le lac Nipissing et l'abbé Provencher est frappé du très joli coup d'oeil qu'il présente. C'est sur les bords de cette splendide nappe d'eau que les missionnaires ont leur premier contact avec des sauvages païens. Ils les réunissent dans la demeure d'un Canadien français établi là, tâchent de leur faire saisir, au moyen d'un interprète, la nécessité du baptême pour être sauvés et les engagent à aller se faire instruire au lac des Deux-Montagnes. Ils vont en voir d'autres sur la rivière aux Français et plus loin. Ces Indiens se montrent affables et désireux de lier conversation. Ils saluent les étrangers et leur offrent du poisson, demandant en échange... du rhum.

A l'île Drummond, où ils touchent pour s'approvisionner, les voyageurs ont le plaisir de rencontrer MM. Tabeau et Crevier, missionnaires de Fort-William et autres postes de la région, qui les ont devancés. Le Sault Sainte-Marie n'est qu'à une douzaine de lieues. C'est là que la Compagnie du Nord-Ouest a son premier poste important. Une brève visite à ces messieurs, et le 11 juin au matin, la flotille en-

tre dans le lac Supérieur. Dix jours après, elle arrive à Fort-William, quartier général de la Compagnie du Nord-Ouest. M. de Rocheblave, qui y commande, fait tirer le canon en l'honneur des distingués visiteurs et se montre plein d'attentions pour eux. Mais le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson se trouve à trois lieues plus haut, sur la Kaministiquia, à la Pointe Meuron. Les missionnaires y passent trois jours. Le lendemain de leur arrivée, qui est un dimanche, ils retournent à Fort-William dans l'intention d'y dire la messe; ils ne peuvent arriver assez tôt et l'office religieux est renvoyé au lundi.

Le 23 juin à midi, les canots remis en ordre, on quitte la Pointe Meuron pour « entrer dans les terres. » C'est la partie la plus difficile de la route: longs portages exténuants, rapides dangereux, chutes traîtresses, petites rivières sans eau. Tous les obstacles sont néanmoins franchis sans accident. Enfin, voici la ligne de partage des eaux: toutes les rivières coulent maintenant vers le Nord. Le 3 juillet au soir, on pénètre dans le lac de la Pluie. Les deux compagnies y ont chacune un établissement, mais celui du Nord-Ouest est de beaucoup le plus considérable. Le dimanche 5, les missionnaires y disent la messe et baptisent dix-neuf enfants. Le soir, ils réunissent les deux personnels au fort de la Baie d'Hudson et plantent leur première croix. Ils foulent maintenant le territoire qui leur a été assigné et leur travail

de mission commence. Le 6, départ du lac de la Pluie, descente de la rivière du même nom et traversée du lac des Bois parsemé d'îles. Ensuite, c'est la rivière Winnipeg au cours tumultueux, dont le fond et les bords sont de roc vif. Cette particularité, jointe à la fréquence des courbes, des chutes et des rapides, en rend la navigation périlleuse. Sur l'une des rives, on montre aux voyageurs l'endroit où Owen Keveny, l'un des lieutenants de lord Selkirk, a été tué par les agents de la Compagnie du Nord-Ouest. Une partie de ses ossements sont encore visibles, à peine recouverts de branchages. Ce spectacle lugubre indique assez que l'on approche du but et que les divisions sanglantes du pays ne datent que d'hier.

A l'embouchure de la rivière Winnipeg, sur le lac du même nom, se trouve le fort du Bas de la Rivière, appartenant à la Compagnie du Nord-Ouest. Les missionnaires s'y arrêtent le 14 juillet et baptisent seize enfants. Ils rencontrent là les canots revenant de l'Athabaska, avec environ cent cinquante hommes qu'ils auraient bien désiré voir au lac de la Pluie; ils leur donnent rendez-vous pour l'année suivante. Comme dans les autres postes de la Compagnie du Nord-Ouest, ils sont très bien reçus. Ces messieurs ont tenu leur promesse et tout fait pour se rendre utiles aux prêtres catholiques.

Il ne restait plus que dix-huit lieues de navigation sur le lac Winnipeg, et autant sur la

rivière Rouge, pour arriver enfin à destination. Ce long et pénible voyage de 1,600 milles, agrémenté de soixante-douze portages complets et d'un nombre presque égal de demi-portages, avait duré deux mois et quatre jours.

Le jeudi 16 juillet au matin, un Bois-Brûlé galopa autour de la colonie pour répandre la grande nouvelle. Les canots portant les missionnaires venaient d'être signalés remontant la rivière Rouge; ils seraient au fort Douglas dans le cours de l'après-midi. La population attendait avec impatience ce jour depuis longtemps annoncé. A part quelques anciens Canadiens venus jeunes aux pays d'en haut, ces pauvres gens n'avaient jamais vu de prêtres. Les femmes et les enfants surtout se faisaient une joie d'approcher ces hommes de la prière dont on leur avait fréquemment parlé. Aussi personne ne manqua à l'appel.

La foule bigarrée de Canadiens, de Métis, d'Ecossais, d'Anglais et d'Indiens, s'était massée près du fort,—à l'endroit où s'élève aujourd'hui la gare du Pacifique Canadien de Winnipeg,—les yeux braqués sur le coude de la rivière. Vers les cinq heures, un cri jaillit de cent poitrines: «Les voici!» Deux canots battant pavillon de la Compagnie de la Baie d'Hudson venaient d'apparaître à l'extrémité de la pointe et l'on y distinguait les deux missionnaires. Une vive explosion de joie secoua cette multitude en effervescence. Hommes, fem-

mes et enfants se précipitèrent jusqu'au bord de l'eau, avides de les contempler, de leur parler, de leur serrer la main.

Dès que les canots ont accosté le quai, les prêtres sautent à terre, profondément émus par cette touchante manifestation. Tous deux, de haute taille, ont l'allure de parfaits gentilshommes. Cependant, si Provencher est corpulent, Dumoulin est plutôt maigre. Revêtus de leur soutane, ils apparaissent encore plus grands et plus majestueux. Les indigènes sont remplis d'admiration, mais semblent trouver naturel que les envoyés du ciel soient d'un type supérieur et portent un costume nouveau pour eux. On leur a répété maintes fois que les « hommes de la prière » viendraient un jour et qu'ils seraient reconnaissables à deux signes: ils seraient habillés d'une robe noire et n'auraient pas de femme avec eux. Leurs pères ont dit vrai.

Les coureurs de bois venus depuis longtemps du Canada et qui n'avaient pas revu de prêtres n'étaient pas les moins remués par ce spectacle. Ces missionnaires leur rappelaient le pays natal, la vie de famille, leur enfance pieuse. Parmi ces rudes aventuriers qui, pour avoir perdu peut-être l'innocence baptismale, n'en conservaient pas moins la foi de leur jeune âge, il y eut bien des paupières humides.

Le premier geste des missionnaires fut de bénir leur peuple et leur terre d'adoption. « *Pax vobis!* dit M. Provencher, c'est le premier

souhait que nous vous apportons au nom de Jésus-Christ dont nous sommes les ministres. Oui, désormais la paix régnera dans ces contrées sauvages depuis si longtemps troublées. »

Après avoir exposé simplement le but de leur mission, il invita les mères de familles à revenir le lendemain avec leurs petits enfants auxquels il administrerait le baptême.

Le gouverneur de la place était Alexander McDonnell, chef énergique auquel la colonie avait dû de survivre au massacre de la Grenouillère. Il se porta au-devant des missionnaires et leur offrit l'hospitalité au fort, en attendant qu'ils pussent se construire une demeure. Cet excellent homme, qui était d'ailleurs catholique, les traita avec beaucoup d'honneur et de respect. Il mit à leur disposition une salle pour les offices religieux et le catéchisme.

Toutes les mères furent fidèles à amener leurs enfants au-dessous de cinq ans. Marie-Anne Lagimonière, qui était la seule femme baptisée dans le pays, fut la marraine de tous ces petits chrétiens(1).

Le surlendemain, dimanche, la messe fut célébrée au fort avec toute la solennité possible. C'était la première fois que pareille cérémonie se déroulait au pays. Trois quarts de siècle

(1) Marie-Anne Gaboury, la première Canadienne fixée à la Rivière-Rouge, y était venue avec son mari, Jean-Baptiste Lagimonière, en 1807.



auparavant, au temps de La Vérendrye, le Père Coquart avait offert le saint sacrifice quelque part sur les bords de la rivière Rouge, mais privément peut-on dire, sous la protection des baïonnettes françaises. Cette fois, c'était pour le bénéfice de la population indigène et avec les encouragements sympathiques des nouveaux maîtres, que le culte catholique s'installait pour toujours.

M. Provencher officia; M. Dumoulin remplit le rôle de chantre et le séminariste Edge fit l'enfant de choeur. Jamais peut-être on ne vit grand'messe plus impressionnante et suivie avec plus d'attention que celle qui se célébra entre les quatre murs nus de cette humble chapelle improvisée. Les officiants ne furent pas moins émus que les assistants, presque tous ignorants de la vérité religieuse ou plongés dans l'infidélité.

Le chef de la mission fit son premier sermon à ses ouailles. Dans un langage très simple, il dit qu'il était venu montrer à chacun le moyen de gagner le ciel. Ministre de Jésus-Christ, il leur enseignerait la loi de Dieu, qui serait leur consolation dans les peines de la vie. Il serait un père pour tous et comptait que de leur côté, ils sauraient se montrer de bons enfants.

Dès le lendemain, commença l'instruction des catéchumènes, qui se réunirent deux fois par jour au fort Douglas.

Trois semaines après l'arrivée des mission-

naires, ils avaient déjà admis dans le sein de l'Eglise soixante-douze enfants, dont une petite fille de la nation des Saulteux, morte peu après son baptême.

L'humble Eglise de la Rivière-Rouge venait de naître. Il restait à protéger cette fragile existence, à organiser avec rien cette jeune chrétienté. A cette longue et difficile tâche son héroïque fondateur devait consacrer les trente-cinq années qu'il lui restait à vivre.

V

Premier contact

Tout en se livrant avec zèle à leurs devoirs de catéchistes, les missionnaires ont hâte de faire la connaissance des lieux et de se familiariser avec les conditions du pays. Le point central de la Rivière-Rouge, appelé communément la Fourche, présente un coup d'oeil fort agréable. La Rouge est assez large, l'Assiniboine plus modeste; les deux sont bordées d'arbres: chênes, ormes, peupliers, trembles, etc. Par derrière ces lisières de bois, ce sont des prairies à perte de vue. La seule agglomération consiste dans les bâtiments des deux postes de commerce échelonnés sur la rive gauche de la Rouge. Le fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson est situé à un mille environ en aval de l'embouchure de l'Assiniboine; celui de la Compagnie du Nord-Ouest est au confluent des deux rivières. Le terrain concédé à la mission catholique se trouve sur l'autre rive, en face des deux forts. La partie destinée aux futurs édifices du culte appartenait à un Canadien

français nommé Louis Jolicœur. A la prière de lord Selkirk, il a consenti à l'échanger pour une autre propriété à son choix.(1)

Le régime de meurtres et de pillages des années précédentes a pris fin, mais la paix encore chancelante subit de temps à autré quelques accrocs. Les missionnaires entretiennent d'excellents rapports avec les deux compagnies rivales qui leur rendent d'utiles services. Cependant, les gens de la Baie d'Hudson ne se montrent pas aussi prévenants que ceux du Nord-Ouest. Il saute aux yeux que ces derniers, par ailleurs, s'entendent beaucoup mieux au commerce et déploient une énergie qu'on ne trouve pas chez les autres. Cela provient, sans nul doute, de ce qu'ils sont directement intéressés aux affaires et que leurs bourgeois ont l'oeil à tout, tandis que la Baie d'Hudson se contente de diriger de Londres et se fie pour le reste à des hommes à gages.

La Rivière-Rouge n'est pas un centre commercial proprement dit. Point de chasse aux fourrures dans la région. Les compagnies en tirent seulement leurs provisions de pemmican destiné aux voyageurs et aux employés de leurs postes du Nord.

Tout le monde se réjouit de l'arrivée des missionnaires. Ceux-ci se rendent compte de jour en jour du travail énorme qui les attend. Un grand nombre de nations sauvages vivent

(1) La pointe Fisher, aujourd'hui Elm Park.

éparses ici et là; leur évangélisation sera forcément longue et difficile. Le contact avec les blancs, loin de les rapprocher de la civilisation, les en a plutôt éloignés; l'ivrognerie et la débauche ont gâté ces natures primitivement simples et dociles. Les Indiens qui habitent la Fourche appartiennent à la tribu des Saulteux. Ils ne vivent pas en camps, mais dispersés. Comme il n'y a pas de pelleteries dans leur territoire, ils mènent une existence assez misérable. Ils sont très belliqueux et sans cesse en guerre avec les nations voisines, bien qu'ils aient toujours le dessous. L'abbé Provencher croit que si les missionnaires savaient leur langue, tous se feraient chrétiens. Une brève expérience va rapidement modifier cette opinion.

La plupart des hommes au service des compagnies, quel que soit leur grade, vivent avec des femmes indigènes dont ils ont des enfants, qu'ils abandonnent ensuite,—ainsi que les mères, — sans le moindre scrupule. La politique traditionnelle des bourgeois est d'encourager ces unions « à la mode des sauvages ». Ainsi, les salaires des engagés reviennent immédiatement, avec de bons profits, dans la caisse des patrons: il faut bien nourrir et habiller la famille... Et tout ce qui contribue à augmenter le chiffre des affaires est évidemment louable pour ces implacables trafiquants.

Les enfants métis issus de ces faux ménages ne se distinguent guère des autres sauvages; ils n'ont aucune idée de Dieu ni de la religion.

Pourtant, ils sont très intelligents; ils apprennent avec grande facilité les prières, le catéchisme et la lecture. Les femmes mariées aux Canadiens font des progrès beaucoup plus lents,—à cause de leur âge et de leur connaissance imparfaite du français,—mais elles montrent beaucoup de constance et de bonne volonté.

Il y a enfin les Meurons, établis sur le cours d'eau de la Seine, la plupart catholiques, mais peu fervents. On trouve parmi eux des Français, des Italiens, des Suisses et surtout des Allemands(1). Ces colons ne tarderont pas à émigrer sous d'autres cieux.

Au moment de l'arrivée des missionnaires, la récolte avait fort belle apparence et l'on espérait que pour la première fois, la colonie de la Rivière-Rouge pourrait peut-être se nourrir elle-même. Le 3 août (2), vers midi, des nuées de sauterelles s'abattirent sur la région. Tout le sol fut couvert de ces redoutables insectes dont les ravages durèrent de cinq à six jours. Les jardins furent complètement dévastés, les pommes de terre en grande partie rasées, l'orge coupée à sa base. Le blé fut moins éprouvé et donna un assez bon rendement.

(1) Pour cette raison, la Seine fut d'abord appelée la "rivière aux Allemands".

(2) Quelques historiens donnent des dates différentes: les uns le 18 juillet, les autres le 25 juillet.



Ce sont les dures années de misère qui continuent pour les malheureux colons. Le grand problème est de s'ingénier pour ne pas mourir de faim. La seule nourriture disponible consiste dans la viande de bison séchée et le poisson. La « vache », comme l'on dit, est plus ou moins abondante. Il en faut de grandes quantités quand l'on n'a pas autre chose à se mettre sous la dent; et puis, c'est un aliment auquel les estomacs civilisés ne s'habituent qu'avec peine. Pas de pain, de légumes, de lait ni de beurre. La table du gouverneur lui-même où mangent les deux prêtres, aussi frugale que les autres, ignore ces douceurs.

Une quarantaine de Canadiens français, quelques-uns accompagnés de leurs femmes, étaient partis de Montréal peu après les missionnaires pour aller se fixer à la Rivière-Rouge. Leur intention était de s'établir à proximité de la nouvelle mission. Mais, devant les désastres causés par l'invasion des sauterelles, ils poussèrent jusqu'à Pembina, où se trouvait déjà le gros de la population. Comme au début de la colonie, c'était le seul endroit où l'on risquait de moins sentir les affres de la faim. L'abbé Dumoulin et le séminariste Edge devaient bientôt y suivre la portion principale du troupeau.

Pendant qu'ils distribuent chaque jour l'instruction religieuse, les missionnaires s'occupent aussi activement de leur installation matérielle. Ceci ne va pas sans difficultés. Le bon

bois de construction est rare, l'on manque d'ouvriers et d'outils. Cependant il faut se hâter et économiser, car les ressources sont modestes. M. Provencher se mêle aux travailleurs, se faisant tour à tour bûcheron, charpentier, maçon. Les billots de chêne formant le corps du petit bâtiment sont assemblés; mais, comme l'on n'a ni le temps ni les moyens de le fermer avant l'hiver, l'on se contentera d'en rendre une partie habitable,—20 pieds sur 30. En divisant cet espace en deux, l'on aura une chambre minuscule et une chapelle. Le pasteur se rend dans un marais voisin, y coupe des joncs et les fixe sur le toit à l'aide d'une couche de glaise. La cabane sera ainsi protégée contre la neige, sinon contre le froid. Avec du foin mêlé de terre glaise, le maître du logis façonne de ses mains un petit foyer qui dispensera une maigre chaleur, — tout juste de quoi ne pas geler. La fumée s'échappera par un trou ménagé dans la toiture, non sans avoir saturé l'étroit local de ses âcres senteurs. Une peau soigneusement grattée, bien tendue sur un cadre, fermera chacune des rares ouvertures qui tiendront lieu de fenêtres. C'est l'unique manière praticable de faire pénétrer un peu de lumière à l'intérieur, car les vitres sont ici un luxe inconnu[1].

La première chapelle de la Fourche fut inaugurée le jour de la Toussaint. Par une atten-

---

(1) Elles ne seront introduites au pays qu'en 1825.



tion délicate pour ses Meurons allemands, dont il souhaitait vivement le retour à la pratique religieuse, M. Provencher la plaça sous le vocable de leur patron, saint Boniface. Le nom devait bientôt s'étendre à la colonie catholique naissante. Cet événement mémorable fut rehaussé par la première communion de trois enfants: Josette Houle, Jean-Baptiste et Reine Lagimonière.

Mais là mission de la Rivière-Rouge, à peine née, compte déjà un deuxième poste plus important que le premier. Depuis la mi-septembre, en effet, M. Dumoulin a suivi à Pembina la population canadienne et métisse occupée à la chasse aux bisons. Il y fonde immédiatement une école qui est confiée au séminariste Edge et groupe bientôt une soixantaine d'enfants. Cependant elle ne peut atteindre ceux des chasseurs les plus éloignés. Le missionnaire est assez heureux de rencontrer un jeune Canadien instruit qui va en ouvrir une autre dans le campement principal des coureurs de la plaine. De son côté, à la Fourche, Provencher rassemble les petits garçons chez lui et leur enseigne les rudiments de la lecture. Les bases du futur Collège de Saint-Boniface sont dès maintenant jetées. Tous montrent un grand désir d'apprendre. Ce sont des débuts fort encourageants pour les premiers instituteurs de l'Ouest qui, selon les instructions reçues, s'attachent avec un soin particulier à l'éducation chrétienne de l'enfance.

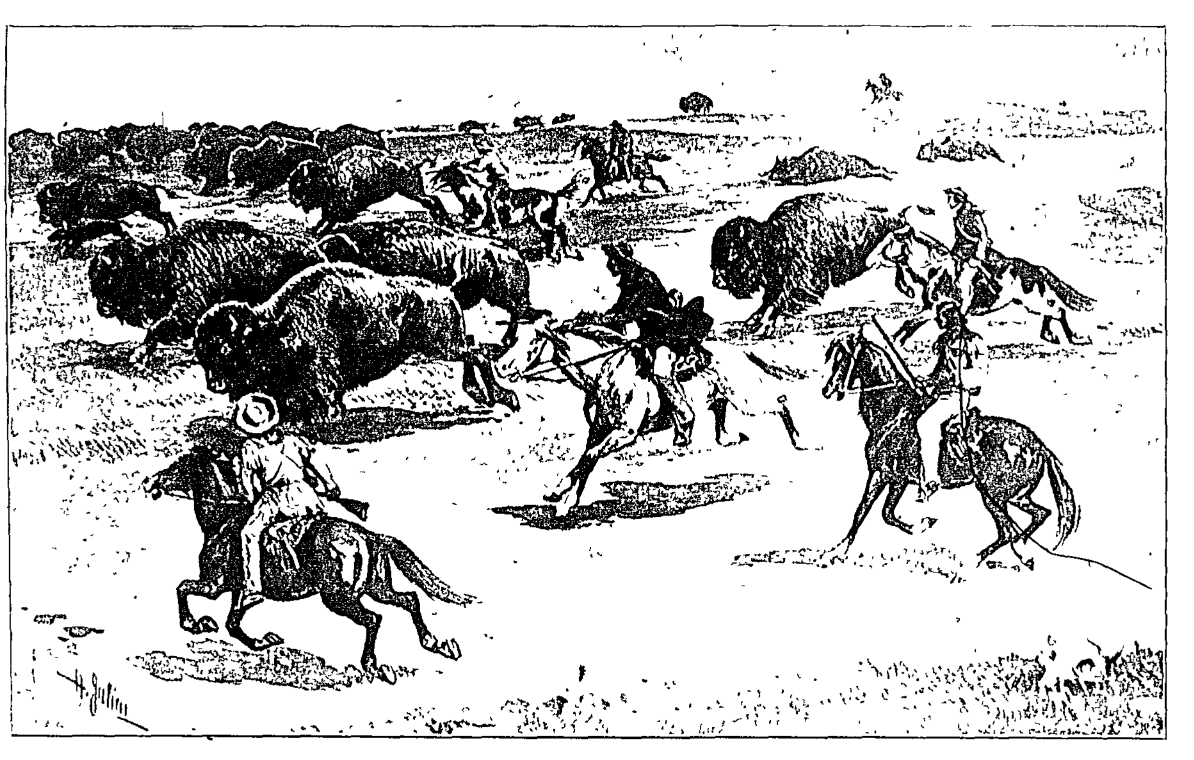
« Déjà, si nous avions des soeurs pour l'instruction des jeunes filles, elles trouveraient de l'occupation », écrit le vicaire général de la Rivière-Rouge à son supérieur de Québec. Oui, mais où pourrait-on en trouver?... Néanmoins, il ne serait pas « hors de saison de s'en occuper. »

Pour cette Eglise au berceau, de grands problèmes se posent dès maintenant. Tel celui d'un évêque, qu'il aborde dans l'une de ses premières lettres: « Ce pays-ci est encore bien jeune pour avoir un évêque... Peut-être la présence d'un pasteur serait-elle propre à propager la foi plus rapidement; faites comme vous le jugerez bon de ce côté-là. » Ce qu'il craint par-dessus tout, c'est que cette lourde charge lui échoie: « Une chose qu'il serait peut-être bon de considérer, c'est que le choix de ce premier pasteur pourrait tomber mieux que sur moi-même. Vous trouverez facilement dans votre diocèse un prêtre plus capable que moi de remplir cette haute dignité. Je suis déjà bien haut. Cependant, qu'on ne croie pas que c'est par dégoût ou autres vues humaines que je parle ainsi. Je ne refuse pas le travail; mais consultez Dieu dans cette affaire si délicate. Je me reconnais indigne et incapable de cette place, je laisse agir la Providence. »

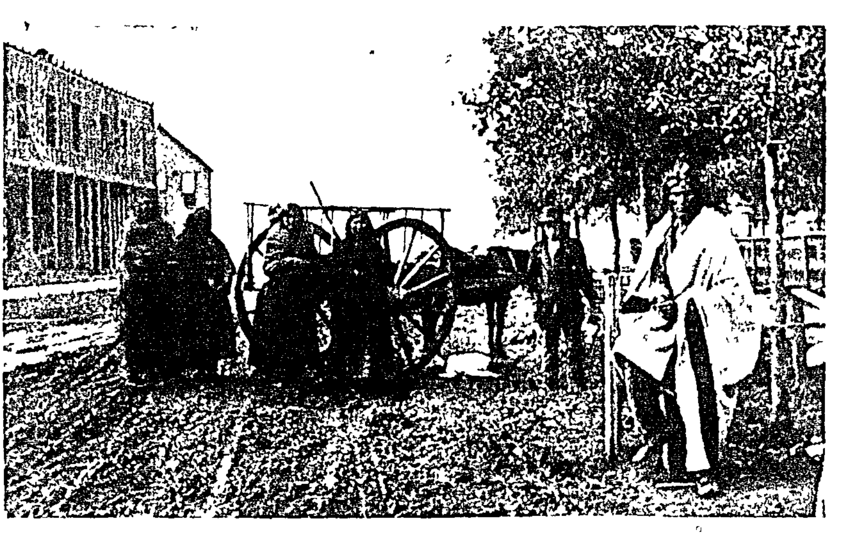
Dans le même temps, lord Selkirk, qui s'est fort réjoui de l'accueil fait aux missionnaires, en exprime sa satisfaction à Mgr Plessis. Ayant

ouï dire que le Haut-Canada va être érigé en diocèse séparé, il craint pour sa Rivière-Rouge, qu'on songera peut-être à détacher de Québec. D'ici à ce qu'elle ait son propre évêque, il préfère la voir demeurer sous la juridiction québécoise, et la raison qu'il en donne vaut d'être notée: « Il me paraît que tous ces pays sauvages devraient relever de Québec plutôt que d'un autre diocèse, vu que les catholiques qui y sont répandus ne parlent que la langue française et que, pour cette raison, le Haut-Canada ne pourrait pas former des sujets propres à y remplir le ministère. »

En attendant que la jeune Eglise se gouverne par elle-même, l'éloignement de Québec et la lenteur des communications créent de sérieux obstacles. Une tâche importante des missionnaires consiste à régulariser les unions libres contractées avant leur arrivée au pays. La plupart des Canadiens ne consentent pas à se marier sans quelque résistance. « Ils aiment cette liberté qu'ils ont de renvoyer leurs femmes, » remarque l'abbé Dumoulin. Entre les conjoints il se découvre parfois des empêchements dont le vicaire général ne peut lui-même dispenser. Une foule de cas de conscience se présentent aussi pour lesquels on doit consulter l'ordinaire. Avec un courrier seulement par année, l'expédition de ces affaires délicates traîne en longueur. Il faut user de patience dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre matériel.



Une chasse aux bisons



La charrette de la Rivière-Rouge.

Cliché de la Compagnie de la Baie d'Hudson

Baptêmes, mariages et sépultures sont dûment inscrits dans un registre. Les prêtres catholiques rédigent ainsi les premiers documents officiels d'état civil de l'Ouest. Le chef de la mission consigne même au jour le jour les principaux événements de la vie religieuse et civile à la Rivière-Rouge[1].

Pour terminer les divers bâtiments en construction, force est de compter sur les ouvriers et les outils envoyés de Montréal. Bientôt les scies de long doivent suspendre leur travail, faute de limes pour les aiguiser; ou bien, telle bâtisse reste inachevée à cause du manque de clous. La maison de Saint-Boniface, élevée de peine et de misère, est cependant « la plus grande et la plus belle du pays. » Pembina, où la population se porte de plus en plus, possède maintenant une chapelle, un presbytère et une boutique; et c'est une souscription faite par les gens de l'endroit qui a couvert tous les frais.

Douze caisses d'outils et de marchandises arrivent avec des ouvriers au printemps de 1819. On va enfin être en mesure de pousser activement les travaux. Au nombre des charpentiers-menuisiers se trouve Simon Provencher, frère du missionnaire. Il restera cinq ans à la Rivière-Rouge, dirigeant les chantiers de construction à Saint-Boniface et à Pembina.

De Londres, lord Selkirk envoie une cloche

---

(1) Ces documents précieux ont disparu dans l'incendie de l'évêché en 1860.

de cent livres et du vin de messe; mais il n'en arrive qu'un baril de sept gallons, qui devra suffire pour l'hiver et même jusqu'à la fin de juillet. Là-dessus, M. Provencher d'écrire: « A deux, il ne faudra pas être trop dévot, si on veut en avoir pour les dimanches et fêtes. » La farine pour les hosties est bien près de manquer, lorsque des colons venus de l'Est en font charité de quelques livres à la mission. Impossible de se procurer de l'huile, du vinaigre et du beurre, qui seraient utiles pour les jours maigres: il faut faire le carême avec de la vache. « C'est une bonne viande, assure Provencher, dont l'estomac ne put jamais s'y faire. On vit dans l'espérance d'être mieux une autre année... »

VI

Années de Misère

Malgré les dures exigences de la lutte pour la vie matérielle, le travail d'évangélisation se poursuit et s'étend peu à peu. Au cours du premier hiver, le chef de la mission passe lui-même quelque temps à Pembina et constate avec satisfaction que tout y va bien. Il aurait préféré grouper la population à Saint-Boniface, selon le désir de lord Selkirk; mais que faire contre la dure nécessité qui oblige ces pauvres gens à se rapprocher des plaines d'où ils tirent leur subsistance? La colonie de Pembina est déjà beaucoup plus populeuse que celle de la Fourche.

Au mois de mars, il visite les postes de la rivière-à-la-Souris et de la rivière Qu'Appelle. C'est un voyage de 300 milles, qui demande « huit ou neuf jours de marche dans des carrioles de traînes de clisses[1] entourées de peau de parchemin et traînées par des chiens. » Le

(1) Morceaux de frêne battu qui se séparent en éclisses.

missionnaire avoue qu'il se « serait cru perdu s'il lui avait fallu, avec de pareils moyens, faire le voyage de Kamouraska à Québec. » Le résultat est d'ailleurs excellent: dans les deux postes il a vu environ 260 personnes,—engagés et gens libres des deux compagnies,—confessé tous les catholiques et baptisé une quarantaine d'enfants. De son côté, Dumoulin s'éloigne momentanément de Pembina pour pousser une pointe vers le lac de la Pluie. L'année suivante, il se rendra jusqu'à la baie d'Hudson,—une randonnée de quelque 1,500 milles aller et retour.

L'abbé Provencher n'a pas tardé à faire faire un peu de défrichage sur le terrain de la mission. Dès le premier printemps, on sème quelques légumes; on plante surtout des pommes de terre, avec l'espoir d'alléger dans une certaine mesure le problème du ravitaillement pendant l'hiver. Hélas! cette précieuse récolte va être encore en grande partie détruite. Les sauterelles, qui avaient fait tant de ravages l'été précédent, n'étaient pas au terme de leurs déprédations. Non contentes de dévorer toutes les moissons, elles avaient déposé leurs oeufs dans la terre « et au printemps de 1819, tous ces oeufs produisirent autant de petites sauterelles, qui sortirent de la terre grosses comme des puces et qui la couvrirent; il fallut les élever; elles rongèrent tout ce que la terre produisait de végétation. A la fin de juillet, étant alors à leur grosseur et ayant leurs ailes,

quand il venait un vent qui leur plaisait, elles s'élevaient dans les airs comme un nuage épais et disparaissaient; il n'y eut cette année-là aucune récolte.» Pas même de semence pour la saison suivante; il fallut en faire venir à grands frais de la Prairie du Chien, sur le Mississipi. «Chacun sema avec confiance et les grains avaient la plus belle apparence lorsque, le 26 juillet, il tomba encore des airs une aussi grande quantité de sauterelles qu'en 1818; elles firent les mêmes dégâts, déposèrent leurs oeufs dans la terre, et l'année 1821 fut encore obligée d'élever cette famille incommode, dont elle ne fut délivrée qu'au mois d'août; ce qui faisait quatre ans pendant lesquels on ne put réaliser ni grains ni légumes.»

Il n'y a pas à compter sur le bétail pour la subsistance de la colonie. Tous les animaux domestiques se résument à trois vaches, deux veaux, un boeuf et une soixantaine de porcs. Fort heureusement, l'une de ces trois vaches précieuses appartient à Jean-Baptiste Lagimonière, dont l'humble habitation est si accueillante au pasteur. Ce qui lui permet de goûter de temps en temps à cette douceur rare à la Rivière-Rouge: une tasse de lait. Mais c'est parfois le dénuement complet dans la cabane du missionnaire. Alors, au sortir du catéchisme, il faisait signe à l'aînée des enfants Lagimonière: «Ecoute, Reine, dis donc à ta mère que je n'ai rien à manger ce soir.» La fillette



se hâtait vers la maison et revenait bientôt avec un petit sac de pemmican sous le bras.

A ce régime plus que frugal, M. Provencher a « maigri considérablement. Le menton superflu est fondu, ainsi que le gros ventre. » Il ne s'en plaint pas, au contraire. M. Dumoulin se porte mieux qu'à Québec, « sans avoir pris d'embonpoint ». M. Edge engraisse.

Le manque de récolte pendant plusieurs années consécutives retarde beaucoup le progrès de la colonie et le travail des missionnaires. Saint-Boniface étant devenu presque désert, l'abbé Provencher est contraint d'aller passer l'hiver à Pembina avec son confrère. Il en profite pour se livrer à l'étude des dialectes indiens. Ayant peu d'aptitudes pour les langues, le résultat ne répond pas à l'ardeur de sa bonne volonté. L'instruction des enfants et des adultes se poursuit avec un raisonnable succès; mais l'on discerne déjà le grand obstacle qui empêchera de former une classe instruite chez les Métis. « Les enfants ne sont pas stables. Ils appartiennent à des parents qui ne vivent que de chasse, et ils sont obligés de les suivre dans les prairies. » Ah! si le pays se développait, si les gens pouvaient vivre du travail de la terre! Alors on réussirait sans doute à tirer un meilleur parti des enfants, à en acheminer quelques-uns vers le sacerdoce... D'ici là, il n'y a guère à compter sur eux.

Mgr Taché, l'historien le plus autorisé des

missions de l'Ouest,—il en fut l'un des héroïques ouvriers,—nous a laissé un tableau émouvant de cette extrême pénurie des premiers évangélisateurs de la Rivière-Rouge:

« Ceux qui ont fondé les missions dans le diocèse de Saint-Boniface ont eu à lutter contre les rigueurs d'une pauvreté qu'il est difficile d'imaginer, quand on ne l'a pas ressentie soi-même.

« Mgr Provencher, comme bien d'autres après lui, a été plusieurs années sans pain, se contentant pour toute nourriture tantôt d'un peu de poisson, tantôt d'un peu de viande séchée au soleil.

« Les sauvages du Nord-Ouest de l'Amérique sont ce qu'il y a de plus pauvre au monde. Point d'habitation qui mérite ce nom, presque pas de vêtements; une nourriture plus que précaire. Les missionnaires, au début surtout de leurs établissements, ont dû partager l'extrême pauvreté de ceux qu'ils voulaient gagner à Dieu, dont la voix semblait leur renvoyer les accents du prophète: « *tibi derelictus est pauper.* »

« Je ne crois pas que nulle part au monde, des prêtres aient été aussi mal nourris, aussi mal logés ou aussi mal vêtus que ceux qui sont venus planter la croix sur les bords de la rivière Rouge et sur les fleuves du Nord-Ouest. Non seulement il leur a fallu se contenter d'aliments grossiers, sans apprêts, sans assaisonnement et d'une malpropreté dégoûtante, mais

ils ont même été souvent réduits à une indigence extrême, étant quelquefois plusieurs jours sans aucune nourriture. Il ne se passe presque pas d'année sans que nos sauvages, dans un endroit ou dans un autre, subissent les horreurs de la famine; c'est assez dire que leurs missionnaires, pauvres aussi, ne sont point dans l'abondance.

« Les huttes que les Robes Noires se sont construites de leurs propres mains, souvent, ne s'élevaient guère au-dessus du mérite de la cabane de l'Indien.

« Le manque de vêtements suffisants est une source de bien des souffrances; la vermine fait ses délices de cette pénurie; mille autres inconvénients s'enchaînent pour fatiguer et éprouver l'homme élevé dans une condition meilleure, qui est réduit tout à coup à cette profonde indigence. Je n'ai jamais entendu un missionnaire se plaindre de cet état de choses, mais j'en ai trop souffert avec eux et pour eux pour ne pas y voir une épreuve assez particulière aux contrées dont l'évangélisation a été commencée par Mgr Provencher. »

Que dire encore de l'isolement auquel sont condamnés ces premiers hérauts du Christ! « Il faut s'être trouvé seul au milieu du désert et de la forêt pour apprécier sa propre insuffisance. Quel vide au coeur ont éprouvé quelques-uns des nôtres, lorsqu'au sortir de leur ordination, sans expérience, ils se sont vus seuls, ne pouvant ni communiquer leurs in-

quiétudes, ni demander un conseil qui leur eût fait tant de bien. Oui, le coeur se serre quand il sent vivement et qu'il n'a personne à qui le dire. La solitude a sans doute ses avantages: elle permet de se replier sur soi-même et de chercher une leçon dans tout ce qui nous environne; mais on se lasse de ces enseignements muets, et il est incontestable que l'isolement a été une des grandes souffrances de nos missionnaires. »

Et que d'obstacles à surmonter, au début, pour s'initier sans guide aux mystères des langues indigènes! « Le diocèse de Saint-Boniface renfermait, dans ses anciennes limites, cinq nations différentes, parlant des langues entièrement étrangères les unes aux autres. Ces langues se subdivisent en de nombreux dialectes qui n'ont souvent que peu d'analogie entre eux. Au commencement de nos missions, ces langues étaient parfaitement inconnues. Point de grammaire, point de dictionnaire, aucun écrit quelconque; pas même d'interprètes instruits pour aider à vaincre systématiquement les premières difficultés. Voilà donc des hommes en face de tribus qu'ils veulent instruire et avec lesquelles ils ne peuvent communiquer! Il faut tâtonner et, par des signes, commencer à apprendre les noms des choses les plus usuelles. Après des mois de recherche, croire saisir quelques règles de grammaire; un mois plus tard, rire de la bonhomie avec laquelle on avait cru faire une découverte. On com-



mence à essayer de rédiger quelques prières, quelques leçons de catéchisme; on craint que chaque phrase ne soit une hérésie, et de fait, que de choses incroyables et incompréhensibles ont été dites dans les premiers essais de ce genre! »

Toutes ces épreuves accumulées ne réussissent pas à entamer le zèle des apôtres, mais affermissent au contraire leur désir de se sacrifier pour le salut de ces populations déshéritées. Elles montrent aussi quelles qualités devront être requises de ceux qui seront appelés à venir leur prêter main-forte. Le chef de la mission exprime là-dessus nettement ses desiderata. Il veut des « gens prêts à faire tout ce qu'on leur demandera. Il faut faire ici Marthe et Marie, il faut conduire le spirituel et le temporel. Si ce sont des hommes qui n'entendent rien à bâtir, conduire les gens, etc., ça n'ira guère. Le premier venu n'est pas propre à travailler ici. Il faut des hommes graves et au-dessus de tout soupçon. Pour tout dire en un mot, il faut des gens de jugement et d'esprit, mais en même temps animés par le zèle et la piété... Il serait désirable aussi qu'ils parlent l'anglais; c'est une langue nécessaire ici. » (Les premiers missionnaires l'entendent un peu, mais ne la parlent guère). Un hiver passé au lac des Deux-Montagnes, à l'étude de l'algonquin, serait une chose excellente. Trois ou quatre mois là vaudraient mieux que deux ans

à la Rivière-Rouge où l'on manque de manuels et d'interprètes.

Le premier venu n'est pas propre à travailler ici... Il y faut des prêtres triés sur le volet, pieux, zélés et... débrouillards. C'est ce que le fondateur devra répéter inlassablement jusqu'à sa mort, car on ne le comprendra pas toujours ainsi en Canada.

V.

L'Episcopat

Il avait été convenu que l'abbé Provencher reviendrait à Québec au bout de deux ans, pour rendre compte de l'état de sa mission. Ce long voyage ne pouvait s'accomplir sans qu'un autre vînt prendre sa place. Le 12 août 1820, l'abbé Thomas Destroimaisons, dit Picard, arrivait à la Fourche, accompagné d'un séminariste, M. Sauvé. Quatre jours après, le curé de Saint-Boniface se mettait en route. Il emmenait avec lui le jeune Edge, dont la vocation à l'état ecclésiastique ne s'était pas confirmée. Depuis six semaines, M. Dumoulin cheminait vers les côtes de la baie d'Hudson, où son confrère avait été empêché de se rendre l'année précédente.

Deux mois après avoir quitté la Rivière-Rouge, le voyageur était à Montréal. En reprenant contact avec la civilisation, il s'aperçut que ses pauvres vêtements tombaient en lambeaux. Les remplacer n'était pas chose facile, les crédits de la mission, — fruit de la

souscription de 1818, — étant complètement épuisés. Il dut emprunter quelques piastres pour s'acheter une soutane, des souliers et un chapeau. En attendant la livraison de ces effets, il lui fallut « rester enfermé au logis, tant se trouvaient en mauvais état ceux qu'ils devaient remplacer. »

Le règlement de certaines affaires l'oblige à séjourner quelque temps à Montréal. En se rendant à Québec, il passe par Nicolet où il salue sa famille et console celle de son confrère l'abbé Dumoulin. Vers la fin d'octobre, il est enfin aux pieds de son évêque. Ce n'est pas sans émotion que Mgr Plessis serre dans ses bras ce vaillant missionnaire qui a si bien répondu à ses espoirs et jeté sagement les bases de l'Eglise de l'Ouest. En l'écoutant dire les difficultés des débuts, les promesses de l'avenir et l'immensité du champ d'apostolat ouvert là-bas au zèle des Canadiens, il ne peut que louer Dieu de lui avoir inspiré cette œuvre féconde et l'heureux choix de celui auquel il l'a confiée.

Mgr Plessis revenait de Rome et de Londres, où il avait gagné le premier point dans la division de son vaste diocèse. Il remit à son vicaire général des bulles le préconisant évêque titulaire de Juliopolis en Galatie et coadjuteur de l'évêque de Québec pour le Nord-Ouest. M. Provencher, tout interdit, rendit le document sans l'ouvrir. Il désirait avoir un peu de temps

pour prier et réfléchir, avant de se lier pour toujours et d'accepter une aussi lourde responsabilité.

L'évêque n'insista pas; il savait pouvoir compter sur son esprit d'obéissance et son dévouement apostolique. Il écrivait quelques jours plus tard à son ami l'abbé Raimbaud, supérieur du Séminaire de Nicolet: « Vous n'imaginez pas avec quelle consolation j'ai revu ce vertueux ecclésiastique. Sous quelque rapport que je le considère, il me paraît en mesure. Bon esprit, connaissant très bien la délicatesse de sa position, gravité, douceur, modestie, etc.... Plus je l'étudie, plus je trouve d'uniformité, de bon sens, de gravité et de sagesse dans son caractère. Peut-être ne réunit-il pas toutes les qualités qu'il faudrait à un évêque vivant dans le grand monde, ayant à traiter avec toutes sortes de gens, obligé à beaucoup d'égards, de ménagements et de délicatesse. Ce n'est pas un homme du monde, mais un homme de Dieu, qui partout saura faire respecter et aimer la religion. »

L'abbé Provencher devait forcément séjourner un assez long temps au Canada. Il lui fallait trouver des ressources en hommes et en argent pour continuer le travail à peine ébauché. En vue de lui faciliter cette tâche, Mgr Plessis le nomme curé d'Yamachiche, dans le district des Trois-Rivières. C'est une grosse paroisse; la besogne y est écrasante. Absorbé tout le jour par les devoirs de son ministère, il n'a

guère que la nuit pour penser à sa propre affaire, pour peser le pour et le contre dans la grave décision que l'on attend de lui.

Quelle lutte intérieure angoissante se livre alors chez le candidat à l'épiscopat, une lettre adressée à son évêque nous en donne une juste idée. C'est un sujet qu'il préfère traiter par correspondance. La plume à la main, il dévoile à son supérieur le fond de sa pensée; ce qu'il n'ose pas toujours faire en sa présence.

En toute humilité, le sujet élu lui apparaît « sans science, sans vertu, sans expérience, sans intelligence pour les affaires. Que fera-t-il, ce pauvre évêque de Juliopolis, naturellement timide, aimant la vie retirée et solitaire? Il ferait peut-être un pauvre religieux occupé à se sauver lui-même, mais jamais un homme d'affaires, jamais surtout un évêque qui n'a pour ainsi dire le temps de penser à lui qu'après avoir pourvu aux autres. Vous lui avez montré une voie qui va le perdre et qui perdra tout; car il s'agit de fonder une Eglise. Y avez-vous pensé? Pauvre Eglise, que tu seras mal fondée! »

Ce bon Mgr Plessis le juge avec bienveillance, mais ne s'illusionnerait-il point sur les capacités de son modeste collaborateur? « Vous avez trop bonne opinion de moi. Vous me croyez capable en tout... Elevé pour ainsi dire par vous, aurais-je pu croire que vous auriez songé à m'élever si haut? En entrant dans le



clergé, je me suis toujours proposé de me laisser conduire par mes supérieurs, sans hésiter ni murmurer. Je l'ai fait passablement, je crois, me défiant de ma jeunesse, me confiant dans votre prudence. J'ai tout sacrifié pour exécuter, je ne dis pas vos ordres, car vous ne m'avez jamais rien commandé, mais votre volonté suffisamment marquée. »

Franchement, n'a-t-il pas eu déjà plus qu'il ne méritait?... « Vous m'avez fait grand vicaire; c'était trop. Je n'avais pas ce qu'il fallait pour remplir cet office; je le sentais, je le dis alors. Je l'ai accepté cependant parce que vous vouliez donner un peu plus de lustre à une mission qui s'annonçait si bien. On a murmuré contre ma promotion. On n'avait pas tout à fait tort en cela... Mais que n'en êtes-vous resté là? Pourquoi me mettre à la tête d'un clergé quand j'ai peine à me soutenir dans mon état actuel? Mon Dieu! que ne suis-je encore dans le simple rang des vicaires! On ne penserait pas à moi. Faut-il qu'en avançant en âge, plus qu'en vertu, je me voie pour ainsi dire forcé de regretter d'être entré dans un état pour lequel j'ai eu du penchant dès mon enfance. »

Ce n'est cependant ni par lâcheté, ni par égoïsme qu'il parle ainsi. « Ne croyez pas que ce soit la peur des misères et des fatigues attachées à ma mission. Je ne me suis pas fait prêtre pour amasser de l'argent... J'irai, s'il le faut, consacrer ma jeunesse à la Rivière-Rouge,

mais comme simple prêtre... Dans tout cela j'obéis à mon évêque. Quoique je voie que l'oeuvre en souffrira, je marcherai... je dépends de vous, parlez et j'obéirai. Mais pour l'épiscopat, c'est autre chose... Jamais je ne pourrai me persuader que je suis né pour être élevé à un si haut rang... Ecoutez un peu la voix publique: elle est contre moi... »

L'abbé Provencher dit vrai: la mission de la Rivière-Rouge est loin de rencontrer une approbation unanime. Les propos hostiles répandus par la Compagnie du Nord-Ouest ont fait leur chemin et trouvé crédit même dans les milieux ecclésiastiques. Des prêtres en vue ne se gênent pas pour affirmer que l'entreprise est vouée à un échec certain. C'est folie, d'après eux, d'envoyer des missionnaires dans ce pays perdu, où le résultat de leur travail sera toujours insignifiant en regard des lourdes charges de leur entretien. Et puis, de quelle nécessité peut bien être une mission permanente? Il ne s'agit, après tout, que d'administrer le baptême aux enfants,—et le premier venu peut baptiser...

Le coeur de l'apôtre de la Rivière-Rouge se serre à entendre des confrères ramener tout le ministère en pays de mission au premier des sacrements. Que font-ils des nombreux adultes qui demandent à être rechristianisés et des populations indiennes encore plongées dans le paganisme? Ce sont d'ailleurs les mêmes confrères qui ajoutent charitablement: « A sup-

poser qu'il y ait une oeuvre à faire là-bas, ce n'est pas l'abbé Provencher qui est de taille à la mener à bien. Un jeune prêtre de 33 ans, sans expérience, sans relations, dont les études ont été notoirement écourtées!... »

Le tourment du pauvre curé temporaire d'Yamachiche s'aggrave du fait qu'il ne peut s'ouvrir à personne pour en obtenir un peu d'aide,—sauf à son évêque qui est contre lui. Il doit faire le mystérieux sur une chose que tout le monde sait et désapprouve généralement. Ce silence de sa part fait croire qu'il est content et fier d'être évêque. Se confier à tout le monde et déclamer contre le projet serait créer des embarras à Monseigneur et peut-être tuer une entreprise qui doit tourner à la gloire de Dieu. Il ne désapprouve pas la nomination d'un évêque pour l'Ouest, tout en l'estimant un peu prématurée; il s'objecte plus au choix du sujet qu'au principe de l'érection. Il est bien décidé à se défendre tant qu'il pourra, sans faire grand bruit; mais il n'aimerait pas que le monde connût ses sentiments sur cette matière. Il aime mieux qu'on le croie désireux de l'épiscopat que de se rendre responsable du mal qui pourrait résulter d'une rupture ouverte.

C'est à Mgr Lartigue qu'il confiait ainsi ses anxiétés, au moment où celui-ci allait devenir coadjuteur de l'évêque de Québec pour Montréal. La réponse qu'il en reçut le rassura et

l'aida « à se rendre aux vues de la Providence manifestées par ses supérieurs. » Le 19 mars 1821, il écrivait à Mgr Joseph Plessis et lui offrait, comme «bouquet de fête» son acceptation pleine et entière:

« J'accepte en tremblant et en gémissant le fardeau qui m'est imposé pour la punition de mes péchés, pour le salut des fidèles et des infidèles confiés à mes soins.

« Dieu se sert souvent de ce qu'il y a de plus vil pour opérer de grandes choses et faire sa volonté; c'est sous ce point de vue que je me considère. Soyez désormais sans inquiétude sur mon compte... »

Et il signe bravement: « ✠ Joseph-Norbert, évêque de Juliopolis. »

Il prend néanmoins la liberté d'observer qu'à moins de changement pour le mieux d'ici là, un délai jusqu'à l'année suivante lui semble préférable. La mission n'en souffrira pas. Les deux prêtres et le séminariste installés là-bas suffisent pour le moment au besoin du ministère. Dans l'état de pénurie et d'incertitude où se trouve la colonie, il est sage de temporiser. A la Rivière-Rouge, la terre n'a rien produit depuis trois ans et la visite des sauterelles est plus que probable pour une saison ou deux encore. Mieux vaut ne rien entreprendre à la légère et ménager les faibles ressources dont on dispose. Peut-être pourra-t-on récolter quelque chose d'ici là, ce qui rendra la subsistance moins difficile. Le régime du pemmican trois

fois par jour est ruineux pour l'estomac et pour la bourse des missionnaires. Le curé d'Yamachiche économisera comme il sait le faire, en vue de ses besoins futurs. En plus de la dîme qui fournit peu, le grain étant à très bas prix, il a l'usufruit d'une terre qui rapporte un assez bon revenu en foin, sans autres frais que ceux de la moisson et de l'entretien des clôtures. Pour grossir ses maigres épargnes, au lieu d'habiter le presbytère, il loge chez un paroissien. Après ses deux ans de séjour à la Fourche et à Pembina, il se trouve entouré d'un luxe relatif. Mais peut-il s'abandonner à la jouissance du confort, lui qui vient de se vouer délibérément, pour le reste de ses jours, à une vie de dénuement et de misère?

Le sort de la colonie de la Rivière-Rouge est dans le moment assez précaire. Son illustre fondateur, lord Selkirk, épuisé par les luttes harassantes qu'il a dû soutenir contre ses puissants adversaires, vient de mourir en France. La mission catholique perd un insigne bienfaiteur et toute l'œuvre de colonisation du noble Ecossais, si péniblement édifiée, peut disparaître avec lui. Que va-t-il advenir des nombreux procès toujours pendants entre les deux compagnies rivales? Les héritiers auront-ils assez de hauteur de vues et d'autorité pour poursuivre le dessein vaste et désintéressé du maître? De toute façon, le sort de l'Eglise naissante de l'Ouest se trouve lié à celui des colons. M. Pro-

vencher fait preuve de réelle sagesse en conseillant de ne rien brusquer et de voir comment tourneront les événements avant de prendre une décision finale.

Lord Selkirk s'était montré sans cesse irrémédiablement hostile à toute idée d'entente avec la Compagnie du Nord-Ouest. Depuis longtemps, cette solution apparaissait à plusieurs des intéressés comme très désirable. On ne pouvait soutenir indéfiniment une concurrence aussi ruineuse. Les deux entreprises, qui accusaient chaque année des pertes considérables, étaient à la veille de la banqueroute. Alexander Mackenzie, tête dirigeante de la Compagnie du Nord-Ouest, était mort lui-même quelques semaines avant son rival. Du vivant des deux chefs, aussi avides l'un que l'autre de domination, aucun compromis n'était possible. Eux disparus, les pourparlers s'engagèrent à Londres et aboutirent rapidement. Le 1er juin 1821, la fusion était opérée. Les deux compagnies n'en feraient plus qu'une seule sous le nom de Compagnie de la Baie d'Hudson.

Autre sujet d'angoisse et d'incertitude pour la mission de la Rivière-Rouge. Quelles dispositions montrera à son égard la nouvelle société? Est-ce l'esprit de l'ancienne Baie d'Hudson ou celui du Nord-Ouest qui l'emportera? Maintenant que la colonie est devenue la chose de tous, l'hostilité des gens du Nord-Ouest n'a plus sa raison d'être; ils se doivent de favoriser la mission catholique. Elle a plus colonisé

en deux ans, sans frais, que Selkirk en dix ans avec des déboursés immenses. On s'en est fort bien rendu compte dans les milieux protestants d'Angleterre. Au Canada, où l'opinion est faite par la Compagnie du Nord-Ouest, « on ne voulait croire que les gens qui avaient intérêt à en dire du mal »; on exigeait que tout fût immédiatement organisé aussi en grand que dans le pays. Comme si la Nouvelle-France n'avait pas eu des débuts très modestes! « Dieu veuille que ce petit grain jeté en terre produise et devienne un grand arbre! »

Ces dix-huit mois passés à Yamachiche furent excessivement remplis. Outre le ministère paroissial, qui prenait la majeure partie de son temps, l'évêque élu s'astreignait à une étude sérieuse des sciences ecclésiastiques qu'il n'avait pas encore abordées. Pour se préparer à recevoir la plénitude du sacerdoce, il a entre autres livres *De la sainteté et des devoirs de l'épiscopat,* que lui a fait passer un évêque. « C'est dommage que je ne l'aie pas eu plus tôt, remarque-t-il, il m'aurait fourni des armes dans le combat trop faible que j'ai livré pour me défendre d'accepter ce fardeau. »

Il lui faut aussi voyager, visiter les séminaires, entrevoir de jeunes ecclésiastiques en vue de recruter des ouvriers pour le vaste champ qui lui est confié. Plusieurs, au contact de cet apôtre débordant de zèle, croient sentir naître une vocation de missionnaire, mais ce premier

mouvement n'a pas de suite; les sacrifices qu'on exige sont au-dessus de leurs forces. C'est tout juste s'il réussit à décrocher un simple clerc minoré. Ce peu d'empressement chez la jeunesse canadienne à porter l'Evangile aux peuples délaissés l'étonne et l'attriste. Quelle perspective peu encourageante pour celui qui vient d'accepter une si lourde charge! Le premier, il fait ce rapprochement douloureux qui s'imposera à ses successeurs et que l'un d'eux, Mgr Grandin, traduira par ces mots: « Pas une queue de loup ne se perd dans nos pays de désolation, et l'on ne trouverait pas des prêtres pour y venir chercher des âmes! »

Le nouvel élu était enfant de Nicolet et élève de son Séminaire: il convenait que le sacre eût lieu à cet endroit, et tel était le désir de Mgr Provencher. Mais à la suite de la construction de deux tours latérales à l'église, les murs de celle-ci s'étaient lézardés au point de faire redouter la chute de l'édifice. Mgr Plessis ne voulut pas prendre sur lui d'y permettre la cérémonie. Elle eut donc lieu aux Trois-Rivières, le 12 mai 1822. Le consécrateur fut Mgr Plessis, assisté de Mgr Panet, son coadjuteur de Québec, et de Mgr Lartigue, son coadjuteur de Montréal. Ce fut la première consécration épiscopale au Canada faite régulièrement par trois évêques.

La nouvelle Compagnie de la Baie d'Hudson avait promis le passage gratuit à la Rivière-

Rouge pour le prélat et son compagnon. C'était une excellente aubaine pour la mission, qui allait ainsi pouvoir bénéficier de la plus grosse partie des épargnes patiemment amassées à Yamachiche. Mais au dernier moment, il y eut contre-ordre: on n'était plus en mesure de les transporter gratuitement. Mgr de Juliopolis dut équiper son propre canot(1). Comme il avait eu aussi à payer les frais de sa consécration, toutes les précieuses économies y passèrent. Il allait revenir à Saint-Boniface aussi dénué qu'il l'avait quitté deux années auparavant. Le départ eut lieu le 1er juin.

L'île Drummond, où les voyageurs sont le 22, révèle une situation lamentable. Il y a là quatre ou cinq cents âmes, rien que des catholiques, mais assez pauvres chrétiens et la plupart mariés sommairement. Les Canadiens valent moins que leurs femmes et leurs enfants. Le prélat y dit la messe, baptise et confesse. Ces missions passagères ont peu de résultats, étant donnée l'ignorance de la population. Il faudrait qu'un prêtre vînt y séjourner quelque temps, de même qu'au Sault-Sainte-Marie et à Michillimakinak. Au Sault, au fort William et au lac de la Pluie, même ministère hâtif en passant. Le nombre des baptêmes administrés atteindra la centaine à la fin du voyage.

---

(1) Par la suite, l'évêque et ses missionnaires eurent leur passage gratuit sur les canots de la Compagnie.

Par les rencontres faites en chemin, on apprend que la rareté des vivres a sévi depuis un an presque partout dans le Nord. Cette révélation rend plus pénible à l'évêque missionnaire la maigreur de ses ressources. Sur le lac Lacroix, les sauvages, sans doute poussés par la famine, dérobent aux voyageurs un sac de blé, un sac de maïs et une soixantaine de livres de farine. Impossible de se ravitailler désormais. Il faut supporter tant bien que mal cette privation inattendue, qui vient s'ajouter aux fatigues et incommodités habituelles sur la route des pays d'en haut.

Le 7 août, le canot portant le nouvel évêque remontait la rivière Rouge. La nouvelle de son arrivée l'avait déjà précédé à Saint-Boniface. M. Destroimaisons se mit en devoir de rassembler le plus de monde possible. La chrétienté, qui avait hâte de revoir son bien-aimé pasteur, ne se fit pas prier pour être au rendez-vous. Toute la colonie était massée le long de la rivière lorsque le canot déboucha en vue du fort Douglas. Les hommes avaient apporté leurs fusils, comptant bien faire parler la poudre pour célébrer l'événement.

Un vieux coureur de bois dont la venue au pays datait des premiers temps de la Compagnie du Nord-Ouest, flânait aux environs quand éclatèrent les premières détonations. Intrigué par ces marques de réjouissances insolites, il

s'approcha du groupe des manifestants pour s'enquérir du motif de la démonstration.

— Ne savez-vous pas, lui dit-on? C'est un évêque qui arrive!...

Un évêque!... Le bon Canadien n'en avait sans doute jamais vu et ne connaissait ce personnage que de nom. La chose lui parut néanmoins formidable et lui arracha cette exclamation spontanée:

— *Un évêque icitte! Ben! c'est ben le diable!...*

Ce fut au milieu des salves répétées de mousqueterie et des acclamations joyeuses de tout son peuple que Mgr de Juliopolis arriva triomphalement sur le théâtre de ses premiers labeurs. Il y était désormais lié pour toujours. Il débarqua près de son humble demeure, le coeur gros d'émotion, heureux de revoir et de bénir ses chers enfants qui l'entouraient. Le spectacle réconfortant qu'il avait sous les yeux et la perspective de tout le bien à opérer dans ce pays encore à demi sauvage le dédommageaient amplement du lourd sacrifice qu'il venait de consentir pour répondre à sa haute vocation.

VIII

Pembina et la Prairie-du-Cheval-Blanc

Pendant l'absence du chef de la mission, la colonie eut encore à souffrir de la rareté des vivres. Les terribles sauterelles continuèrent leurs ravages. Pour comble de malheur, les bisons s'éloignèrent dans la prairie et la chasse donna très peu. Si personne ne mourut de faim, tous furent condamnés à de dures privations. Heureusement, la récolte de 1822 allait être abondante et écarter pour quelque temps le spectre de la misère.

L'abbé Dumoulin était resté à Pembina, qui attirait toujours le gros de la population. A Saint-Boniface, M. Destroimaisons avait pris la place de Mgr Provencher. Tout en desservant la petite mission, il faisait la classe aux garçons et initiait même aux éléments latins quelques-uns des mieux doués.

La chapelle commencée deux ans plus tôt restait inachevée, faute de ressources. Pour cathédrale, le nouvel évêque dut donc se contenter du modeste oratoire aménagé par lui-mê-

me dans sa pauvre demeure. A la Toussaint, il put prendre possession de tout le logis, enfin terminé, dont il n'avait occupé jusqu'alors qu'une faible portion.

A l'automne de 1820, un ministre protestant, le Révérend John West, était arrivé à la Rivière-Rouge. Les colons écossais furent franchement désappointés de voir venir non un presbytérien, mais un anglican, incapable de parler le gaélique. Il fonda immédiatement une école qui groupa une vingtaine d'enfants. Les rapports entre les missionnaires catholiques et le pasteur protestant semblent avoir été assez cordiaux, en dépit des efforts de ce dernier pour attirer à lui les Canadiens. Peu apprécié de ses ouailles non-conformistes, — ce qui le rendait inoffensif du point de vue catholique, —West quitta le pays au bout de trois ans.

La fusion des deux compagnies, en ramenant la paix entre deux factions ennemies, eut aussi pour résultat de grossir l'effectif de la colonie. Un bon nombre de postes de traite n'avaient plus leur raison d'être et furent supprimés. La plupart des hommes congédiés ne se souciaient guère de retourner dans leur pays d'origine. Accoutumés à la vie de l'Ouest, ils préféraient s'installer avec leurs familles aux environs de la Fourche, où des terres leur étaient offertes. Bientôt la Rivière-Rouge compta une population de 1,500 âmes, parmi lesquelles l'élément français dépassait facilement l'élément écossais. Elle allait sans doute y ga-

gner en stabilité et en relative prospérité. Mais ce développement imprévu exigeait des progrès correspondants de la part de la mission. Ses faibles ressources en personnel et en argent allaient-elles lui permettre de faire face à la situation?

L'exécuteur testamentaire de lord Selkirk était son beau-frère John Halkett. Venu pour se rendre compte des affaires de la colonie, il l'avait quittée depuis quinze jours lorsqu'arriva Mgr Provencher. Avant de partir pour la baie d'Hudson, il avait laissé à l'évêque une lettre qui posait un grave problème et dont le ton marquait assez qu'il ne nourrissait point à l'égard des catholiques les sentiments du noble comte.

Un traité conclu entre Londres et Washington laissait aux Etats-Unis tout le territoire situé au sud du 49e degré de latitude, et l'on venait de découvrir que Pembina se trouvait ainsi dans les lignes américaines. Ceci n'était guère du goût de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui voulait en rappeler au plus tôt les gens établis là. Halkett, en communiquant cette décision au prélat, formulait des reproches assez vifs à l'adresse des missionnaires qui, à son avis, avaient méconnu les desseins de lord Selkirk en favorisant Pembina au détriment de Saint-Boniface. Il sommait son correspondant, en termes assez cavaliers, d'avoir à faire éva-

cuer ce poste et à réunir ses ouailles dans le voisinage du fort Douglas.

Mgr Provencher répondit sur-le-champ par une lettre aussi ferme que l'exigeaient les circonstances, ayant garde toutefois de ne pas indisposer inutilement l'autorité suprême de la colonie. Tout en approuvant la décision d'abandonner Pembina, il en montrait la difficulté d'exécution: « Cette émigration est absolument impossible cette année, parce que personne ne sera pressé de s'établir à la Fourche pour évidemment y mourir de faim. Bien loin que la Fourche soit capable de nourrir les émigrés de Pembina, il faudra qu'une partie des habitants de la Fourche aille encore cet hiver chercher la vie à Pembina. »

Quant au reproche d'avoir enfreint les directions de lord Selkirk, celui-ci, en « demandant des prêtres catholiques, entendait sans doute que ce serait pour instruire tous les catholiques de l'endroit, et surtout les Métis canadiens. Or, la plus grande partie des catholiques et tous les Métis étaient à Pembina et ne pouvaient absolument pas quitter ce poste pour venir à Saint-Boniface, où ils n'auraient pas pu vivre. Il fallait bien aller les trouver là. Les agents de la colonie approuvaient alors ce plan ouvertement; nous devions les supposer assez instruits des intentions de lord Selkirk pour nous en rapporter à eux... Depuis quatre ans, on n'a pas dit un mot contre cet arrangement... »

Au lieu du retour en masse à la Fourche Mgr Provencher favoriserait plutôt l'établissement d'une colonie sur le lac Manitoba. Les Métis pourraient y vivre de chasse et de pêche, —ce qui leur va mieux que le travail des champs,—et ils ne seraient pas bien éloignés de Saint-Boniface. Mais la proposition ne sourit pas à Halkett, qui maintient ses ordres pour une retraite immédiate. Cependant la Compagnie elle-même n'a pu abandonner son poste de commerce à l'automne, la saison étant trop avancée. La mission doit en faire autant. Entre temps, l'évêque va y passer quelques semaines au cours de l'hiver, afin de préparer les esprits à l'exode prochain.

La mission de Pembina, beaucoup plus importante que celle de la Fourche, a entraîné des dépenses relativement considérables et son abandon va se traduire par une perte sèche. On y a construit chapelle, presbytère, école, qu'il faudra délaisser. Pour la première fois cette année, on y a récolté du blé, ainsi que des patates, du maïs et autres légumes en abondance, « car M. Dumoulin a un fameux jardinier. » Depuis l'automne, il a même une vache qu'il a payée 25 louis. « Elle est très belle, dit-on, mais ne lui donne point de lait. » Le curé de Pembina, qui est décidément un pionnier de l'agriculture, « a aussi une poule et un coq qui lui ont donné en deux couvées treize poulets; il n'y a que lui qui en a dans le pays. »

Il possède également quelques moutons, mais qui ont peu multiplié depuis un an.

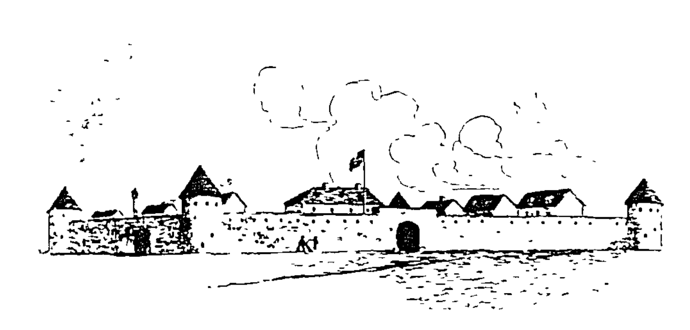
Bien que la nostalgie commence à le toucher, Dumoulin est toujours le missionnaire au grand cœur qui se donne tout entier à son travail. Rien ne lui coûte quand il s'agit de dispenser l'instruction religieuse et les secours spirituels à ses chers Métis et Indiens. Les Sioux ont déterré la hache de guerre et font des incursions sanguinaires à travers la prairie; ils ont tué une dizaine de personnes depuis le printemps. Pour être à l'abri de leurs attaques, les chasseurs sont obligés d'aller par bandes imposantes; ils abandonnent donc presque entièrement le poste de Pembina, emmenant avec eux femmes et enfants. Leur missionnaire les suit d'étape en étape, inaugurant ce ministère nomade qui durera aussi longtemps que les grandes chasses des plaines. Il célèbre la messe sous la tente dès l'aube; dans la journée, il fait le catéchisme, s'occupe des blessés et des malades, prend sa large part des risques et des privations de cette vie aventureuse. Il est le conseiller et le père des Métis qui l'ont en haute vénération.

Les Indiens, de leur côté, ont pour lui un respect dans lequel entre une certaine crainte superstitieuse; ils le considèrent comme un être quasi surnaturel. Un jour l'un d'eux, campé sur le bord de la Pembina, apercevant sur l'autre rive le missionnaire absorbé dans la ré-

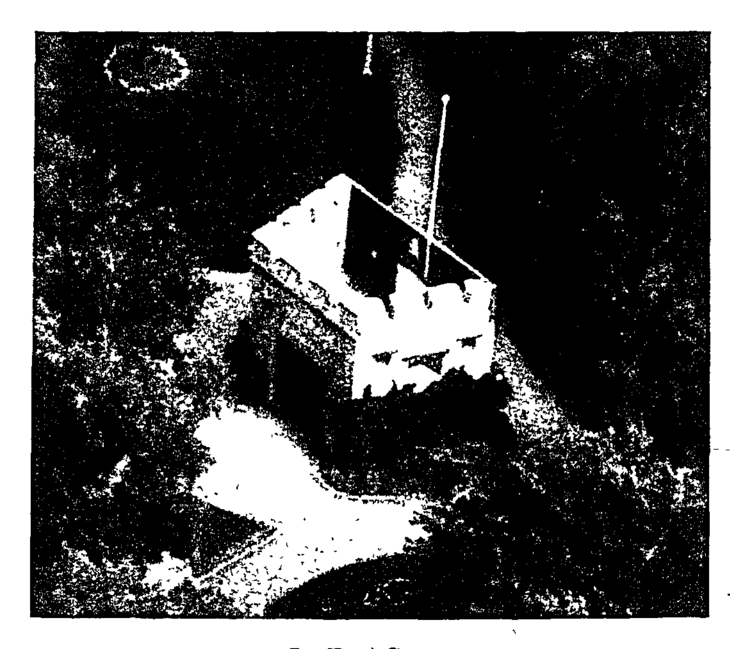


Sir George Simpson
Gouverneur de la Terre de Rupert,
(1831-1860)

Cliché de la Compagnie de la Baie d'Hudson



Le Fort Garry
D'après un croquis d'Alexander Hunter Murray remontant à 1845.



Le Fort Garry
Ce qu'il en reste aujourd'hui, à deux pas de la gare du Chemin de fer National et de l'hôtel Fort Garry.

Clichés de la Compagnie de la Baie d'Hudson

citation de son bréviaire, voulut s'assurer s'il était réellement de chair et d'os, comme tout le monde. Saisissant son fusil, il visa avec soin son homme à la tête. La balle traversa le haut de forme de M. Dumoulin à deux pouces au-dessus de la chevelure. Il en fut quitte pour une bonne peur. Aux yeux du naïf sauvage, l'épreuve avait été concluante: la Robe Noire était invulnérable... A moins que cet acte singulier n'eût un autre motif nettement hostile, car il récidiva un peu plus tard avec le même résultat. Cette fois, l'Indien fut pris et garrotté, mais il réussit à s'échapper.

Selon le plan adopté, Pembina fut abandonné au printemps. Très peiné de voir ainsi s'écrouler la mission à laquelle il s'était voué de toute son âme, l'abbé Dumoulin demanda son rappel. Son séjour à la Rivière-Rouge avait été exactement de cinq années. Au moment de son départ, le baptême avait été administré à 800 enfants et adultes; 120 mariages avaient été célébrés ou réhabilités; 150 personnes avaient été admises à la première communion. Plus de la moitié de ce travail apostolique avait eu pour théâtre Pembina.

Mgr Provencher regretta vivement le départ de son premier compagnon, un vrai missionnaire selon son cœur, dont il n'eut jamais à dire que du bien. De retour au Canada, celui-ci continua de s'intéresser à l'évangélisation des pays d'en haut. Il fut nommé curé d'Yamachiche, où le passage de l'évêque missionnaire

avait laissé un souvenir si vivace. L'année suivante, il publia une *Notice sur les Missions de la Rivière-Rouge* qui servit à lancer une deuxième souscription officielle pour leur soutien. Il y retraçait les œuvres accomplies là-bas et louait les vertus apostoliques de Mgr de Juliopolis. L'abbé Dumoulin devait reprendre son rôle de missionnaire au profit d'une autre région. De sa paroisse, il alla fonder des missions dans les réserves indiennes du haut Saint-Maurice (1837). Il devait mourir à Yamachiche un mois et demi après son ami l'évêque de Saint-Boniface.

Ainsi après cinq ans de durs labeurs et de privations, le chef se trouve, comme au début, avec un seul missionnaire et un catéchiste. Et encore l'abbé Destroimaisons, « bon prêtre plein de bonne volonté », mais qui réussit peu comme missionnaire, tourne-t-il les regards vers le pays natal. Le séminariste Sauvé est reparti par le canot qui a ramené l'évêque: encore une vocation qui n'a pas abouti! Mais Jean Harper, monté avec le prélat, est d'une autre trempe. Il s'occupe très sérieusement de son école, tout en se livrant à l'étude de la théologie; il a déjà reçu les ordres mineurs et sera ordonné prêtre à la Toussaint de 1824.

On réussit à faire descendre à la Fourche presque tous les Métis et les Canadiens de Pembina. Quelques-uns s'obstinèrent à rester; ils ne voulurent même pas laisser enlever le

presbytère et la chapelle, s'étant mis en tête qu'ils allaient avoir un missionnaire d'Amérique. Il fallut aller leur dire la messe de temps en temps. La mission subsista vaille que vaille et devait reprendre vie plus tard.

Ceux qui l'avaient abandonnée, contraints par les circonstances, à la demande des autorités civiles et religieuses, n'eurent guère à s'en féliciter tout d'abord. Les chefs de la colonie, bien que responsables pour une bonne part de leur pénurie, refusèrent à ces malheureux la moindre avance de provisions. Ils finirent par planter leurs tentes le long de la rivière, où ils vécurent pauvrement de la pêche, en attendant de pouvoir retourner à la chasse aux bisons. Ce traitement injuste irritait Mgr de Juliopolis, qui écrivait: « Il me semble pourtant que des gens accoutumés au pays et qui y sont nés devraient être encouragés de préférence à des gens qu'on fait venir d'Europe et qui se trouvent trompés dans leur attente et ne cherchent que le moyen de partir. » Ce travers singulier des gouvernants, qui les pousse à faire plus de cas des nouveaux venus que des pionniers, ne date pas d'hier.

Au printemps de l'année suivante, Cuthbert Grant, entré depuis peu au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson,—en dépit de son rôle dans la malheureuse escarmouche de la Grenouillère, — la quitta pour aller s'établir sur l'Assiniboine, à une vingtaine de milles de la Fourche, dans un endroit appelé la Prairie-

du-Cheval-Blanc. Il y attira une bonne partie des anciens colons de Pembina, la plupart ses parents. Ce nouveau poste, destiné à prendre la place de l'autre en territoire américain, fut placé comme lui sous le patronage de saint François-Xavier(1). L'abbé Destroimaisons en eut la desserte.

Un autre groupe des anciens de Pembina s'établit sur les bords du lac Manitoba, malgré la défense des autorités. Une faction de mécontents adresse à Washington une pétition implorant la protection du gouvernement des Etats-Unis. L'évêque est soupçonné d'avoir été pour quelque chose dans cette affaire. C'est une étrange façon de reconnaître les efforts qu'il déploie pour remonter les courages défaillants et enrayer l'exode vers la frontière voisine. Mais les temps sont changés. A la direction de la Compagnie, les sentiments de bienveillance des débuts ont fait place à un esprit empreint d'hostilité. Il est douteux que les prêtres catholiques soient maintenant vus d'un bon œil. Si la mission était encore à fonder, elle attendrait longtemps... C'est du moins l'impression très nette de Mgr Provencher. Halkett a montré, en plus d'une circonstance, des dispositions peu sympathiques. Il a fait refuser du vin aux missionnaires et s'il n'avait dépendu que de lui, ceux-ci n'auraient pu continuer de

---

(1) On l'appellera aussi Grantown, du nom de son fondateur.

dire la messe. Après enquête, on a découvert que les marchandises ont été vendues trop cher aux colons et un ordre du gouverneur leur accorde un rabais de 20 % ; mais, chose singulière, la mission est exclue de cette mesure.

Heureusement, George Simpson viendra bientôt prendre la direction des affaires de la Compagnie. Sous cet habile administrateur, doublé d'un gentilhomme accompli, tout malaise disparaîtra, la tradition de lord Selkirk renaîtra et l'œuvre des missionnaires sera appréciée. Mais que d'épreuves encore à subir avant que soient écartées cette angoisse de la pitance quotidienne, cette pénurie générale qui est le grand obstacle à l'épanouissement d'une vraie vie religieuse !

IX

L'Evêque instructeur agricole

En vérité, l'état toujours précaire de la colonie est bien fait pour abattre les plus optimistes. Un bon nombre s'en vont. « Il ne manque à la plus grande partie que le moyen de sortir du pays. » Quelques bonnes récoltes ne suffisent pas à conjurer la disette. A cause du peu d'étendue de terre en culture, le grain moissonné est surtout destiné à fournir la semence pour l'année suivante. Si, d'aventure, il en est assez pour que l'on songe à faire du pain, la chose ne va pas aussi facilement qu'on le voudrait. On ne dispose que de meules grossières qui donnent beaucoup de travail et d'assez mauvaise farine. Lord Selkirk avait bien envoyé un moulin à vent, dès le début de la colonie, mais personne n'avait pu le mettre en état de fonctionner. Il fallut faire venir d'Angleterre un constructeur pour le monter. Le fameux moulin ne commença à moudre qu'en 1825, après avoir été dix ans inactif. La Compagnie le vendit à un particulier et le contrat

spécifia « qu'il prendrait la mouture comme en Canada, au jugement des messieurs de la mission catholique. » Ainsi, à l'origine d'une industrie qui devait acquérir plus tard une si grande importance dans le pays, ce fut l'évêque de la Rivière-Rouge que l'on chargea de fixer des règles équitables sauvegardant les intérêts des colons et des meuniers. Preuve du haut prestige dont il jouissait déjà dans les milieux anglo-protestants. Le meunier fut autorisé à retenir un dixième, ce qui fut le taux pour tous les moulins du pays. Au bout de quelques années, on en compta dans la région une douzaine. A la Prairie-du-Cheval-Blanc, Cuthbert Grant installa même un moulin à eau qui entraîna un coûteux échec pour son propriétaire. A vrai dire, la meunerie devait rester longtemps une industrie peu rémunératrice.

Que la sécheresse ou le feu ravage la prairie: c'est l'éloignement immédiat du bison, et « sans viande, on fait pauvre vie. » Les rares animaux domestiques amenés d'Europe par les premiers colons avaient disparu dans la période des troubles. En 1822, quelque 300 têtes de bétail furent importées des Etats-Unis et vendues aux habitants assez fortunés pour en faire l'acquisition. Deux ans après, le chef de la mission de Saint-Boniface écrit: « Nous avons deux vaches qui donnent du lait, deux veaux de l'année et un de l'année dernière, douze poules, des poulets; enfin, nous commençons à nous monter. » D'année en année, il va s'efforcer

d'augmenter son troupeau, de façon à pouvoir « se passer des vivres sauvages qui ne valent pas grand'chose pour le goût et qui ne laissent pas de coûter cher. »

Depuis les débuts de la colonie, les habitants de la Rivière-Rouge venaient s'approvisionner à l'unique magasin du fort Douglas, sur présentation d'une demande signée du gouverneur. Ces comptes étaient réglés par lord Selkirk, que les colons devaient rembourser avec les produits de leur récolte. La plus grande partie de ces dettes ne furent jamais payées. En 1823, le système du crédit fut abandonné et l'on ne vendit plus qu'argent comptant. Il n'y avait pas eu jusqu'alors de monnaie d'aucune sorte en circulation. La Compagnie émit des billets d'un schelling, de cinq schellings et de vingt schellings; les sous ne devaient faire leur apparition que quelques années plus tard. Le troc ne demeura pas moins en faveur dans nombre de transactions commerciales.

Le prix des marchandises au magasin de la Compagnie était basé sur le prix coûtant en Angleterre, plus 33 1/3% pour les frais de transport et 58% pour le profit. Les denrées importées de Londres se détaillaient donc à la Rivière-Rouge à peu près le double de leur valeur originale. Le ravitaillement de la colonie était par lui-même une entreprise fort payante.

Le gouverneur Simpson accorda la faveur à la mission de se fournir au magasin sans payer immédiatement, ce qui lui fut d'un grand se-

cours. En 1825, il la dotait d'une gratification annuelle de 50 livres sterling, plus une « allocation de sept pièces,—une pièce représentait une centaine de livres,—consistant en thé, café, sucre, riz, chocolat, vin, etc. (En 1830, la gratification devait être portée à 100 livres sterling.) Le conseil de la Compagnie de la Baie d'Hudson, tenu cette année-là à York-Factory, reconnaît officiellement les « grands services rendus par les efforts bienveillants et infatigables de la mission catholique de la Rivière-Rouge pour le bien et l'instruction morale et religieuse de ses nombreux fidèles » et note « avec grande satisfaction que l'influence de la mission dirigée par le Très Révérend Evêque de Juliopolis a toujours été en faveur des meilleurs intérêts de la colonie et du pays en général. »

Ce témoignage, venu d'un tel milieu, pouvait réjouir à juste titre le cœur du prélat. La tâche était pénible, certes, mais quel réconfort de la voir comprise et appréciée des plus hautes autorités civiles!

Le gouverneur, qui savait le prix des forces spirituelles pour l'avancement de la colonie, ne négligeait rien non plus, on le devine, pour promouvoir son essor économique. Il tenta plusieurs essais agricoles et industriels dont le succès ne répondit pas aux efforts déployés et aux dépenses encourues. La ferme expérimentale de Hayfield, l'un des projets favoris de lord Selkirk, dut être abandonnée en 1822; une

partie des bâtiments fut incendiée par négligence. Il en coûta $10,000 à la succession du fondateur. L'entreprise était prématurée. Qu'avait-on besoin d'une ferme modèle richement équipée, alors que les colons n'avaient encore ni charrues ni boeufs pour cultiver leurs champs, et pas même de volailles?... Cependant l'idée allait être reprise deux fois, plus tard, avec le même insuccès.

Une autre tentative suscita un certain enthousiasme et un souffle de prospérité dans la colonie: ce fut le tissage de la laine de bison. Avec une matière première si abondante, et si facile à se procurer, l'industrie ne pouvait, semblait-il, manquer de réussir. L'élevage du mouton sur une large échelle était impraticable au pays, à cause des ravages des loups, mais le roi des plaines pouvait y suppléer avantageusement. Sa toison, convenablement apprêtée, allait fournir le vêtement aux colons et même faire l'objet d'un fructueux commerce d'exportation... Dans cet espoir, les promoteurs se mirent à l'œuvre, payant des prix élevés pour les peaux de bison. Mais la verge de lainage, qui coûtait $12.50 à manufacturer à la Rivière-Rouge, ne put se vendre sur le marché de Londres que $1.10. Ce fut une rapide déconfiture et les tisseurs retournèrent à leurs modestes champs. Cependant, cette prospérité passagère avait mis de l'argent en circulation; beaucoup purent s'acheter des animaux, même

aux prix exorbitants demandés par les Américains.

Vers la même époque, les premières charrues firent leur apparition dans la colonie, révolutionnant bientôt la culture qui, pendant douze ans, n'avait connu que la bêche et la pioche. Le bois ne manquait pas pour en construire, mais il fallait faire venir le fer de York-Factory et payer le transport à raison de vingt-cinq sous la livre. Le précieux métal rendu sur place, il restait le travail du forgeron qui représentait $20. De sorte que posséder une charrue était un luxe réservé aux bourses les mieux garnies.

Mgr Provencher s'empressa de montrer à ses ouailles comment se servir de l'indispensable instrument aratoire. Il n'y a pas très longtemps encore, les derniers survivants de cette époque se rappelaient avoir vu leur évêque, la soutane relevée jusqu'à la ceinture, tenir les mancherons de la charrue que tirait dans son champ un attelage de boeufs. Seul ou avec ses serviteurs, il se livrait à tous les autres travaux nécessités par la récolte: jetant la semence en terre, coupant le grain à la faucille, liant les gerbes et battant les épis au fléau. Aucune besogne de cet ordre ne lui paraissait trop modeste pour qu'il s'y adonnât, en dépit de sa dignité épiscopale. Il considérait au contraire comme un devoir de sa charge de prêcher de parole et d'exemple pour hâter la libération



économique de son peuple par la culture du sol.

Il fit venir du Canada des plants d'arbres fruitiers qu'il s'efforça d'acclimater. On devine que la tentative eut peu de succès. Il fut plus heureux avec les légumes de jardin qui poussèrent admirablement.

Ce n'est pas une mince entreprise que de faire renoncer ces anciens coureurs de bois à leurs habitudes de vagabondage et de paresse. « Tous ces gens comptent trop sur la prairie pour vivre, ce qui les empêche de semer autant qu'ils devraient. » Ils comptent aussi trop « sur le magasin pour s'habiller, ce qui fait que les femmes, qui ne savent rien faire, se mettent peu en peine de l'apprendre. » La femme du fermier de la mission, qui est Canadienne, sait par bonheur travailler le lin et la laine. A l'instigation du pasteur, elle montrera à filer et à tisser aux filles de Saint-Boniface, « afin d'en donner l'idée et l'envie aux autres. » Pour favoriser cette industrie domestique naissante, on poussera la culture du lin qui vient parfaitement. Quant à la laine, on utilisera celle du bison qui est abondante et bon marché.

Mais ne voilà-t-il pas des préoccupations bien terre à terre pour un chef religieux uniquement chargé du salut des âmes? « Je ne sais si toutes ces choses temporelles entrent dans les desseins de Dieu », écrit-il à Mgr Plessis. Cependant, il ne laisse guère au scru-

pule le loisir de s'implanter. « J'en jugerais peut-être autrement ailleurs qu'ici, ajoute-t-il aussitôt; mais je crois que si la mission ne met pas cela en marche, personne ne s'en mêlera, et la pauvreté ira toujours croissant. » A la Rivière-Rouge, le royaume de Dieu se trouve immédiatement intéressé aux problèmes économiques. L'évêque doit mener de front le temporel et le spirituel. Au milieu de son troupeau, il remplit bénévolement les ingrates fonctions d'instructeur agricole.

Avec un homme de son caractère, aucun danger que ce moyen imposé par les circonstances empiète jamais sur la fin surnaturelle en vue. Les tracas de toutes sortes, les besognes les plus matérielles ne réussiront pas à amoindrir sa solide piété. Il restera jusqu'à la fin un homme d'étude, de prière et d'ardeur apostolique. L'un des traits les plus touchants de sa vie sera sa ponctualité à faire tous les jours le catéchisme aux adultes et aux enfants. L'assistance était fort irrégulière. On raconte qu'il lui arrivait parfois de n'avoir pour auditeur qu'un vieillard ou un jeune garçon, mais il n'y mettait pas moins de zèle dans ses explications. C'est dans l'attitude de la prière que la tradition populaire nous le représente le plus volontiers. Dans ses courses à travers la colonie, on le voyait toujours lisant son bréviaire ou récitant son chapelet. Pendant l'hiver, il allait lui-même à la provision de bois avec un traîneau tiré lentement par un bœuf. Debout

sur la charge de billots ou marchant en arrière, il trompait la longueur de la route en égrenant les avé. Nulle occupation, si humble fût-elle, ne pouvait le distraire de son inclination naturelle à élever son âme vers Dieu.

En 1825, le fléau des sauterelles était enfin conjuré et la Rivière-Rouge jouit d'une récolte abondante. Des étendues assez considérables de terre avaient été mises en culture, les animaux commençaient à se multiplier sur les fermes, de nombreuses maisons se construisaient, une grande activité régnait ici et là : tout semblait présager l'aube d'une ère de prospérité. Cependant, des myriades de souris firent irruption dans les champs, menaçant de tout détruire. « Elles coupaient le grain par le pied et mettaient cette paille par petits bouts, sans paraître chercher à se nourrir de l'épi. » Dieu merci, la saison était déjà assez avancée et leurs dégâts se réduisirent à peu de chose.

L'automne fut d'une rigueur inaccoutumée et l'hiver hâtif. Dès le 15 octobre, une tempête de neige soudaine et terrible s'abattit sur les plaines, mettant en fuite les troupeaux de bisons. Les chasseurs—presque tous des Métis—pris totalement au dépourvu, sans provisions, eurent à supporter d'incroyables souffrances. Plus d'une trentaine périrent de froid et d'épuisement. Les colons, peu éprouvés jusqu'alors, allaient avoir leur tour. L'hiver avait été extrêmement long et implacable : il y avait trois

pieds de neige dans la prairie et de quatre à cinq pieds dans le bois; sur la rivière, la glace mesurait près de six pieds d'épaisseur. Au printemps, un fort vent du sud fit fondre brusquement la couche profonde de neige. Les eaux se mirent à monter avec une rapidité terrifiante. Le 2 mai, elles s'élevèrent de neuf pieds en vingt-quatre heures. Franchissant les rives, elles déferlèrent en torrents à travers la prairie et toute la région ne fut bientôt qu'un immense lac. La glace ne se mit en marche que le 5 mai. « Elle était encore à cette saison aussi verte qu'en janvier. » Entraînée par la force du courant, elle se répandit le long des deux rives, rasant « une bonne moitié des maisons » et des écuries dont plusieurs furent emportées comme des fétus de paille jusqu'au lac Winnipeg. Spectacle tragique: on vit l'une de ces constructions en feu fuyant à la dérive au milieu de la nuit, la base sous l'eau, tandis que la partie supérieure flambait furieusement.

Les colons durent abandonner en hâte leurs foyers, poussant devant eux leurs bestiaux, pour se sauver sur les hauteurs. Mgr Provencher avait trouvé refuge, avec la plus grande partie de ses ouailles, sur un coteau de l'Assiniboine. L'espace non submergé se rétrécissait sans cesse. Bientôt les malheureux se virent, à leur grand effroi, cernés de tous côtés. Allaient-ils donc périr sur cet îlot, impuissants à lutter contre le terrible élément déchaîné? L'évêque les exhorta à redoubler de prières

pour obtenir la fin de l'épouvantable fléau. Il commanda deux jours de jeûne qui furent scrupuleusement observés. Le 20 mai, le niveau de l'eau demeura stationnaire, mais il ne devait pas se mettre à baisser avant une semaine. Il s'était élevé à seize pieds au-dessus du sol.

Ce fut vers le 15 juin seulement que les colons purent enfin revenir sur leurs petites fermes, après avoir vécu un mois sous la tente. Cet effroyable cataclysme n'avait fait heureusement qu'une victime. Les bâtiments qui n'avaient pas été emportés dès le début de la rafale, complètement minés par les eaux, s'étaient effondrés. Sur la rive droite, seules la maison et la chapelle de la mission restaient debout, mais fort détériorées. Les clôtures avaient été emportées, même celles en pieux debout qui entouraient la cour et le cimetière. Les ornements d'église et les livres de chants, posés sur un échafaud qui s'était effondré, avaient culbuté dans l'eau. Le pasteur de la Rivière-Rouge avait été privé de dire la messe pendant un mois et demi.

Cette fois, c'était la fin de la colonie. Du moins tout le monde le pensait. Mais il fallait compter avec l'indomptable énergie des Ecossais de lord Selkirk, qui avaient connu d'autres revers tout aussi terrifiants, et avec la résolution froidement arrêtée de l'évêque catholique de tenir coûte que coûte au poste où son chef

l'avait placé. Des deux côtés de la rivière, on se remit courageusement au travail.

Cependant, le coup fut trop dur à supporter pour les Suisses, les Meurons et quelques autres qui, au nombre de 250, émigrèrent aux Etats-Unis. Tout le monde les vit partir sans regret. La Compagnie de la Baie d'Hudson s'empressa même de faciliter leur exode en leur fournissant des vivres pour le voyage. Des gens du Nord, avec leurs familles, allaient bientôt venir prendre la place des partants.

La saison était bien avancée pour les semailles. On se hâta de confier à la terre de l'orge et un peu de blé qui, grâce à un été très chaud, mûrirent avec une rapidité surprenante; mais il fallut encore compter, pour vivre, sur la chasse et la pêche. Néanmoins, la mémorable inondation de 1826 marqua la fin des grandes infortunes. Une série de récoltes satisfaisantes modifia rapidement la face des choses. La colonie connut enfin la paix, le contentement et une relative abondance. Bientôt l'évêque de la Rivière-Rouge put écrire: « Tout le monde mangera du pain cette année. »

X

L'Evêque instituteur

Conformément aux instructions de Mgr Plessis, l'un des premiers soins des missionnaires avait été de pourvoir à l'instruction des enfants. Personne ne saurait disputer à Provencher le titre de premier éducateur de l'Ouest. La grande école de Saint-Boniface qui porte aujourd'hui son nom eut pour origine la modeste classe inaugurée dès 1818 dans son humble maison-chapelle. Il fallait de l'héroïsme pour se faire instituteur dans un pareil milieu. Nul encouragement à espérer de la part des parents qui, tous illettrés, ne voyaient pas l'utilité de savoir lire et écrire. Leurs habitudes nomades rendaient d'ailleurs impossible toute assistance un peu régulière. De sorte que, même avec des élèves intelligents, le maître était condamné à d'assez médiocres résultats.

L'une des raisons qui avaient tant fait hésiter le chef de la mission avant d'accepter l'épiscopat à la Rivière-Rouge, c'était la grande difficulté qu'il entrevoyait dans le recrutement de

son futur clergé. Les prêtres n'étaient pas assez nombreux au Canada. L'évêque de Québec, si bien disposé qu'il fût pour la lointaine mission, ne pouvait lui en fournir qu'avec peine. Un autre envisagerait peut-être ses besoins d'un œil moins favorable. Quant à former des sujets sur place, ce ne pouvait être qu'une solution à longue échéance; mais Provencher mit tout en œuvre pour la hâter.

Dans ce but, il dirigea vers les études les jeunes garçons les mieux doués, espérant découvrir en eux des vocations ecclésiastiques. C'est ainsi que débuta, fort modestement, le premier collège classique de l'Ouest.

Spectacle émouvant que celui du nouvel évêque penché anxieusement vers le faible noyau de ses jeunes collégiens, avec l'ardent désir d'y voir germer des vocations sacerdotales, —et invariablement déçu dans ses espoirs.

En 1821, alors qu'il dessert la paroisse d'Yamachiche, en attendant son sacre, il informe Mgr Plessis que le séminariste Sauvé, à Pembina, « paraît avoir cinq latinistes qui font bien » et pour lesquels il demande des grammaires, des *Epitome*, et autres petits livres classiques. De son côté, l'abbé Destroimaisons enseigne aussi les éléments latins à Saint-Boniface. Ancien professeur au Séminaire de Nicolet, il se complaît à cette tâche et se montre sévère sur la discipline. Benjamin Lagimonière et Danais, qui furent ses élèves, ont raconté que la maisonnette de seize pieds sur seize où

se donnaient les leçons n'offrait qu'un confort assez relatif. Quand ils avaient froid, en hiver, ils enlevaient leurs souliers mous et mettaient les pieds dans les cendres chaudes du feu qui achevait de mourir au centre de la cabane.

A son retour à la Rivière-Rouge, l'évêque signale « deux enfants qui promettent quelque chose. » Quelques mois plus tard il écrit: « Il se présente peu de sujets qui donnent espérance d'en tirer du secours; il y en a deux en syntaxe, mais ce n'est pas viande prête. » L'un, Victor Chénier, est Métis; l'autre, du nom de Sénécal, est Canadien français. Deux années se passent et les jeunes gens vont de progrès en progrès. Mgr de Juliopolis lui-même est maintenant leur professeur. « Je les pousse autant que je puis, dit-il, pour en tirer service. Dieu veuille qu'ils ne m'échappent point. Ils sont assez sages, faisant montre de mœurs réglées. » Il a aussi deux autres élèves plus jeunes. Une commande de livres classiques faite alors en Angleterre mentionne: « deux exemplaires des discours de Cicéron, trois gros Virgile avec la traduction en prose latine en marge, un Salluste, quatre dictionnaires latins-français et quatre dictionnaires français-latins. » On étudie ferme au Collège de Saint-Boniface, et les plus avancés sont à la veille de terminer leurs études. Hélas! l'année suivante, les événements se chargent de détruire un rêve caressé avec tant d'amour: « Les deux écoliers sur lesquels je comptais un peu l'an-

née dernière sont sans espérance cette année; l'un est déjà parti depuis le mois de janvier; l'autre, encore ici, est sans vocation pour l'état ecclésiastique. Ceux qui viennent après eux sont encore jeunes et peu avancés. »

Force est donc de s'adresser de nouveau à Québec pour en obtenir de l'aide. La requête est d'autant plus délicate que Mgr Plessis l'a déjà prévenu qu'il n'aura plus d'autres sujets de son diocèse. « Je souhaiterais pouvoir m'en passer, lui écrit-il; je l'avais un peu espéré, mais je suis trompé dans mes premières espérances et les secondes iront tourner trop loin. Je ne perds pas de vue l'instruction propre à me procurer de l'aide, j'en fais presque toute mon occupation. Je prends les moyens de me procurer la vie plus largement afin de pouvoir en élever un plus grand nombre, et enfin, je prie le Maître de la moisson d'envoyer lui-même des ouvriers pour cultiver sa vigne. »

Dieu merci, Provencher connaît le zèle apostolique de son supérieur. Celui qui l'a envoyé où il est pour s'y dévouer corps et âme ne peut lui refuser un secours indispensable. Il acceptera même quelque sacrifice méritoire pour répondre à son désir. Ce n'est pas le premier prêtre venu qui convient pour la Rivière-Rouge,—Mgr de Juliopolis ne craint pas d'y revenir. Un détail qui a son importance: « Si, avec les autres qualités, il avait de la voix et sût, ou du moins fût capable d'apprendre le chant, ce

serait une chose bien commode.» Sa plume trouve des formules heureuses qui ne peuvent manquer d'émouvoir et de convaincre: «Que Votre Grandeur ne regarde pas comme perdu un sujet d'espérance envoyé ici. Il s'agit d'y implanter la foi; en Canada, il ne faut que l'entretenir.»

Envers et contre tout, l'œuvre du collège-séminaire se poursuit, avec sa suite ininterrompue d'échecs. L'indigence et l'instabilité de la population sont un sérieux obstacle à des études prolongées: il faut parer à cet inconvénient en grossissant le budget de l'instruction publique, tout entier à la charge de la mission. L'évêque écrit en 1827: «Si je puis me procurer des vivres, je me propose de prendre plusieurs pensionnaires; j'en ai déjà deux et j'attends le troisième; le quatrième viendra dans l'automne et il a commencé le latin comme externe. J'en ai un depuis plusieurs années qui pourrait finir dans deux ans en s'appliquant.»

Cette nouvelle recrue en perspective est le jeune François Bruneau, fils d'une mère métisse. Son professeur dira de lui un an plus tard: «J'ai un écolier de rhétorique depuis Pâques; s'il ne change pas d'idée, il pourra rendre service par la langue crise qui est celle de sa mère.» L'évêque songe déjà à lui imposer la tonsure, mais se garde d'ébruiter la chose, «parce que ce jeune homme pourrait changer et ce serait parole en l'air.» Dix mois après: «Le jeune homme dont je parlais à Vo-

tre Grandeur l'automne dernier est maintenant décidé à ne pas entrer dans l'état ecclésiastique[1]. »

L'ardent désir qu'il nourrissait de voir des enfants du pays devenir prêtres ne devait jamais se réaliser. Ce bonheur n'allait même être réservé à son successeur qu'aux toutes dernières années de son épiscopat, en 1890.

On avait été au plus pressé en instruisant d'abord les garçons, mais l'éducation des filles préoccupait aussi Mgr de Juliopolis. Depuis longtemps il a les yeux, pour lui confier cette œuvre, sur une demoiselle Angélique Nolin, de Pembina, fille d'une Indienne et d'un ancien officier de la Compagnie du Nord-Ouest, qui a reçu une excellente formation chez les Soeurs de la Congrégation, à Montréal. Mais le père, âgé de 83 ans, s'obstine à la retenir, bien qu'il ait quatre autres filles. « Il faut attendre qu'il plaise à Dieu d'enlever le vieux de ce monde. Il a toutes sortes de raisonnettes, mais surtout il ne veut pas que sa fille soit servante. » Qui donc songe à la mettre sur le pied d'une ser-

---

(1) François Bruneau devait tirer un excellent parti de son instruction et faire honneur à ses compatriotes en même temps qu'à son maître. Nous le retrouverons bientôt faisant la classe à Saint-Boniface, sous la surveillance de Mgr Provencher, et plus tard magistrat et membre du Conseil d'Assiniboia, jouissant d'une haute réputation d'intégrité et de jugement.

vante?... L'affaire ne va pas aussi bien que l'escomptait le prélat. Même le vieillard mort, en 1826, l'institutrice n'est pas encore disponible. Ce fut seulement en janvier 1829 qu'Angélique Nolin, accompagnée d'une de ses soeurs, vint ouvrir une école à Saint-Boniface. Les deux maîtresses obtinrent du succès; mais quelques années plus tard, elles devaient suivre l'abbé Belcourt à Saint-Paul. Et tout allait être à recommencer!

Le soutien de ces écoles était une lourde charge pour les maigres ressources de la mission. Il fallut s'ingénier à grossir les revenus. Le moyen le plus à portée était l'extension à donner à la culture et au troupeau sur la ferme épiscopale. Ce double but fut poursuivi avec des résultats satisfaisants. Du même coup, le chef religieux continuait de montrer à son peuple la voie de l'aisance et de la stabilité par le travail soutenu et l'attachement au sol.

L'évêché commençait aussi à retirer quelques bénéfices de la location ou de la vente d'une partie des terrains concédés par lord Selkirk(1). En 1824, le Conseil d'Assiniboia

---

(1) Il n'y eut jamais de droits seigneuriaux attachés à la possession de ce domaine, bien qu'une portion porte encore le nom de "Seigneurie".

Le tarif de location des terres à la Rivière-Rouge était alors comme suit: les deux premières années, gratis; la troisième, dix minots de blé par cent ar-

avait autorisé le paiement de la dîme, à la Rivière-Rouge, sur le même pied qu'au Canada, c'est-à-dire au vingt-sixième, mais en comprenant les pommes de terre aussi bien que le blé. Que purent bien être les revenus ecclésiastiques provenant de cette source pendant les années de disette générale? Nous savons qu'en juin 1827, la mission n'a reçu « absolument rien des colons depuis deux ans parce qu'ils sont trop pauvres. » En 1828, année de grosse récolte, la dîme « monte au moins à vingt-cinq minots de blé, sans compter les menus grains en proportion. »

Mgr Provencher profita de cette relative abondance pour entreprendre l'érection d'un « palais épiscopal » en pierre. Sa première demeure, détériorée par l'inondation, était « peu solide et très froide. » Les travaux procédèrent avec lenteur. Il fallait ramasser les pierres sur les grèves de la rivière et les charger sur des bateaux plats qu'on hâlait avec des câbles. Cela représentait une grosse dépense pour la bourse peu garnie du prélat. « Je ne sais si je pourrai la bâtir sans faire banqueroute, écrit-il. J'ai déjà dépensé joliment, mais je ne suis pas endetté. Mon maçon, qui est bon quoique unique ici, me coûte environ 40 louis pour un an et

---

pents; la quatrième, quinze minots; la cinquième et les suivantes, vingt minots.

La terre s'était d'abord vendue $2.00 l'arpent; vers 1822, elle ne valait plus que $1.25.

il est déjà payé presque entièrement. Je tire des corvées des habitants qui étaient tous pauvres et qui ne peuvent me donner que le secours de leurs bras. »

C'était une construction de 46 pieds sur 35, avec fondations de trois pieds dans le sol. Les portes et fenêtres, ainsi que les angles des murailles, étaient en pierre taillée. La chaux était alors inconnue au pays. Pour combler les interstices entre les billots de leurs cabanes, les gens utilisaient une espèce d'argile qu'ils trouvaient dans certains endroits le long de la rivière. On crut pouvoir s'en servir en guise de mortier. Ce fut une grave erreur dont les suites fâcheuses ne tardèrent pas à se faire sentir. Cette pauvre maçonnerie mal liée se désagrégea rapidement. Les jours de pluie, l'eau s'infiltrait à travers les murs, délayant la glaise qui se pulvérisait ensuite en séchant. En fin de compte, l'imposante maison de pierre se révéla plus froide et moins confortable que l'humble maison de bois qu'elle avait remplacée. Elle servit pourtant à démontrer que ce genre de construction n'était pas impossible à la Rivière-Rouge.

Mgr Provencher songeait depuis quelque temps déjà à doter Saint-Boniface d'une église qui ne fût pas trop indigne du siège épiscopal. Avant même l'achèvement du nouvel évêché, le gouverneur Simpson, toujours prêt à seconder les heureuses initiatives du prélat, lui of-

frit spontanément cent livres sterling pour l'érection d'une cathédrale en pierre.

Depuis qu'il avait ordonné l'abbé Harper, à la fin de 1824, l'évêque de la Rivière-Rouge disposait de deux prêtres. C'était un personnel notoirement insuffisant. Les catholiques se trouvaient fixés sur plusieurs points fort distants les uns des autres. De Saint-Boniface, il fallait visiter régulièrement la Prairie-du-Cheval-Blanc dont la population croissait, le lac Manitoba où s'ébauchait une colonie, Pembina qui, pour être passé aux Américains, n'en comptait pas moins un grand nombre de Métis dont on ne pouvait se désintéresser. D'autres groupes plus éloignés, comme celui de la rivière Qu'Appelle, exigeaient aussi des voyages longs et fatigants.

En 1827, une infirmité contractée dans ses courses apostoliques nécessite le retour de M. Destroimaisons au Canada. Il est remplacé par un simple clerc tonsuré, François Boucher. De nouveau, le clergé de la Rivière-Rouge se trouve réduit à un unique prêtre avec son évêque. L'abbé Harper, très actif, « est presque toujours en route pour le bien des âmes. » A l'été de 1828, il accompagne les chasseurs à la prairie. Il passe l'hiver suivant à la Prairie-du-Cheval-Blanc, catéchisant les femmes et les jeunes filles qui ne peuvent venir à la Fourche. L'automne prochain, il y construira une première chapelle. Dans l'intervalle, il se rend jusqu'à

la baie d'Hudson où, quoique bien reçu, il ne fait pas tout le bien qu'il espérait.

L'ordination de l'abbé Boucher n'eut lieu qu'en août 1829. Ce jeune prêtre devait quitter le pays quatre ans plus tard.

Mgr Provencher résidait habituellement à Saint-Boniface, où le retenaient la desserte de la mission et les leçons à donner à ses jeunes élèves. Plus que tout autre peut-être, au cours des longs hivers qui imposaient une interminable réclusion, il connut le poids de l'ennui et de l'isolement. Que de fois sa rêverie dut prendre le chemin du pays natal pour accorder un souvenir nostalgique aux parents et amis de là-bas! Les nouvelles du Canada, toujours impatiemment désirées, n'arrivaient qu'une fois l'année, avec les canots du printemps. Les rares journaux de Québec et de Montréal ne parvenaient guère jusqu'à la colonie. C'était l'époque où le shérif Ross, futur historien de la Rivière-Rouge, recevant par ballots le *Times* de Londres, classait les numéros par ordre chronologique et les dégustait méthodiquement à raison d'un par jour,—un an exactement après la date de publication.

Malgré la distance et la rareté des communications, Mgr de Juliopolis surveillait avec intérêt les événements grands et petits qui se déroulaient au pays natal. «Les nouvelles de la patrie intéressent toujours beaucoup, écrit-il en 1822. Je crois qu'il s'écoulera bien des

années avant que j'y sois indifférent. » Jusqu'à la fin ces nouvelles auront pour lui le même attrait. Quel événement que celui de l'arrivée du courrier! C'est un moment délicieux pendant lequel l'on vit, en esprit du moins, avec les frères du Canada. « Tout est nouveau pour nous, après avoir été un an sans entendre parler de rien. Nous apprenons quelquefois le mal et le remède, ou mieux la guérison, en même temps. » On le tenait au courant de toutes les affaires religieuses et politiques. Il ne perdait pas de vue ses anciens confrères, suivant de loin leurs travaux et leurs promotions, échangeant des lettres avec plusieurs.

Le seul laïc avec qui il entretint des relations suivies fut Amable Dionne, son ancien paroissien de Kamouraska. Ils devaient mourir presque en même temps et leur amitié dura sans défaillance jusqu'à la fin. C'est à lui qu'en partant, le missionnaire avait confié le soin de liquider son avoir matériel et de régler certaines petites dettes qui le tracassaient beaucoup. Négociant habile et heureux, avant de devenir député et conseiller législatif, Dionne réussit à édifier une fortune assez considérable dont il sut faire un noble usage. Il encouragea toutes les initiatives utiles, soutint généreusement les œuvres de charité et d'éducation, sans oublier les missions de la Rivière-Rouge. Très sensible à ses bienfaits et à ses délicates attentions, l'évêque, en retour, l'entretenait de ses projets et des événements de l'Ouest. Les lettres qu'il

lui adressait renferment des pages d'un vif intérêt pour l'histoire.

Mais ses correspondants principaux étaient les évêques de Québec et de Montréal. Mgr Plessis fut pour lui un père tendrement aimé. Il l'avait envoyé à la Rivière-Rouge et avait tout mis en œuvre pour le seconder. Sa mort l'affligea profondément. « J'avais tout reçu de lui, écrivait-il. Il avait peut-être de moi une opinion plus avantageuse que je ne méritais; il m'avait élevé au faîte des dignités de l'Eglise. » Son successeur, Mgr Panet, ne lui fut pas moins dévoué et secourable. Ancien curé de la Rivière-Ouelle, il l'avait connu intimement à Kamouraska. Les lettres qu'il adressait à son auxiliaire de la Rivière-Rouge renfermaient une foule de détails variés qu'il savait répondre à un désir légitime de son lointain correspondant. De son côté, l'évêque-missionnaire éprouvait une visible satisfaction à s'ouvrir librement de ses projets et de ses difficultés auprès d'un supérieur en qui il trouvait sympathie et compréhension parfaites.

Mgr Lartigue et Mgr Provencher étaient unis par les liens d'une étroite amitié qui ne fit que grandir avec les ans. Ils avaient connu en même temps les angoisses de la charge épiscopale; ils trouvaient profit et confort à se conseiller et à s'encourager mutuellement.

Le premier évêque de Montréal avait pour secrétaire un jeune prêtre très intelligent, très

pieux et très actif, à qui il assigna un jour, malgré des occupations déjà absorbantes, un rôle de confiance auprès de son ami de Saint-Boniface. Pendant plusieurs années, l'abbé Ignace Bourget fut le zélé procureur de Mgr de Juliopolis. Il faisait pour lui les achats de provisions et les démarches concernant les intérêts matériels de la mission. Leurs lettres d'affaires offrent un intérêt piquant. Elles nous révèlent de curieux détails sur la vie des premiers missionnaires, en même temps qu'elles nous édifient sur le sens pratique des deux correspondants. L'évêque s'y montre économe, prudent et avisé, appréciant la qualité et le prix de la marchandise, donnant au besoin un conseil expérimenté pour l'emballage. Quand on est réduit à une commande unique par année, il s'agit de prévoir à l'avance les besoins et de ne rien oublier; autrement, il faut attendre douze autres mois. Les ordres sont toujours donnés avec précision et clarté, ce qui n'exclut pas une pointe d'humeur à l'occasion.

« Je vous prie d'acheter deux ou trois pièces d'étoffe d'été pour des soutanes. Visez au solide et à la bonne durée, sans chercher le précieux ni le haut prix. C'est pour des soutanes de tous les jours... »

« Des livres, c'est ce qui presse le plus, parce que j'en manque déjà. Envoyez-moi cinq douzaines d'*Instructions de la Jeunesse*, autant de *Pensez-y bien*, douze douzaines d'*A. B. C.*, quatre douzaines de *Catéchismes du diocèse...* »

Et des dictionnaires, donc, français-latins et latins-français! La jeunesse écolière de la Fourche en fait une grosse consommation.

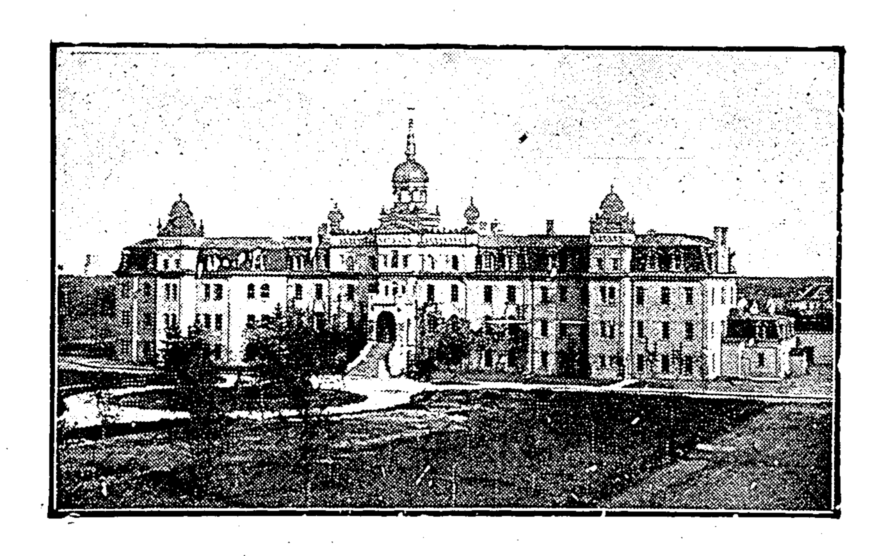
« Mettez une vingtaine de livres de bon tabac en poudre, des mouchoirs de poche de soie commune...

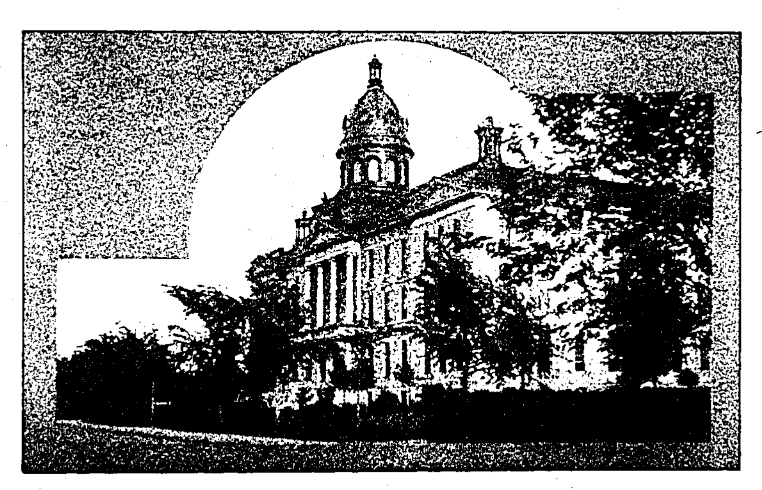
« Auriez-vous aussi la complaisance de me faire faire un harnais complet, sans le collier, en cuir fort et sans autres ornements que des boucles noires...

« Un homme qui me demande en ce moment un jonc pour donner à sa future me fait penser qu'il serait bon d'en avoir. Envoyez-en donc trois ou quatre douzaines de différentes grandeurs, quelques-uns en or et la plus grande partie en argent, avec indication des prix, car ce sont de ces choses qui ne se donnent pas...

« Mettez encore six ou huit ceintures à flèches pour vendre aux Bois-Brûlés que j'emploie pour mon église, des mouchoirs de poche en soie, d'autres en coton, pour le compte des demoiselles Nolin...

« Tâchez de me faire faire un bon chapeau, de mode ecclésiastique, bien entendu, avec un bord un peu large. Je ne sais quelle mesure vous donner, mais je crois me rappeler que M. Quiblier a la même tête que moi; il aurait peut-être la bonté d'en donner la mesure chez un chapelier... J'en suis réduit à un chapeau de paille que j'aime assez quand je suis seul, mais avec lequel je n'aime pas à me montrer devant le beau monde. Trois ou quatre paquets





La petite école latine de Mgr Provencher est devenue un grand grand collège classique affilié à l'Université du Manitoba. Il est depuis 1885 sous la direction des Pères Jésuites. En haut, l'ancien Collège, incendié en 1922; en bas, le Collège actuel (ancien Petit Séminaire).



L'abbé Belcourt

de crayons d'ardoise; ceux de cette année sont joliment cassés, les bouts sont courts. »

Les commandes arrivent en bon ordre et l'évêque missionnaire est plein de reconnaissance pour les bons offices de son procureur. Une fois cependant,—soit distraction, soit faute de place,—le tabac à priser se trouve omis. Là-dessus, juste remarque de l'économe prévoyant: « Savez-vous bien que c'est par économie que je le demandais et qu'ici on le paie huit schellings huit sols sterling? Ainsi, vous voyez qu'au lieu d'une vingtaine de schellings, il faudra une vingtaine de piastres, et de plus il n'est pas bon. J'espère que l'année prochaine, vous trouverez de la place pour quinze ou vingt livres. M. Boucher va emporter son nez avec lui, il ne restera que les deux demoiselles Nolin... »

Le moment est venu d'entreprendre l'érection de la cathédrale et l'abbé Bourget reçoit l'ordre d'engager deux maçons. « Il faut qu'ils sachent bien tailler la pierre et que l'un des deux soit reconnu habile et capable de bâtir ou de conduire la construction d'une église. » Les maçons arrivent l'année suivante. Monseigneur trouve qu'ils demandent un peu cher, mais il est content néanmoins. « Leur ouvrage est bien fait et ils ont bien employé leur temps. » Il n'a qu'un reproche à leur adresser: « La religion ne les étouffe pas... »

Mais l'évêque de la Rivière-Rouge, grand constructeur, est aussi un planteur obstiné. Son

procureur doit servir de trait d'union entre lui et ceux qui lui fournissent des plants. « Les petits arbres que j'ai pris à Montréal sont tous repris, du moins tous les pommiers francs et de Sibérie; il n'y a qu'un prunier, qu'un rosier et qu'une vigne qui donnent signe de vie; les groseilliers sont morts et ils semblaient l'être quand je les ai plantés. Grand merci au jardinier qui m'a donné tous ces arbres. » Le jardinier en question est sans doute ce M. Deguise, à qui il fait dire qu'il a quatre noyers levés; et c'est évidemment de la fille de ce dernier qu'il s'agit quand le prélat ajoute: « Je demande à Mlle Toinette encore une vingtaine de noix longues et douces, de plus, des noyaux de pommettes rouges et blanches de bonne qualité et de la graine de rosier. »

Il n'y a pas que des achats à faire: il y a aussi des sommes à verser à des femmes dont les enfants ou les maris sont à la Rivière-Rouge; d'autres à encaisser au nom de la mission. Il y a les dons à recevoir, et sur ce chapitre, le procureur jouit des pouvoirs les plus étendus. « Je vous autorise à recevoir de toute main ce qu'on présentera. J'ai tant de besoins, tant de bâtisses en chantier, une église en pierre ici, une chapelle en bois à cinq lieues, la mission sauvage qu'il va falloir établir... Vous recevrez en mon nom et vous remercierez aussi en mon nom. Je vous donne plein pouvoir, en bonne forme, pour cela. »

L'abbé Bourget faisait alors modestement ses premières armes comme bienfaiteur des missions du Nord-Ouest. Devenu évêque de Montréal, il sera la providence de son confrère de Saint-Boniface, toujours prêt à aider de sa bourse, à entreprendre les démarches décisives qui assureront la marche en avant de la grande œuvre aux humbles débuts.

XI

Chez les Saulteux

La mission de la Rivière-Rouge comptait déjà plus de dix années d'existence et presque rien n'avait été fait encore pour l'évangélisation des Indiens. Aucun des prêtres n'avait réussi à maîtriser suffisamment leur langue. Cette tâche exigeait de longs efforts et ne tentait guère ceux qui n'entendaient s'expatrier que pour une brève période. L'évêque aurait voulu mettre la main sur un sujet propre à ce genre de ministère et qui consentît à s'y livrer exclusivement. Ce n'était pas chose facile et les démarches tentées jusqu'alors n'avaient point abouti. Il décida de se rendre au Canada pour s'occuper de cette importante affaire. Il comptait recueillir en même temps des aumônes pour la construction de son église. Parti au mois d'août 1830, il ne devait revenir qu'en juillet de l'année suivante.

Comme il fallait s'y attendre, la tâche de trouver un missionnaire fut assez laborieuse et plus d'une fois le pauvre évêque fut sur le point

de se décourager. Depuis 1827 il avait les yeux sur un jeune prêtre du Séminaire de Nicolet, l'abbé Georges-Antoine Belcourt, ordonné cette année-là et qui s'était offert lui-même pour la mission de la Rivière-Rouge. Plein de talent et d'énergie, sachant assez bien l'anglais, il avait, semblait-il, toutes les qualités voulues. Mais, était-il toujours dans les mêmes dispositions? Comme il se trouvait alors curé de Sainte-Martine, dans le district de Montréal, Mgr Provencher demanda à son ami Mgr Lartigue de bien vouloir sonder le terrain. Sur les entrefaites, le curé de Saint-Roch de Québec, l'abbé Alexis Mailloux, se présenta. C'était un sujet de choix et l'évêque s'empressa de l'accepter. L'affaire semblait si sûre qu'il écrivit à l'abbé Belcourt pour annuler sa requête. Mais Mgr Panet ne crut pouvoir se priver des services d'un prêtre de cette valeur. Cruelle situation pour le prélat qui ne sait plus où s'adresser. Il fait de nouveau part de ses angoisses à son ami de Montréal:

«Mgr de Québec m'ôte un sujet sur lequel je comptais et qui me convenait pour cette œuvre. Il ne m'en donne point d'autre que M. Belcourt, que j'ai honte de demander de nouveau. Il m'offre un ecclésiastique(1); mais j'ai la plus grande répugnance à me contenter d'un jeune homme qui se repentira peut-être aussitôt qu'il se sera décidé. L'affaire des missions

(1) Un clerc qui n'a pas encore reçu la prêtrise.

n'avancera à rien; il faudra que je passe ma vie avec des jeunes gens, avec lesquels je ne sympathiserai pas: source de chagrins et de découragements, sans compter que le diable y trouve son compte.

« En venant au Canada, j'étais plein d'espérance d'avoir un compagnon avec lequel je pourrais, loin de mon pays, de mes amis et de tout ce qui m'attache naturellement au sol natal, couler en paix le reste de mes jours. Relégué comme je le suis, abandonné à moi-même, j'ai besoin de consolation, de soutien et d'appui. Je n'ai pas assez de vertu pour me suffire à moi-même. Aidez-moi donc à me tirer d'affaire, si vous croyez pouvoir ici quelque chose sur l'esprit des évêques.

« Je suis affligé, chagrin de toutes ces tracasseries qu'on me suscite. Quand je presse pour un sujet, on me remet à ce printemps, et même à une autre année, comme si on avait des passages quand on veut!

« On dirait que cette mission de la Rivière-Rouge ne les regarde pas; c'est pourtant leur ouvrage que je fais là! »

L'abbé Belcourt vit « avec surprise et frayeur l'ordre exprès » qu'il reçut de son évêque de se préparer à partir pour la Rivière-Rouge. Il obéit « en tremblant ». Le 18 février 1831, Mgr Provencher était à Sainte-Martine et décidait le futur missionnaire à se rendre immédiatement au lac des Deux-Montagnes, pour y étudier la langue algonquine, qui se rapproche

beaucoup du saulteux. « Il fait assurément un beau sacrifice d'obéissance », note Mgr de Juliopolis.

Ce gros point réglé, il ne lui restait plus qu'à obtenir un peu d'aide pour la construction de sa cathédrale. Mgr Panet adressa une circulaire au clergé et aux fidèles de son diocèse, les invitant à verser des aumônes pour cette œuvre. C'était la troisième fois depuis douze ans que l'on tendait la main pour la mission de la Rivière-Rouge. La réponse fut encore généreuse. Trouver de l'argent était donc moins difficile que trouver des missionnaires?...

Une autre satisfaction était réservée au chef de l'Eglise du Nord-Ouest. Avant de quitter Saint-Boniface, il s'était adressé à un ami de Paris pour s'enquérir des possibilités de recueillir quelques subsides pour son église. Sa lettre avait été communiquée au cardinal de Croï, alors directeur de la Propagation de la Foi. Celui-ci l'informa officiellement que la somme de 3,800 francs venait de lui être allouée. C'est ainsi que l'évêque de la Rivière-Rouge apprit l'existence de la grande œuvre lyonnaise, fondée depuis huit ans. Ce secours, qu'il n'attendait pas si tôt, le combla de joie et lui permit d'envisager l'avenir avec moins d'appréhension. A partir de ce moment, en effet, sa mission émargea régulièrement au budget de la Propagation de la Foi.

Le 27 avril, l'évêque et son jeune auxiliaire

partaient du lac des Deux-Montagnes dans un élégant canot de maître mis à leur disposition par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le 17 juin, ils chantaient de tout cœur un *Te Deum* d'action de grâces dans la cathédrale de Saint-Boniface.

L'abbé Belcourt, qui a laissé une relation fort attachante de ce voyage, nous fournit les détails pittoresques de l'arrivée triomphale:

« Il faisait très beau temps. A 3 h. et demie, après-midi, en dédoublant une pointe peu éloignée de l'église, nous en aperçûmes le clocher; la cloche annonçait au loin la joie qui la faisait retentir. Bientôt on aperçut sur la rive droite, près de l'église, une foule de peuple qui s'empressait à l'envie de témoigner sa joie. Au moment où l'on toucha la terre, une salve d'artillerie fit frémir de joie le terrain qui portait Sa Grandeur.

« ... Nous avions marché toute la journée dans le Sud. En remontant la rivière depuis le lieu où l'on était campé la dernière nuit, jusqu'à l'église catholique, on voit des habitations sur les deux bords de la rivière. Nous avions rencontré dans l'avant-midi le premier chef des Saulteux qui vint tout joyeux donner la main à Sa Grandeur, à laquelle il criait de loin et répétait sans cesse en nageant à sa force: *Bochou N'ossé, Bochou N'ossé, Bochou N'ossé.* Le chef est encore infidèle.

« ... Les Saulteux, qui avaient entendu dire que Sa Grandeur devait arriver prochainement, se trouvaient tous réunis. Ils vinrent le soir lui offrir de danser devant elle la *Danse du Grand Calumet.* Ce qu'elle leur permit. Ils l'exécutèrent seul à seul et tour à tour, au son du tambour, en criant et en faisant mille contorsions frénétiques. Ils n'avaient pas d'autre habit qu'un morceau de drap large et long de huit à dix pouces qu'ils tenaient attaché à la ceinture par devant et par derrière; mais leur teint dégoûtant leur valait bien un manteau. »

Mgr Provencher se trouvant désormais à la tête d'un clergé de trois membres, l'un d'eux devait normalement songer au retour. C'était la règle invariable depuis dix ans. Il avait été convenu que l'abbé Boucher s'en irait pour toujours; mais M. Harper, après neuf années de séjour, rêvait aussi de revoir le pays natal. Cela contrecarrait les desseins de son évêque qui voulait lui confier le soin de l'éducation, chose à quoi il était propre. M. Boucher consentit à rester deux ou trois ans de plus. Son confrère devait passer le même temps à Québec. Il promettait non seulement de revenir, mais de décider un frère et une soeur à venir se consacrer à l'instruction de la jeunesse. En réalité, il quittait la Rivière-Rouge sans idée de retour et son supérieur le voyait partir sans trop de regret. Il connaissait son talent et appréciait son ministère, mais leurs caractères



ne sympathisaient pas. Il le trouvait « haut, hardi, aimant à mortifier, ce en quoi il réussissait avec une grande facilité. » L'abbé Harper n'avait « jamais mis le pied dans un séminaire que comme externe » et sa formation s'en ressentait quelque peu.

Pendant que M. Boucher dessert la Prairie du Cheval-Blanc,—suivant ses paroissiens à la chasse pendant l'été, — l'abbé Belcourt aide Mgr de Juliopolis à Saint-Boniface, tout en se livrant à l'étude de la langue saulteuse. L'œuvre d'évangélisation des Indiens « devient de plus en plus urgente. La moisson paraît mûrir assez rapidement. Il y a déjà plusieurs familles prêtes à se faire inscrire; un bon missionnaire en gagnerait bien d'autres. »

L'école est entre les mains du jeune François Bruneau, à qui il faut de temps à autre donner un coup de main. La difficulté de trouver des maîtres, et de les payer, est un sérieux obstacle à l'avancement normal du travail apostolique. Aussi l'évêque de la Rivière-Rouge insiste-t-il auprès de Mgr Panet pour qu'il consente à lui envoyer Charles Harper, sur lequel il fonde de grands espoirs: « Il pourrait former des sujets pour instruire la génération qui commence et dresser pour le clergé des enfants d'espérance que l'on découvre parmi la foule dans les écoles, quand elles sont bien tenues. »

Le recrutement d'un clergé indigène est toujours sa grande préoccupation: « Il faut absolument viser à former des prêtres ici. Il y a

trop de difficulté à en trouver en Canada et probablement impossibilité par la suite à les faire monter, outre l'inconvénient très grand de les changer souvent. » Quelques années plus tard, il accusera avec fierté 150 enfants dans quatre écoles et sept « latinistes » parlant tous le cris et le saulteux. « Ils ont tous assez de talent pour réussir. Dieu veuille qu'ils se rendent au bout et surtout qu'ils aient de la vocation. » Hélas! il en sera de ces frêles espoirs comme de ceux qui les ont précédés...

Mgr de Juliopolis comptait pouvoir commencer les travaux de l'église dès son retour du Canada; mais tous les maçons du pays étaient alors employés par la Compagnie, qui construisait le fort Garry du bas de la rivière, à vingt milles de la Fourche. Le rassemblement et le charroyage de la pierre se firent avec lenteur. Les fondations du nouvel édifice furent posées le 28 juillet 1832. La bénédiction de la pierre angulaire n'eut lieu que le 28 mai, l'année suivante. Il avait fallu faire venir de l'Est deux ouvriers compétents dont le principal était Guillaume Fournier, de Saint-Hyacinthe. Parmi ceux recrutés sur place, se trouvait ce Jean-Baptiste Charbonneau dont l'abbé Georges Dugas a conté les aventures dans *Un Canadien des Pays d'en haut.* Les murs s'élevèrent assez rapidement. Mais parfois les manœuvres, en nombre insuffisant, n'arrivaient pas à monter assez vite les matériaux. Alors on pouvait voir

le prélat, l'oiseau sur les épaules, grimper à l'échelle et servir le mortier aux bâtisseurs. Sa force herculéenne, qui lui permettait de soulever des poids incroyables, faisait l'admiration de tous. S'agissait-il de transporter la pierre au pied des échafauds, il plaçait le plus gros de la charge sur la civière de son côté. Ce procédé mortifiait profondément Charbonneau qui, comme tous les anciens coureurs de bois, se vantait de remarquables prouesses, pas toutes imaginaires; bientôt, il refusa net de s'atteler au brancard avec son évêque. C'était un Canadien qui avait la tête près du bonnet. Un jour que Monseigneur le taquinait avec un peu de malice, prompt comme l'éclair, il enleva sa veste pour répondre par des arguments frappants, comme il eût fait avec un simple camarade. Mais il se ressaisit aussitôt et son geste insensé s'acheva dans une prière de pardon...

En 1834, les maçons venus du Canada abandonnèrent le travail, bien que leur engagement fût valable pour une autre année. On ne pouvait leur fournir assez de pierre. Les saisons d'hiver et d'été avaient été défavorables pour les chemins et une partie des habitants, selon le mot du pasteur, « tiraient en arrière. » Ces ouvriers « coûtaient trop cher pour les employer à des riens. » Le plus difficile était fait; on tâcherait de finir tranquillement avec les ma-

çons du pays[1]. En vérité, les dépenses de l'année atteignaient un chiffre inquiétant, pour un homme qui avait les dettes en horreur.

L'abbé Boucher eut pour successeur à Saint-François-Xavier M. Charles Poiré, venu en 1832 et ordonné l'année suivante. Peu de temps après, l'abbé Jean-Baptiste Thibault, également élevé à la prêtrise à Saint-Boniface, remplaçait son évêque à la classe de latin. Il faisait en même temps de rapides progrès en saulteux et promettait d'être « un sujet précieux pour les missions. »

Quant à l'abbé Belcourt, il maîtrisait assez la langue des Saulteux pour entreprendre leur évangélisation. Au printemps de 1833, il alla fonder une mission sur l'Assiniboine, à une trentaine de milles de Saint-Boniface, sous le vocable de la Conversion de Saint Paul. C'était l'endroit qui avait été jugé le plus propice pour instruire ces nomades. On s'efforça de les y grouper en village. Le gouverneur Simpson, intéressé au projet, donna une pièce de terre de cinq milles de long sur deux milles de large. Mgr Provencher obtint en outre cinquante pioches et les ferrures d'une charrue. L'hiver suivant, il devait leur fournir une paire de bœufs. L'idée du missionnaire était de les initier à la culture du sol pour faciliter leur conversion.

(1) La direction des travaux fut alors confiée à André Gaudry.



Pensée généreuse, mais naïvement inspirée, qui avait le tort de trop méconnaître la vraie nature de l'Indien.

Quelques années plus tard, à un ministre protestant qui voulait aussi faire l'instructeur agricole auprès des siens, le chef Péguis tenait ce propos catégorique: « Avant que vous, les blancs, veniez troubler la terre, nos rivières étaient pleines de poissons et nos bois de chevreuils; nos ruisseaux regorgeaient de castors et nos plaines étaient couvertes de bisons. Mais maintenant, nous sommes réduits à la pauvreté. Nos castors sont partis pour toujours, nos bisons ont fui sur les terres de nos ennemis, nos poissons se sont raréfiés, nos chats et nos rats sont clairsemés, les oies ont peur de traverser la fumée de vos cheminées et nous mourons de faim; pendant que vous, les blancs, vous vous enrichissez sur les cendres mêmes de nos pères, importunant les plaines avec la charrue, les couvrant de vaches en été et soignant vos animaux, en hiver, avec du foin coupé dans les propres marais d'où nos castors ont été expulsés. »

Tout au début de la mission de Saint-Paul, une bande de Gros-Ventres,—maraudeurs venus du Sud,—tombèrent à l'improviste sur le prêtre et quelques catéchumènes occupés à construire la chapelle. Pour éviter le retour de nouvelles incursions ennemies, l'établissement fut transporté dans un autre endroit appelé la Prairie-à-Fournier (plus tard Baie-Saint-

Paul), à neuf milles de Saint-François-Xavier. Les progrès furent extrêmement lents. De nombreux sauvages avaient promis de se faire instruire, mais remettaient toujours. Il convenait, par ailleurs, d'être prudent dans l'admission au baptême et d'éprouver la sincérité des néophytes. Les femmes et les jeunes gens auraient embrassé la foi sans difficulté, mais il leur était interdit de devancer la décision des vieillards, dont plusieurs étaient retenus par la polygamie. Ces Indiens avaient malheureusement sous les yeux « des chrétiens peu fervents et souvent scandaleux. » De plus, ils s'expliquaient mal que ces blancs, venus leur apporter la vraie religion, ne fussent pas d'accord eux-mêmes sur le chapitre des croyances.

Mgr Provencher attribuait une bonne part du maigre succès de son missionnaire à une cause fondamentale: il attachait trop d'importance aux améliorations matérielles dont il attendait la transformation spirituelle; il s'obstinait à vouloir faire de ses Saulteux nomades des terriens et des demi-civilisés avant d'en faire des chrétiens. Le jugement et l'expérience de l'évêque protestaient contre ce renversement de l'ordre naturel. Il était tout bonnement pour plus de catéchisme et moins de culture.

« M. Belcourt pense qu'il n'y a pas moyen de leur parler religion en dehors d'un appartement, confie-t-il à son ami Mgr Lartigue. Je crois qu'il craint trop qu'ils rient de lui et de

ceux qui veulent se faire instruire. Je lui dis de semer à force la parole de Dieu dans ces cœurs abrutis par toutes les passions. Il convient qu'ils soient effrayés par le récit des vérités terribles du christianisme. Il faut augmenter cette frayeur jusqu'à ce qu'elle les force à changer... J'ai essayé de lui dire de parler en public aux grands et aux petits; il ne croit pas que ce soit la manière de s'y prendre pour réussir. Il me semble pourtant que saint François-Xavier faisait de même. »

« Il fait l'école, écrit-il à Mgr Signay; c'est une bien bonne chose, mais qui ne pourra probablement pas être continuée, faute de moyens. Où prendre des livres dans leur langue? Il voudrait nourrir des gens qui ne lui feraient pas même la grâce de l'écouter; c'est un mauvais pied à leur donner. Où prendre pour subvenir à cette dépense? J'ai toujours cru qu'il ne fallait pas faire des missions à la protestante, c'est-à-dire acheter les sauvages, mais les gagner par la persuasion. »

Ce mode d'apostolat plus ou moins orthodoxe a surtout l'inconvénient d'être très onéreux pour ses pauvres résultats. Le missionnaire voit grand, « il est toujours sûr de son coup », bien qu'il n'y ait réellement que des espérances vagues, et les constructions doivent devancer les besoins. « Il a la fureur de faire avant le temps. » L'évêque, qui désapprouve cette façon de procéder, le laisse néanmoins « agir autant que possible, pour ne pas trop le cha-

griner. » Pour alléger son travail de copiste, Belcourt demande une petite presse avec des caractères. Ce matériel, qui pèserait mille livres, est intransportable par la voie des canots. Il faut y renoncer. L'érection d'une chapelle définitive pourrait attendre quatre ou cinq ans encore, car le troupeau augmente peu. Son supérieur essaie de lui faire comprendre qu'une chapelle ne sera pas un « moule à chrétiens », mais il faut « lui permettre de bâtir pour avoir la paix. » Bref, au mois d'août 1838, la mission de Saint-Paul a déjà coûté six cents louis ($3,-000). Et quelques années plus tard, il sera question de l'abandonner.

Ce qui rend les rapports difficiles avec l'abbé Belcourt, c'est qu'il est extrêmement susceptible, volontaire et a « bonne opinion de lui-même, chose gênante pour les autres... On a trop vanté et plaint ce jeune homme. Il est assurément plein de talents, mais d'une sensibilité épouvantable. Il croit toujours qu'on cherche à le mortifier, lorsqu'on s'y est pris vingt fois pour lui dire des choses qu'on dirait tout bonnement à d'autres... »

Deux hommes de caractère si différent ne pouvaient guère sympathiser et ils en souffraient beaucoup. Le missionnaire, s'estimant incompris et peu apprécié, implorait Mgr Panet de le rappeler. Il affectait de passer par-dessus la tête de son chef immédiat pour traiter directement avec Mgr de Québec dans toutes les



affaires importantes. Strictement parlant, il y avait droit. Provencher, bien que revêtu du caractère épiscopal, n'était guère plus qu'un vicaire général détenant ses pouvoirs de l'évêque du Canada. Belcourt fut le seul à s'en prévaloir. Le procédé, peu délicat, devait fatalement provoquer des malentendus et des froissements.

Mgr de Juliopolis eût souhaité plus de soumission et de souplesse de caractère. Il n'en admirait pas moins les riches qualités apostoliques de ce jeune prêtre ardent et généreux qui consacrait à une tâche ingrate les plus belles années de sa vie. Aussi voyait-il d'un oeil inquiet ses projets de départ. Il supplia les évêques de Québec et de Montréal de faire en sorte de lui conserver ce missionnaire, indispensable pour maintenir l'œuvre de l'évangélisation indienne. Lui seul était assez familier avec la langue. Il importait par-dessus tout qu'il pût continuer la composition du dictionnaire déjà ébauché. Le besoin en était urgent pour l'instruction des autres prêtres. Comme disait Provencher, « on va lentement quand il faut chercher les mots dans la tête des autres. »

En dépit des contrariétés et des insuccès, l'abbé Belcourt devait rester près de trente ans à la Rivière-Rouge, dévoué jusqu'à la fin à l'œuvre difficile qu'il avait été le premier à entreprendre. Au témoignage de son contemporain Alexander Ross, il possédait la langue des Saulteux mieux que ces Indiens eux-mêmes et réussit à doter leur idiome d'un riche

vocabulaire se rapportant aux choses du christianisme et de la civilisation.

Mgr Provencher, qui goûtait peu ses méthodes et son caractère, ne faisait aucune difficulté d'admettre qu'il se montrait habituellement « affable et aimable au suprême degré » et qu'au surplus, il était « estimé de tout le monde. » Sa popularité auprès des Métis et des Canadiens nous est révélée dès cette période par un événement survenu dans la colonie peu avant Noël 1834.

Un malaise se faisait alors sentir au sein de la population, qui commençait à trouver pesant le joug de la Compagnie. Cette dernière avait mécontenté vivement les petits marchands libres qui l'accusaient de vouloir accaparer tout le commerce des approvisionnements, comme elle avait déjà fait pour la traite des fourrures. D'un autre côté, les chasseurs des prairies étaient devenus trop nombreux, il y avait surproduction de pemmican et de viande sèche sur le marché. La Compagnie refusait d'acheter momentanément tout ce qu'on lui présentait. D'où mécontentement des Métis qui se traduisait par des plaintes et des menaces. Les esprits étaient très montés; le plus petit incident pouvait provoquer une explosion.

Un commis de la Compagnie, Thomas Simpson,—qui devait se signaler plus tard comme explorateur arctique et mourir tragiquement au Dakota,—était un jour occupé à régler les



comptes des hommes. L'un d'eux, Antoine Larocque, trouvant que son tour ne venait pas assez vite, pénétra de force dans le bureau et réclama son dû d'un ton plutôt insolent. Il y eut échange d'épithètes énergiques et colorées. Simpson, insulté et perdant la tête, saisit un tisonnier de fer dont il asséna un coup violent sur le crâne de Larocque. Le Métis n'eut qu'à se montrer autour du fort, la figure en sang, pour soulever immédiatement l'émeute parmi ses compatriotes. Dans un instant ils furent tous sur pied, résolus à obtenir réparation pour l'injure faite à l'un des leurs. Ils exigeaient rien moins qu'on leur livrât le coupable, se réservant d'administrer eux-mêmes les représailles qui s'imposaient. L'affaire prenait une tournure inquiétante pour la Compagnie, dont les émissaires étaient impitoyablement renvoyés. De plus en plus surexcitée, la foule s'en tenait à sa détermination d'avoir la tête du commis. Comme dernière ressource, les autorités songèrent à faire intervenir la mission catholique. Le gouverneur Simpson lui-même traversa la rivière avec quelques-uns de ses lieutenants et courut frapper à la porte de l'évêché. Belcourt, qui s'y trouvait par hasard, consentit à agir comme médiateur. Le missionnaire n'eut pas de peine à se faire écouter des Métis, qui le savaient un ami sincère de leur cause. Il fit appel à leurs sentiments de foi, rappelant la loi du pardon des injures exigé de tout chrétien. Son langage simple et ferme eut l'effet

désiré. Cette masse déchaînée s'apaisa peu à peu et consentit à se disperser. Thomas Simpson en fut quitte pour la peur, mais la Compagnie dut verser une indemnité pécuniaire à Larocque.



XII

Londres, Paris, Rome

L'évangélisation de la Rivière-Rouge se poursuivait cahin-caha. La difficulté de s'assurer un personnel stable et la pénurie matérielle continuaient d'être les grands obstacles à des progrès plus rapides. Il avait fallu abandonner le travail actif à la construction de la cathédrale, dont l'achèvement allait s'éterniser. Le pauvre évêché menaçait ruine, mais il était impossible de songer à en bâtir un autre. Dans chaque mission tout était à créer et les besoins contrastaient singulièrement avec les faibles ressources dont on disposait. Cette pauvreté persistante inspira, dans l'entourage de l'évêque, l'idée d'un appel aux catholiques d'outremer. Cela nécessitait un voyage en Europe. La chose ne souriait guère à Mgr de Juliopolis, mais que n'aurait-il tenté dans l'espoir de trouver le moyen d'accomplir plus de bien! « Peut-être qu'un missionnaire venu du bout du monde pourrait exciter la charité des bonnes âmes. »

Sur les entrefaites, il reçut une requête de vingt à trente familles canadiennes établies sur la rivière Wallamette,—affluent de la basse Columbia, dans l'Orégon,—lui demandant des missionnaires. Ces pauvres gens se plaignaient de ne pouvoir faire baptiser et instruire leurs enfants, régulariser leurs mariages et mener une vie chrétienne. Son cœur d'apôtre s'émut; mais, comment défrayer l'envoi de prêtres si loin? Ah! si la Compagnie voulait s'y intéresser! Il en parla au gouverneur Simpson qui, sans hésiter, approuva le projet et promit d'accorder aux missionnaires passage, logement, pension, etc. Cet encouragement inespéré le poussa à hâter la réalisation de son dessein. Il n'y avait pas de temps à perdre: les Indiens de cette région étaient déjà travaillés par trois ministres protestants. Le territoire se trouvait en dehors de sa juridiction, qui ne s'étendait pas au delà des montagnes Rocheuses, mais on pourrait toujours le faire rattacher à Saint-Boniface.

Pour trouver les ressources nécessaires à l'établissement de cette nouvelle mission, le voyage en Europe s'imposait. D'ailleurs, la Compagnie favorisait singulièrement les choses: elle lui offrait le passage gratis par la baie d'Hudson jusqu'en Angleterre, ou jusqu'à Montréal par la voie des canots. Il choisit ce dernier itinéraire, bien que plus long et plus coûteux; car il devait conférer avec les autorités ecclésiastiques canadiennes au sujet de la fon-

dation de la Colombie et s'assurer les services de missionnaires capables d'en prendre charge. Après avoir passé la direction spirituelle et temporelle à l'abbé Thibault, il se mit en route le 17 août 1835. Le 12 octobre il arrivait à Montréal. Mgr Lartigue lui confia une requête au Pape, signée par le clergé, en faveur de l'érection toujours différée de son diocèse.

A Québec,—où Mgr Signay a recueilli depuis deux ans et demi la succession de Mgr Panet, —après avoir exposé l'état des affaires à la Rivière-Rouge, il plaide chaleureusement en faveur du projet de mission colombienne. L'évêque ne se montre pas très enthousiaste. Il croit, à tort du reste, que la Colombie n'est pas dans son diocèse; il laisse entendre cependant qu'il enverra des prêtres. Mais le voyage à Rome est plutôt mal vu du clergé québécois qui met tout en œuvre pour le faire échouer. On objecte que c'est une dépense parfaitement inutile, que toutes les caisses sont vides dans la ville éternelle et qu'il n'y a pas chance de recueillir un sou. Quant aux difficultés avec le Saint-Siège, elles peuvent se régler par correspondance.

Mgr Provencher s'inquiète, mais il prend patience et ne renonce pas à son projet. « Je pousse toujours en avant, écrit-il à Mgr Lartigue, en attendant que la Providence se prononce; j'avais cru partir à sa voix; je crois que j'aurais mieux fait de passer par la baie. » Ce qui

le contrarie surtout, c'est qu'il n'a pas fait d'arrangements définitifs avec Simpson, qu'il comptait voir en Angleterre. Il regrette de ne pas être assez riche pour aller au moins à Londres et peut-être à Paris à ses frais, sans toucher au peu d'argent qui reste à la mission.

Entre temps, il presse l'établissement de la Propagation de la Foi au pays. Il y a trois ou quatre ans qu'il en a déjà exprimé le désir et rien n'a été fait. On paraît maintenant résolu à s'y mettre, mais on veut que le produit soit pour le Canada seulement, et pour les missions chrétiennes aussi bien qu'infidèles, ce qui est contraire à l'esprit de l'œuvre. Il craint que les missions les plus rapprochées ne soient mieux servies que les postes éloignés.

L'évêque de la Rivière-Rouge comptait sur la Providence pour écarter les obstacles à ce voyage qu'il estimait indispensable. Sa confiance ne fut pas trompée. Un de ses amis, l'abbé Jacques Lebourdais, curé de la Rivière-du-Loup (Louiseville), proposa de défrayer toutes les dépenses, à la condition de l'accompagner. Cette heureuse solution faisait tomber toutes les critiques. Le 1er décembre, les deux voyageurs s'embarquaient à New-York et le 30 ils étaient à Londres.

Sur mer, la mission de la Colombie n'a cessé de préoccuper le prélat. Il se demande toujours avec anxiété si des prêtres seront disposés à partir au mois d'avril. Aussi a-t-il profité

de l'escale de Liverpool pour rappeler sa promesse à l'évêque de Québec: « Pensez que des ministres protestants ravagent cette vigne sans racine; un an de plus la fera peut-être sécher. Dieu, qui vous a arrangé tout cela, a sans doute pensé à disposer les choses au Canada, et vous trouverez, je n'en doute pas, de bons sujets si vous faites connaître votre désir. Vous serez peut-être surpris de trouver dans un sujet auquel vous n'aurez jamais pensé ce que vous cherchez. »

A Londres, on approuve tout ce qu'a décidé le gouverneur Simpson. Celui-ci compte trouver à Montréal, au printemps, deux prêtres qui monteront avec les canots de la Compagnie. Mgr de Juliopolis revient immédiatement à la charge auprès de son évêque: « Je me trouve dans la nécessité de presser encore plus aujourd'hui, si vous voulez que la mission commence. La Compagnie ne veut pas de prêtres étrangers, mais des Canadiens; il n'est pas aisé de les contrarier. Comme tout marche par leur moyen, rien ne marchera sans eux. »

Son expérience de près de vingt ans avec les collaborateurs qu'on lui a donnés et les administrateurs de la Baie d'Hudson l'autorise à ajouter, en parlant des futurs missionnaires: « Tâchez que ce ne soit pas des gens qui se démontent à la première difficulté. Si je ne suis pas trompé, ils seront bien en peu d'années. La Compagnie leur sera d'un grand se-



cours, et qu'ils prennent garde de se brouiller avec ses agents. Il faut quelquefois fermer les yeux sur ce qu'on ne peut empêcher. »

Rome différait l'érection officielle du diocèse de Montréal, craignant que le gouvernement anglais y fût encore opposé. Il s'agissait d'obtenir tout d'abord l'assentiment de celui-ci. Mgr Provencher vit le ministre des colonies qui, après avoir étudié la question à loisir, devait faire tenir plus tard une réponse favorable.

A l'hôtel où les deux voyageurs étaient descendus, le prélat attirait l'attention générale par sa haute taille et son aspect imposant. Un Anglais, entre autres, ne se lassait pas de l'admirer et de le fixer avec insistance. A la fin, n'y tenant plus, il s'avança vers lui: « Excusez-moi si je vous regarde ainsi, mais je n'ai jamais vu un si bel homme. » Le plus bel homme du monde se contenta de sourire de cette naïveté, la mettant sur le compte de l'excentricité britannique.

Ses affaires terminées à Londres, il passa en France. Arrivé à Paris le 26 janvier 1836, il descendit au Séminaire des Missions étrangères, où il eut l'avantage très appréciable de faire immédiatement connaissance avec les membres du conseil de la Propagation de la Foi. Ceux-ci tenaient précisément une réunion le lendemain. On invita l'évêque à y assister. Il avait préparé un mémoire détaillé sur ses

missions auquel ces messieurs prirent un vif intérêt.

Parmi les hôtes du Séminaire se trouvait Mgr Eugène de Mazenod, évêque auxiliaire de Marseille, supérieur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Ce jeune institùt, qui comptait alors vingt ans d'existence, songeait à franchir les limites de la France pour rayonner à l'extérieur. On devine ce que put être l'entrevue entre l'évêque fondateur du grand ordre de missionnaires et l'évêque de la Rivière-Rouge, quels vastes horizons d'apostolat il ouvrait à l'un, quels vagues espoirs de collaboration il laissait entrevoir à l'autre. Moins de dix années plus tard, ces germes fragiles devaient porter des fruits.

Mgr Provencher rencontra aussi aux Missions étrangères un jeune homme distingué, Pierre-Louis Morin d'Equilly, désireux de se livrer à l'œuvre des missions catholiques. Il lui exposa la situation précaire de son établissement de la Rivière-Rouge, ce qui ne parut pas l'effrayer. Le supérieur du Séminaire vantait les nombreuses qualités de l'aspirant. Le prélat lui demanda de venir l'aider. Il comptait utiliser ses services comme maître d'école, catéchiste et ouvrier d'art pour sa cathédrale. L'abbé Lebourdais y alla de quelques mots d'encouragements pour obliger son ami. Cette recrue inespérée fut conquise sans grands efforts. La Compagnie de la Baie d'Hudson lui accorda un passage à bord d'un de ses vaisseaux. M. Morin

devait se rendre à la Rivière-Rouge par York-Factory et prendre sous ses soins six grandes caisses contenant divers objets précieux pour l'usage de la mission.

A Lyon, siège du bureau central de la Propagation de la Foi, Mgr Provencher soumit avec un égal succès le rapport qu'il avait présenté à Paris. C'était la première fois qu'on avait entre les mains une notice détaillée sur l'évangélisation du Nord-Ouest. Cette vue d'ensemble sur dix-huit ans d'apostolat dans des circonstances si difficiles, avec les consolants résultats obtenus et les perspectives de moissons prochaines, eut l'effet qu'on pouvait en attendre. L'année précédente, le conseil, sans nouvelles récentes des missions de la Rivière-Rouge, ne leur avait rien envoyé. On porta à un chiffre beaucoup plus élevé l'allocation versée depuis 1830 et elle ne devait plus être interrompue.

Les deux voyageurs descendirent le Rhône en bateau à vapeur jusqu'à Avignon; de là ils se rendirent par terre jusqu'à Marseille où ils prirent la mer pour Gênes, Livourne et Civita-Vecchia. Le 21 février ils étaient à Rome.

Mgr Signay avait muni son auxiliaire de pleins pouvoirs pour régler différentes affaires pendantes auprès de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Il y donna immédiatement tous ses soins. La plus importante était l'érection de l'évêché à Montréal. Une très forte op-

position venait du Séminaire de cette ville, dont les intérêts étaient défendus à Rome par l'abbé J.-B. Thavenet. C'était un des Sulpiciens français exilés sous la Révolution à qui l'Angleterre avait permis de passer au Canada. Après avoir séjourné une vingtaine d'années au pays, revenu en Europe, il était l'agent d'affaires de plusieurs communautés à Paris, à Londres et à Rome. Celui-ci menait habilement son jeu. Il accusait Mgr Signay de vouloir conserver son autorité sur le district de Montréal par haine contre les Sulpiciens, dont il souhaitait la disparition. A l'appui de son dire, il apportait cette preuve: l'évêque de Québec n'avait pas donné son consentement à l'érection projetée et n'avait même pas transmis au Saint-Siège la requête du clergé. Mais les deux documents en question étaient entre les mains de la Propagande lors de l'arrivée du délégué canadien, ce qui faisait crouler le frêle échafaudage des preuves accusatrices. L'abbé Thavenet invoquait, pour le Séminaire, le maintien de certain privilège en vertu duquel le supérieur serait vicaire général à perpétuité. Moyennant cette condition, au nom de ses confrères, il offrait pour cathédrale l'église Notre-Dame et la dotait d'un chapitre d'une vingtaine de chanoines sulpiciens, tous à la charge de sa maison.

On demanda à Mgr Provencher des renseignements par écrit sur les ressources du nouveau diocèse. Il rédigea alors un mémoire sur

la ville et le district de Montréal, spécifiant que le futur évêché se trouverait pourvu d'une cathédrale, d'un palais épiscopal, de séminaires, de pensionnats et d'hôpitaux, bref, qu'il serait en mesure de se suffire à lui-même.

Le secrétaire de la Propagande, au courant des affaires canadiennes, était en parfait accord avec le prélat. Le cardinal préfet, moins renseigné, montrait des dispositions équivoques; mais le mémoire lui ouvrit les yeux. Il le jugea très bon et le fit imprimer pour être distribué aux cardinaux, avec les autres pièces du dossier.

On exprima le désir d'avoir un écrit plus détaillé sur les prétentions de l'abbé Thavenet. C'était la veille du jour où devait siéger la Congrégation. L'évêque reprit hâtivement la plume. Après une revue sommaire des événements depuis le sacre de Mgr Lartigue, il réfutait chacune des propositions intéressées: grand vicaire, cathédrale, chanoines, etc. Pour exposer cette affaire qui n'était pas sienne, pris à l'improviste loin des sources de documentation, il avait dû s'appuyer sur ses souvenirs personnels, sur les confidences de son ami l'auxiliaire de Montréal. Selon ses propres termes, il n'avait que « sa tête pour fournir à tout. » Il craignait « d'être blâmé en ne disant rien, de l'être peut-être aussi en disant trop, ou pas assez, ou mal. » Après avoir invoqué le Saint-Esprit, il fit de son mieux.

Les cardinaux étaient surpris de trouver au-



tant de connaissance des règles ecclésiastiques chez un pauvre évêque missionnaire.

— Mais, Monseigneur, lui dit un jour l'un d'eux, il y a du droit canon dans ce que vous venez d'écrire là.

— Eh bien! Eminence, répondit-il, nous l'étudions quelquefois à la Rivière-Rouge...

Celui qui s'attira cette prompte réplique ignorait évidemment que Mgr Provencher consacrait à l'étude tout le temps non réclamé par le ministère et les travaux manuels.

Le 21 mars, l'érection de l'évêché était décidée conformément aux desiderata du clergé et de la population. Quelques jours après, le dimanche des Rameaux, le Saint-Père l'approuvait. L'heureux ambassadeur pouvait annoncer la bonne nouvelle à Mgr Lartigue et le saluer comme premier évêque de Montréal.

On devine que cette affaire délicate ne lui fit pas perdre de vue des intérêts encore plus chers. Entre les deux mémoires sur le diocèse de Montréal, il en présenta un autre sur l'établissement de la colonie et des missions de la Rivière-Rouge. Le pape lui accorda juridiction au delà des montagnes Rocheuses. La Propagande l'encouragea chaleureusement dans ses efforts à multiplier les postes en territoire indien. Elle lui fit don de mille dollars et d'une caisse de livres précieux pour une bibliothèque ecclésiastique.

Se trouvant à Rome pendant la Semaine



L'abbé Thibault



La Vénérable Mère d'Youville,
Fondatrice des Soeurs de la Charité (Soeurs Grises)

Sainte, l'évêque missionnaire fut vivement impressionné par les incomparables cérémonies qui se déroulèrent dans les églises. Le jour de Pâques, assistant à la messe papale dans la basilique de Saint-Pierre, il se disait en lui-même que seul le ciel pouvait offrir à l'âme un spectacle plus sublime. Mais, peu édifié par la tenue des spectateurs,—la plupart des étrangers venus en curieux,—et se reportant vers ses pauvres ouailles de la lointaine Rivière-Rouge, il ajoutait: « Dans ce temple qui est la merveille du monde, on vous adore avec moins de respect apparent, ô mon Dieu, qu'à l'autre bout de la terre, sous des toits de chaume. »

Grégoire XVI, qui le reçut deux fois en audience privée, l'accueillit « de la manière la plus paternelle » et lui fit surtout des adieux très émouvants. Il lui remit en souvenir un beau calice en vermeil consacré par lui-même. Le pontife fut émerveillé par la taille imposante et l'aspect majestueux de son représentant dans l'Extrême-Nord canadien. « Je n'ai jamais vu, disait-il, un plus bel évêque. »

Après une visite à Milan, le retour à Lyon et à Paris se fit par le Simplon et Genève. Le 16 mai, les deux pèlerins s'embarquaient au Hâvre; ils étaient à New-York le 10 juin et à Montréal le 16. Leur voyage avait duré moins de six mois, et ils avaient passé cinquante jours en mer.

XIII

Vers la Colombie

Un vif désappointement attendait Mgr Provencher au Canada. Le projet auquel il tenait le plus dans le moment,—l'envoi de missionnaires en Colombie,—ne s'était pas réalisé. Au printemps, personne ne s'était présenté pour bénéficier du passage gratuit accordé par la Compagnie. C'était pour le moins une année de perdue, alors que les circonstances interdisaient tout retard. Mgr Signay expliqua qu'il n'avait pu trouver de prêtres disposés à partir. « Personne n'a entendu dire qu'il en ait cherché », écrit l'évêque missionnaire, qui doit ronger son frein.

Comme il ne peut retourner à la Rivière-Rouge avant une dizaine de mois, il va s'en occuper lui-même. Mgr de Québec consent à lui donner celui qui voudra accepter, mais il s'agit de le trouver. La tâche est plutôt difficile pour quelqu'un connaissant peu le jeune clergé.

Entre temps, il eut la grande joie d'introni-

ser son ami l'évêque de Montréal. Choisi pour prononcer le discours de circonstance devant une centaine de prêtres et une foule considérable massée dans la nouvelle cathédrale, il fit une sobre allocution, pleine de tact et d'enseignement, qui produisit une très forte impression.

Sa mission à Rome avait pleinement réussi: il avait obtenu le règlement d'une longue difficulté qui entravait l'essor religieux de Montréal et de la région. On l'avait vu figurer avec honneur dans une brillante cérémonie publique où son éloquence s'était révélée sous un jour très favorable. N'importe, les légendes ont la vie dure. Aux yeux d'une partie notable du clergé, Mgr de Juliopolis passait encore pour un prélat de seconde zone dont l'élévation à l'épiscopat, quinze années auparavant, avait soulevé des murmures. Il est vrai que son humilité réussissait à merveille à voiler ses talents. Au banquet qui suivit l'intronisation, l'un des convives, tout en le félicitant de son discours, lui demanda fort naïvement s'il l'avait bien composé lui-même...

— Oui, répondit-il modestement, j'ai l'habitude de faire mes sermons moi-même...

L'évêque de la Rivière-Rouge avait obtenu de la Propagande tous les privilèges sollicités pour l'œuvre de la Propagation de la Foi au Canada. Il pressa de nouveau son établissement dans les deux diocèses. A Mgr Signay qui

avait demandé sa collaboration pour lancer le mouvement, il écrivait: « Un mandement de ma façon ne serait pas admirable, à moins que ce ne fût pour sa simplicité. Dans mon pays je fais tout de vive voix. Si je puis ramasser quelques idées, je les mettrai sur le papier. » Il recueillit en effet tous les matériaux d'une lettre pastorale, afin de hâter les choses qui n'avançaient pas assez vite à son gré. L'essentiel n'était-il pas de familiariser le public avec l'œuvre le plus tôt possible? Enfin, le mandement désiré parut et le succès répondit tout de suite à l'attente. Avant son départ, le promoteur eut la grande joie de voir la Propagation fondée dans les principales paroisses et bien accueillie partout. Le bureau de Lyon allait continuer de subvenir aux besoins de la Rivière-Rouge et voulait bien en faire autant pour la Colombie; le produit de l'œuvre dans les diocèses de Québec et de Montréal irait au soutien des postes à l'intérieur du pays. Ces arrangements posaient les bases d'une sage organisation qui allait assurer l'avenir des missions canadiennes.

Vers la fin de l'année, il met la main sur les deux sujets qu'il cherche depuis si longtemps. Le premier est un jeune prêtre de 27 ans, l'abbé Modeste Demers, vicaire aux Trois-Pistoles; le second, l'abbé François-Norbert Blanchet, curé des Cèdres, dans le diocèse de Montréal, a 41 ans. La Colombie va donc avoir ses mission-

naires qui pourront se mettre en route au printemps!

Mais depuis qu'il est question de porter l'Evangile au delà des Montagnes Rocheuses, l'abbé Belcourt ne rêve plus que de courir exercer son zèle chez les sauvages de cette lointaine région. Selon son habitude, au lieu d'en parler à son supérieur immédiat, il a traité directement avec l'évêque de Québec qui semble favoriser son envoi en Colombie. Et Mgr Provencher l'apprend à l'heure où il vient de confier cette mission au curé des Cèdres, en qui il discerne toutes les qualités voulues pour ce poste de confiance! Nouveaux ennuis, présage de froissements futurs.

Plusieurs autres ecclésiastiques entrevus lui donnent des lueurs d'espoir pour un avenir prochain. Parmi eux, un jeune vicaire de Saint-Roch, l'abbé Chiniqui,—appelé à devenir tristement célèbre vingt ans plus tard. Un moment il paraît décidé, mais quelque obstacle se présente. Le prélat regrette « que ce jeune prêtre qui brûlait d'ardeur pour les missions se trouve dans l'impossibilité de partir. » Il est convaincu que « Dieu lui tiendra compte de sa bonne volonté. »

La Compagnie paraît maintenant moins bien disposée en faveur du projet de la Colombie; elle redoute les troubles qui pourraient résulter de controverses entre plusieurs religions. Le gouverneur fait savoir à Mgr Provencher qu'il aura son passage avec un seul prêtre.

C'est un second échec pour la mission. M. Demers sera donc l'unique compagnon de route; M. Blanchet devra attendre à l'année suivante.

L'évêque, qui a goûté depuis deux ans « les aises et les commodités de la vie », a « joui de tout et partout comme un voyageur qui passe ». Aussi il ne lui en coûte nullement de partir. « Seulement, dit-il, si, en mettant le pied dans le canot, je me trouvais rendu, je serais très content. » Avec l'âge, son excessive corpulence lui rendait les déplacements de plus en plus pénibles. Il avait toujours trouvé les voitures trop petites pour la longueur de ses jambes. Le canot et le cheval ne lui allaient guère mieux.

On était aux derniers jours d'avril 1837: les deux voyageurs laissaient le Bas-Canada en pleine effervescence révolutionnaire.

Mgr Provencher retrouva la Rivière-Rouge appauvrie par le manque de récolte.

La construction de l'église avait progressé lentement; on travaillait à la couverture et quelques pieds de maçonnerie restaient à faire pour achever les tours.

A la mission de Saint-Paul, l'abbé Belcourt avait terminé la coque de sa chapelle; mais son troupeau n'avait pas grossi, et le dictionnaire était toujours peu avancé...

Le prêtre destiné à la Colombie se mit à l'étude des langues indiennes. Il s'occupa aussi des latinistes qui n'étaient plus que deux.

Pendant qu'il était encore dans l'Est, l'évêque avait reçu des nouvelles assez peu rassurantes du jeune Français parti par la voie du Nord avec la Compagnie. Ce dernier n'avâit échappé que par miracle au naufrage. Quatre vaisseaux composaient la flotille. Celui sur lequel il s'était embarqué échoua sur un rocher, le long de la côte du Labrador. Il passa sur un second dont le gouvernail se brisa, puis rejoignit le premier qui fut renfloué par le vent et la marée. Un autre disparut. Les trois qui restaient furent trente et un jours dans le détroit et autant dans la baie. Deux des bateaux périrent dans les glaces. Celui où se trouvait Morin, après avoir été cent fois menacé d'écrasement, arriva enfin à York-Factory, avec deux mois de retard. De là, le voyageur se rendit à Norway-House en raquettes. Il y passa quarante-deux jours, attendant que deux Métis envoyés par la mission de la Rivière-Rouge vinssent le chercher(1).

Mgr de Juliopolis vit son protégé à l'œuvre et ce fut une cruelle déconvenue. Il en faisait part en ces termes à Mgr Signay: « J'ai trouvé M. Morin à la Rivière-Rouge, mais il n'est pas l'homme que je pensais, d'après ce qu'on m'en avait dit. Il a bien certaines qualités, mais il est léger et changeant. Il espérait que je le ferais

(1) Le héros de cette odyssée extraordinaire en a laissé le récit fort attachant qui a été publié par les soins de son petit-fils, M. Paul Morin, dans l'*Ordre* de Montréal (7-16 avril 1934).

prêtre, mais je lui ai annoncé qu'il fallait y renoncer. Il fait l'école depuis mon arrivée, il n'a rendu aucun service auparavant et de plus, il a coûté plus de cent louis pour son voyage; enfin j'avoue que j'ai été trompé on ne peut mieux. Le seul service qu'il a rendu est d'avoir sauvé mes effets sur la mer. N'ayant point d'état à lui donner, il ne peut rester ici. Il voudrait s'en aller à Montréal, où il espère avoir une place de chantre à la paroisse et trouver quelque autre moyen de gagner sa vie. Je ne sais s'il pourra avoir un passage cette année. Je regrette mes écus dont la dépense n'aura servi à rien. »

Un mois après, au même: « M. Morin, mon Français, part pour Montréal où il espère avoir une place de chantre. Il demande soixante louis pour rester ici. Il pouvait me servir pour l'école et pour la menuiserie de mon église, ce qu'il entend bien. Je n'ai pas osé les lui donner. Que ne l'ai-je laissé à Paris! Si j'avais l'argent qu'il m'a coûté, je pourrais faire plusieurs choses...(1) »

---

(1) Pierre-Louis Morin d'Equilly devait épouser plus tard à Québec Héloïse McDonnell. Il devint membre de la Société de Géographie, chevalier de l'Ordre du Lys, chef du Service du Cadastre du Canada. Il a laissé d'innombrables plans et dessins d'une documentation précieuse, se rapportant surtout au vieux Montréal.

Si encore ce jeune homme avait consenti à louer ses services, à des conditions raisonnables, comme instituteur ou comme ébéniste, voire comme intendant général des constructions! Le problème d'édifier et d'entretenir dans les différents postes les bâtiments nécessaires au culte a toujours causé beaucoup de soucis au premier pasteur de la Rivière-Rouge; il va se compliquer et s'alourdir encore avec les années. « Si une fois donc j'avais fini de bâtir! s'écrie-t-il. Mais du train que je vais, je finirai de vivre auparavant. » Il avance lentement parce qu'il a horreur des dettes et ne veut entreprendre que les travaux compatibles avec ses ressources du moment. Sa maison, mal construite, menace ruine; il faut en faire consolider un coin « et les autres ne valent pas mieux. » Les menuisiers manquent pour finir la cathédrale à l'intérieur; mais les fonds surtout sont rares et l'on doit « aller doucement pour ménager. » Il est d'ailleurs nécessaire d'y joindre une sacristie dont le rez-de-chaussée sera en pierre et l'étage en bois. « C'est une vraie calamité de toujours bâtir pour recommencer. »

A la Prairie du Cheval-Blanc, le presbytère et la chapelle penchent d'une façon inquiétante. Cette dernière est « jetée à bas, transportée et refaite solidement » dans un endroit plus propice. A Saint-Paul, la chapelle encore inachevée « ouvre par le haut, sa voûte en mortier menace de tomber. » L'évêque estime dépense perdue de la finir ou même de la réparer; mais

ce n'est pas l'avis de l'abbé Belcourt. L'entreprenant missionnaire nourrit un magnifique projet: il veut installer au rez-de-chaussée une école d'industrie, pour montrer à « faire de la toile avec de l'ortie, de l'étoffe avec du poil de bœuf de prairie. » Il n'a pas réfléchi qu'il lui manque des maîtresses pour enseigner et des élèves pour apprendre...

Cette mission de Saint-Paul, sur laquelle l'on fondait tant d'espoirs, va plutôt en déclinant. On prévoit qu'il faudra l'abandonner; à moins qu'elle ne se transforme en paroisse métisse.

Le projet de mission de la Colombie, un moment contrarié par les bureaux de Londres, apparut bientôt sous un jour plus engageant. Ce fut le gouverneur Simpson lui-même qui aplanit les difficultés. A la rivière Wallamette, qui avait d'abord été choisie pour y établir le nouveau poste, il fit substituer la Cowlitz, à soixante milles de Vancouver. Ce territoire allait devenir britannique, tandis que l'autre appartenait aux Américains.

Au printemps de 1838, l'abbé Blanchet, investi du titre et des pouvoirs de vicaire général, se rendait donc à la Rivière-Rouge. Le 10 juillet, lui et son compagnon, l'abbé Demers, se mettaient résolument en route pour le district qui leur avait été assigné.

Descendant la rivière Rouge et traversant le lac Winnipeg sur les barges de la Compagnie, ils firent halte à la rivière-au-Brochet où ils

baptisèrent, marièrent, prêchèrent. Ils remontèrent la Saskatchewan jusqu'au fort des Prairies (Edmonton). Ce fut un dur voyage de quarante-deux jours. De là ils atteignirent à cheval le fort Assiniboine, sur la rivière Athabaska. Le 28 septembre, les deux missionnaires apercevaient les montagnes Rocheuses, et le 10 octobre, ils célébraient le saint sacrifice sur le point le plus élevé. La descente ne fut pas moins dangereuse que l'ascension. Sur la Columbia, deux canots sombrèrent dans un passage nommé la *Dalle des Morts*. Des vingt-six hommes qui les montaient, douze se noyèrent et leurs corps demeurèrent introuvables. Le 24 novembre, les deux prêtres arrivaient au fort Vancouver où ils établirent temporairement leurs quartiers généraux. Il y avait quatre mois et demi qu'ils avaient quitté la Rivière-Rouge.

L'évêque de Saint-Boniface jubile: « Voilà l'étendard de la foi qui va flotter dans ces régions lointaines, qui n'ont jusqu'ici produit que des fruits de mort! »

Cette même année, il envoie l'abbé Belcourt au lac de la Pluie. Le missionnaire y trouve les Saulteux « peu disposés à quitter la bouteille pour l'écouter. » Un peu plus tard (1840), il fonde la mission indienne de la Baie-des-Canards, sur le lac Manitoba, puis celle de Wabassimong (Chien-Blanc), au confluent de la Winnipeg et de la rivière-aux-Anglais.

Ce dernier établissement copiait celui de

Saint-Paul. Autour de la chapelle, il fit bâtir des maisonnettes et défricher de petits lots de terre. Saint-Boniface envoya des bêtes à cornes et des moutons destinés à conquérir les âmes par les attraits de la vie champêtre. L'évêque voyait sans enthousiasme se renouveler une tactique dont il connaissait le prix coûteux et l'entière inefficacité. « M. Belcourt, écrivait-il, pense qu'il n'y a pas d'autres moyens d'attirer les sauvages. *Concedo,* si les sauvages cultivent eux-mêmes; mais sans doute que là comme à Saint-Paul, il n'y aura de culture que celle qu'il fera lui-même. » Une fois de plus, il avait prévu juste. Wabassimong donna peu de chrétiens et pas un seul cultivateur.

Dans le même temps, l'abbé Thibault desservait les autres missions indiennes. M. Poiré, pressé par des affaires de famille, était retourné au Canada. Avec l'abbé Blanchet était monté, en 1838, M. Arsène Mayrand, jeune prêtre de faible santé, qui exerça le ministère à la Prairie-du-Cheval-Blanc. Trois ans plus tard arrivait l'abbé Jean-Edouard Darveau, qui se familiarisa très vite avec la langue saulteuse et put s'établir à la Baie-des-Canards, d'où il allait bientôt rayonner jusqu'au Pas.

En 1842,—vingt-quatre ans après la fondation de l'Eglise de la Rivière-Rouge,—Mgr Provencher ne dispose encore que de quatre missionnaires. C'est à peine suffisant pour les besoins des environs immédiats; et cependant, le

chef croit qu'il ne peut différer de porter l'Evangile plus avant, jusqu'aux Rocheuses. En remontant la Saskatchewan, Blanchet et Demers ont constaté l'urgence de visiter les postes de la Compagnie échelonnés le long de cette rivière, où de nombreux Canadiens vivent dans l'ignorance totale des vérités chrétiennes. Il y a aussi, au pied des montagnes, des tribus sauvages peu connues, dont on sait seulement qu'elles guerroient sans cesse entre elles.

Les autorités anglaises, loin de favoriser l'envoi d'un prêtre catholique dans cette direction, y ont dépêché un ministre méthodiste dont personne ne veut. Est-il prudent de s'aventurer parmi ces peuplades dont on ignore les dispositions? Doit-on risquer d'encourir un blâme de la Compagnie? Ce sont les Indiens intéressés eux-mêmes qui écartent les derniers doutes. Ils délèguent à la Rivière-Rouge un Métis du nom de Piché, avec mission de demander qu'un homme de la prière vienne les visiter.

Dès le mois d'avril, l'abbé Thibault se met en route à travers les prairies. Il atteint le but fixé, non sans de pénibles fatigues et des misères de toutes sortes. Tous ceux qu'il rencontre,—Métis, sauvages, Canadiens, — sont heureux de le voir et de profiter de son ministère. Il fait 353 baptêmes, vingt mariages, quatre premières communions et trois enterrements. Sa longue randonnée en pays nouveau a duré exactement six mois. Les gens de là-bas signent

une requête pour qu'un prêtre puisse résider au milieu d'eux.

Que va dire le brave M. Simpson, se demande l'évêque, en voyant que ses ordres n'ont pas été respectés?... « Un plus puissant que lui me charge et me presse de paître le troupeau qui m'est confié. »

Enfin, le chemin est ouvert aux grandes missions du Nord-Ouest et la moisson s'annonce déjà pleine de promesses.

Hélas! ce sont toujours les ouvriers qui manquent!...

XIV

Le temporel et le spirituel

En 1831, un recensement fixa la population de la colonie à 2,390 blancs et métis, se répartissant en 262 familles catholiques et 198 protestantes. Depuis quelques années, les demeures des Ecossais, plus spacieuses et de meilleure apparence, annonçaient un début de prospérité. L'exemple de Mgr Provencher porta bientôt à utiliser la pierre calcaire dans la construction d'un ou deux temples protestants et de plusieurs maisons.

La production agricole commençait à prendre un certain essor. Par sa promesse d'acheter des colons tous les approvisionnements nécessaires à la Compagnie, le gouverneur Simpson avait donné une vigoureuse impulsion à l'agriculture. Mais le faible marché domestique ne tarda pas à être débordé. Les prix tombèrent d'une façon lamentable, et dans le même temps, les marchandises que les cultivateurs devaient se procurer au magasin obligatoire de la Compagnie demeuraient d'un prix exorbitant. La

qualité des produits,—farine, beurre, fromage, etc., — laissait fréquemment à désirer, l'expérience et la conscience professionnelle n'étant pas le lot du plus grand nombre des colons. L'uniformité faisait totalement défaut pour le grain et l'on comptait autant de sortes de farine que de moulins. Mécontentes de leurs fournisseurs locaux, les autorités se mirent de nouveau à tout importer d'Angleterre, comme au début. Peu à peu, vendeurs et acheteurs finirent par s'entendre et se donner mutuellement une satisfaction relative.

Le gouverneur redoublait d'efforts pour assurer un peu de stabilité économique à la Rivière-Rouge. Vers 1831, il établissait une nouvelle ferme expérimentale sur une plaine fertile le long de l'Assiniboine. Maison confortable, écuries et graineries spacieuses, rien n'y manquait. On fit venir à grands frais des animaux de race et les instruments agricoles les plus récents. On y plaça un gros personnel de serviteurs,—la plupart, il est vrai, peu qualifiés, —sous la direction d'un facteur en chef à la retraite dépourvu de toute compétence agricole. Au bout de six ans, l'expérience étant jugée suffisante, on allait tout liquider à lourde perte.

Simpson essaya de promouvoir la culture du lin et du chanvre, en distribuant de la semence gratuite et en accordant des prix aux meilleurs producteurs. Il s'en récolta beaucoup, et d'excellente qualité. Mais, à part quelques exceptions, les gens ignoraient le premier mot du

rouissage, du broyage et du teillage. La plus grosse partie de ces plantes, inutilisable pour l'usage domestique et pour le marché extérieur, pourrit dans les champs.

Sous l'impulsion de l'infatigable gouverneur, on se lança alors dans la production du suif. Un troupeau de 473 bêtes à cornes mises en commun forma le capital-actions d'une société sur laquelle on fondait de grands espoirs. Vers la fin d'avril, 26 périrent dans une furieuse tempête de neige. Le premier hiver, le froid, les loups et la disette de fourrage en tuèrent 85. Le second, en dépit d'une vigilance plus active, 36 autres succombèrent. Les actionnaires, découragés, abandonnèrent la partie. Les animaux furent vendus à l'enchère et la Compagnie de la Baie d'Hudson remboursa les pertes.

Vers le même temps, un mouvement se dessina pour importer des moutons des Etats-Unis. Des fonds furent recueillis à cette fin. Les acheteurs, qui s'étaient d'abord rendus au Missouri, furieux de s'y voir exploiter, poussèrent jusqu'au Kentucky, où ils firent l'acquisition de 1,475 moutons. Mais le long voyage à la Rivière-Rouge, pendant la plus forte chaleur de l'été, était au-dessus des forces des pauvres bêtes. Il n'en arriva que 251 à destination! Les souscripteurs se montrèrent, avec raison, fort mécontents. La Compagnie, toujours libérale, remboursa les fonds et garda les moutons survivants. Placés sur la ferme expérimentale, ils se

multiplièrent rapidement et furent vendus quelques années plus tard.

Des travaux publics d'une certaine envergure furent aussi conçus, qui devaient procurer de l'emploi à bon nombre d'habitants de la colonie. L'un était une route d'hiver de York-Factory à la Fourche. Elle devait utiliser autant que possible les lacs et les rivières, mais nécessitait l'ouverture de percées à travers le bois pour raccourcir les distances. On commença d'y travailler en 1827 sur divers points; au bout de deux ans, le projet fut abandonné.

A l'automne de 1831, le gouverneur entreprit la construction d'un fort au pied des rapides de la rivière Rouge, à une vingtaine de milles au-dessous de la Fourche. C'était un poste très considérable, tout en pierre, comprenant plusieurs corps de bâtiments protégés par des murailles de trois ou quatre pieds d'épaisseur renforcées de bastions. Son achèvement complet allait demander huit ou neuf ans. On se proposait d'en faire le siège du gouvernement et les quartiers généraux du commerce de la Compagnie. En réalité, il devait servir surtout de résidence au gouverneur général lors de ses visites à la Rivière-Rouge[1]. Le premier fort Garry, au confluent de la Rouge et de l'Assiniboine,—mieux situé pour les affaires, à proxi-

---

(1) Ce fort, connu sous le nom de *Lower Fort Garry*, existe encore aujourd'hui à peu près dans sa forme originale.

mité des deux colonies française et écossaise, —garda sa prépondérance. Il avait été construit en 1821, dans une déclivité du terrain, à la jonction nord des deux rivières. En 1835, on décida d'en édifier un nouveau beaucoup plus spacieux à environ 400 verges de là, sur la rive gauche de l'Assiniboine. Ses murs hauts de quinze pieds, flanqués de quatre bastions munis de canons et de blockhaus, entouraient la maison du gouverneur et les autres bâtiments requis par l'administration civile et commerciale: appartements des directeurs et employés de la Compagnie, magasins, graineries, cour de justice, prison, etc.

Le district d'Assiniboia, qui s'étendait sur un rayon de 60 milles autour de la Fourche, comptait alors 3,679 habitants, toujours avec une légère supériorité en faveur de l'élément franco-catholique. L'administration avait jusqu'ici été entre les mains du seul gouverneur. Il existait bien un conseil chargé de l'assister, mais il se réunissait très irrégulièrement et n'avait guère que voix consultative. L'autorité s'exerçait par voie de persuasion, sans le secours de lois proprement dites. Les citoyens ne jouissaient d'ailleurs d'aucune protection. Les hordes de Sioux n'étaient tenues en respect que grâce aux efforts volontaires des braves chasseurs métis. Si la population manifestait parfois son mécontentement contre certaines mesures officielles, on n'avait eu aucun désordre grave à en-

registrer. Cependant, l'affaire Larocque-Simpson montrait assez l'insuffisance de ce mode primitif de gouvernement et l'urgence de renforcer le pouvoir.

En 1835, la propriété de la colonie passa de la succession Selkirk à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Celle-ci s'occupa aussitôt de mettre sur pied un système administratif et judiciaire, comme l'y autorisait sa charte. Le Conseil d'Assiniboia fut réorganisé. On y fit entrer les personnages les plus influents de la Rivière-Rouge. Avec le gouverneur en chef à leur tête, ils formèrent un corps public chargé de légiférer en matière civile et criminelle. Parmi les nouveaux membres figuraient Mgr de Juliopolis, auquel le gouverneur Simpson avait songé dès 1823, le shérif Ross, le marchand irlandais Andrew McDermot et le *gardien des plaines* Cuthbert Grant. C'était un premier pas vers le gouvernement représentatif.

Le Conseil décida la création d'une milice volontaire de 60 hommes chargés de maintenir l'ordre public, la division de la colonie en quatre districts judiciaires et la nomination de quatre magistrats, la constitution du Conseil en cour suprême, et la construction d'un bâtiment public devant répondre à la double fin de prison et de palais de justice. Pour défrayer toutes ces dépenses, on imposa des droits d'importation et d'exportation fixés à sept et demi pour cent. Une commission des travaux publics fut établie. La Compagnie lui octroya 300 livres

sterling pour l'aider dans ses différentes entreprises: construction de routes, de ponts et de bacs, travaux d'arpentage, etc. La vente des liqueurs aux Indiens étant une menace pour la tranquillité publique, le Conseil s'empressa de l'interdire. Par la suite, il devait réprimer de plus en plus sévèrement les infractions à la loi.

La composition du Conseil fut critiquée par quelques-uns comme trop favorable aux intérêts de la Compagnie. L'un des points faibles du nouveau régime consistait en ceci que les magistrats étaient tous des membres de l'administration et partant fort enclins à rendre des décisions arbitraires, surtout lorsque le monopole commercial de la Compagnie était en jeu.

Le premier procès par jury fut celui d'un nommé Louis Saint-Denis, accusé de vol. On le condamna au fouet. La nature du châtiment souleva l'indignation populaire. On dut mobiliser la police pour assurer l'exécution de la sentence et protéger l'exécuteur. Une sévérité excessive, au lieu d'imposer le respect de la loi, réussissait à rendre le voleur sympathique. Cinq ans plus tard, la même punition fut infligée et le magistrat ne put trouver un homme qui consentît à manier le fouet.

Le tarif des douanes sur les importations parut exorbitant et odieux. Devant les protestations motivées, le Conseil dut les réduire à cinq, puis à quatre pour cent.

Comme on le voit, l'introduction du gouvernement constitutionnel n'obtint qu'un demi-

succès. Dans l'ensemble, il marquait cependant un réel progrès dans la conduite des affaires. Il garantissait le maintien de l'ordre public, la sécurité de la vie et de la propriété.

Devançant l'expiration du permis de 21 ans qui lui avait été accordé au moment de la fusion, la Compagnie s'adressa au Parlement britannique pour en obtenir le renouvellement. L'année suivante, elle vit ses droits prolongés jusqu'en 1859.

Depuis la mort de Selkirk, tout intérêt pour le progrès de la colonisation avait complètement disparu. Le commerce des fourrures était l'unique préoccupation du gouverneur et du comité de Londres. A l'égard des colons, les bourgeois et les facteurs en chef nourrissaient l'ancienne indifférence des premiers traitants, voire l'hostilité ouverte des gens du Nord-Ouest. Pendant tout le régime Simpson, qui allait se prolonger jusqu'en 1860, aucun effort sérieux ne fut tenté pour grossir la population. Celle-ci ne devait augmenter peu à peu que par sa croissance naturelle et l'apport des employés de la Compagnie libérés de leur engagement.

On n'en continua pas moins, par tradition, d'adopter diverses mesures susceptibles de venir en aide à la classe agricole. Sans se laisser décourager par ses échecs précédents, Simpson fit mettre sur pied à grands frais, en 1837, une nouvelle ferme modèle. Elle fut confiée à un personnel coûteux et inexpérimenté qu'on fit

venir tout exprès d'Angleterre. L'aventure devait se solder, dix ans plus tard, par une perte de 5,500 livres sterling. Le résultat le plus clair de ces déconfitures successives était de fournir un aliment à la malignité publique. On entendait dire couramment: « Quand la Compagnie fait la traite des fourrures, elle travaille pour l'argent; quand elle fait de la culture, elle travaille pour la gloire. »

Par des méthodes moins coûteuses et plus pratiques, l'évêque de la Rivière-Rouge contribuait aussi à l'amélioration matérielle de son peuple.

Depuis quelques années, le tissage de la laine, du chanvre et du lin aurait pu se pratiquer, tout au moins sur une modeste échelle, au grand avantage des familles. Mais seules quelques Européennes connaissaient cette utile industrie domestique; les Indiennes et les Métisses l'ignoraient totalement. Comme le gouverneur, en 1837, se rendait à la Rivière-Rouge en compagnie de Mgr Provencher, il remarqua un jour la belle qualité des vêtements en étoffe du pays que portaient les membres de l'équipage.

— Voilà une industrie qui manque à la Rivière-Rouge, dit le prélat; il faudrait l'y introduire.

Le gouverneur répliqua aussitôt:

— Si vous voulez vous charger de recruter deux tisserandes canadiennes, de leur fournir

un logement et de les nourrir, je les ferai monter et les paierai pendant trois ans.

L'offre fut acceptée. L'année suivante, la veuve Laurent Lapalice (née Marguerite Chesnay), de la Rivière-du-Loup (Louiseville), et une demoiselle Ursule Grenier, d'Yamachiche, arrivèrent à Saint-Boniface. L'évêque les installa dans la première maison bâtie lors de son arrivée, dont une partie servait alors[3] de boutique de menuisier. Elles y enseignèrent l'art de filer et de tisser aux femmes et aux filles de la Rivière-Rouge.

Une dure épreuve s'abattit, le 26 mars 1839, sur la première école technique de l'Ouest. Du lin, qu'on avait mis imprudemment à sécher sur un poêle, prit feu. Dans le premier émoi du moment, on le jeta sur d'autre lin tout proche. Le feu se propagea avec une rapidité terrifiante. Les tisserandes et leurs élèves se sauvèrent avec peine, n'emportant que ce qu'elles avaient sur le corps. Métiers à tisser, cardes, rouets, tout fut consommé en un instant. Le vent poussait les flammes vers la chapelle en bois et le feu s'y communiqua à plusieurs reprises. Mais la foule accourue de partout, — c'était en plein midi,—se mit à lancer des pelotes de neige sur le toit en telle abondance qu'elle fut épargnée. Les portes et les fenêtres de la nouvelle église, qui se trouvaient dans la boutique, prêtes à poser, furent complètement détruites. Perte très sérieuse et nouveau retard

dans l'achèvement de cette construction depuis six ans en chantier.

Sans se laisser abattre, Mgr Provencher remonta l'école tant bien que mal. La Compagnie lui vint en aide au moyen d'un don de 50 livres. Il logea maîtresses et élèves dans sa propre demeure, ne se réservant que la cuisine et une petite salle pour manger. Sa chambre à coucher fut désormais la vieille sacristie,—masure depuis longtemps abandonnée, ouverte à tous les vents, où il était impossible de faire du feu(1).

Néanmoins, la cathédrale fut livrée au culte à la fin de cette année. Et l'on se mit sans retard à bâtir, adossée au chœur, une demeure modeste, mais assez vaste, qui devait servir de sacristie et de logement pour l'évêque. Cette construction subit à son tour de longs retards. Le nouvel évêché ne fut prêt à être occupé que le 1er décembre 1842.

Mgr Provencher se montra assidu aux réunions du Conseil d'Assiniboia et y exerça une influence heureuse. Ses membres se partageaient les fonctions administratives et judiciaires et l'évêque catholique dut assumer, à l'occasion, certains services publics. C'est ainsi que

(1) A la fin de son engagement, en 1841, la veuve Lapalice retourna dans l'Est. Ursule Grenier resta au pays et devint cuisinière de l'évêché. Elle devait épouser plus tard un nommé Larivière et mourir à Oak Lake, Manitoba.

nous le voyons chargé de distribuer la strychnine pour la destruction des loups dans une partie du territoire.

Les magistrats étaient de simples profanes sans aucune expérience légale. Bientôt la Compagnie crut bon de s'attacher un homme de loi pour présider le tribunal. La mesure était sage et propre à donner du prestige à l'appareil judiciaire. On fit donc venir l'Ecossais Adam Thom, qui reçut le titre officiel de recorder de la Terre de Rupert, avec les pouvoirs d'un juge en chef, aux appointements de 700 livres par année. Le choix était malheureux. Préposer à l'administration de la justice un salarié de la Compagnie, quel qu'il fût, c'était inévitablement soulever de légitimes protestations. Quelle impartialité pouvait-on espérer d'un tel homme lorsque serait en cause le fameux monopole commercial? Mais Thom était connu, en outre, pour un adversaire déclaré de l'élément qui formait la majorité de la population à la Rivière-Rouge. Jeune avocat à Montréal à l'époque des troubles de 1837, il avait affiché dans des polémiques de presse des sentiments antifrançais d'une extrême virulence. Entre autres aménités, Thom avait écrit dans le *Herald*: « Pour avoir la tranquillité, il faut que nous fassions la solitude. Balayons les Canadiens de la face de la terre... Il faut que l'intégrité de l'Empire soit respectée et que la paix, la prospérité, soient assurées aux Anglais, même au



prix de l'existence de la nation canadienne-française tout entière. »

Le gouverneur Simpson, qui passait une partie de l'année à Lachine, avait suivi ces irritantes controverses. Les intérêts qu'il représentait au Canada le portèrent naturellement du côté des loyalistes et des partisans de la manière forte. Ses tendances autocrates, jusqu'ici tempérées par une générosité naturelle et un sens inné de la diplomatie, en sortirent fâcheusement accentuées. Nul doute qu'il se trouvait, au début, en plein accord d'idées avec son recorder; mais il eut plus d'une fois à modérer son zèle et à réparer ses erreurs de jugement.

Thom entra tout de suite au Conseil d'Assiniboia et son rôle dans l'administration fut de premier plan. Comme juge, il ignora systématiquement le français et ne consentit à le parler qu'après dix ans d'objurgations et de menaces de la part de la population. Il rendit des décisions arbitraires que le comité de Londres crut parfois sage de désavouer. On dut finalement le déposer, pour le plus grand bien de la colonie et des intérêts de la Compagnie.

Mgr Provencher, qui connaissait les sentiments des Métis à son égard, trembla souvent pour la vie du malheureux.

XV

Les Soeurs Grises

Depuis l'origine de la mission, son fondateur songeait à faire venir des religieuses pour leur confier l'éducation des filles. Les effroyables privations des premières années ne permettaient guère d'envisager la réalisation immédiate de pareil projet. Lorsqu'il commença de paraître un peu moins déraisonnable, une sérieuse difficulté surgit. Les communautés enseignantes de femmes n'étaient pas si nombreuses: où trouver celle qui accepterait une œuvre de ce genre dans un pays comme la Rivière-Rouge?

Mgr Provencher s'était adressé à l'évêque d'Amiens dont il avait fait la connaissance à Lyon. Il en avait reçu une liste de quelques maisons françaises; mais comment négocier utilement à une si grande distance? En 1838, les Ursulines des Trois-Rivières s'étaient offertes, mais des religieuses cloîtrées ne pouvaient convenir. Par l'entremise d'évêques des Etats-

Unis, plusieurs congrégations avaient été approchées sans succès: Amantes de la Croix du Kentucky, Sœurs de Saint-Joseph de Lyon, Religieuses belges de Cincinnati.

Le temps pressait, les écoles protestantes menaçaient d'envahir le troupeau. Et ce n'était pas seulement la Rivière-Rouge, mais la Colombie qui réclamait des institutrices!

Ne pouvant rien régler par correspondance, l'évêque décida de se rendre aux Etats-Unis, au Canada, et jusqu'en Europe s'il était nécessaire, pour en venir à une solution. Il partit le 19 mai 1843, se dirigeant à travers les prairies vers le Mississipi et Saint-Paul.

Ce fut un voyage extrêmement mouvementé, non sans fatigue et sans péril. Comme il y avait risque de rencontrer des bandes de Sioux, tous les colons de la Rivière-Rouge qui se dirigeaient de ce côté s'entendaient pour former une caravane. Celle de l'année comprenait vingt-sept charrettes transportant des provisions de toutes sortes destinées à être vendues aux Américains. Des bœufs, des vaches, des veaux étaient conduits dans le même but.

En pareil attirail, on n'avance qu'assez lentement. On lève le camp de grand matin et l'on marche jusqu'à ce que les bêtes paraissent fatiguées. On dételle dans un endroit où il y a de l'herbe et de l'eau. C'est le moment du déjeuner. Les animaux reposés, on entreprend une nouvelle étape dont la longueur dépend en-



core de la résistance des attelages. A cette seconde halte a lieu le dîner. Après une sieste plus ou moins prolongée, selon la chaleur du jour, la caravane se remet en route pour ne s'arrêter qu'au coucher du soleil. Alors on place toutes les charrettes en cercle, les brancards dehors, et les voyageurs campent au milieu. Après le repas du soir pris autour du feu, ils passent la nuit, les uns sous des tentes, les autres sous leurs véhicules couverts de peaux. Le bois est rare dans ces plaines; il faut souvent en transporter d'une étape à l'autre. S'il vient à manquer, on se rabat sur le fumier de bison qui ne fait jamais défaut. Des sentinelles gardent le camp contre les surprises de l'ennemi et veillent à ce que les animaux ne s'éloignent pas trop.

La précaution n'était pas inutile. Mais les sentinelles s'acquittaient parfois négligemment de leurs devoirs. Quelques jours avant d'arriver au Mississipi, vingt-deux sauvages armés et en tenue de guerre pénétraient un beau matin dans le camp, alors que tout le monde était encore couché. Ils auraient pu se livrer à un massacre général. Par bonheur, c'étaient des Saulteux venant du lac aux Sangsues, qui allaient attaquer les Sioux. Ils ne causèrent d'autre tort aux voyageurs que de leur faire perdre une journée. Mgr Provencher leur conseilla de retourner dans leur pays et de ne pas s'en prendre aux Sioux qui allaient les écraser. Sage

avis qu'ils méprisèrent et que quatre d'entre eux devaient payer de leur vie.

La caravane se trouva en face du Mississipi le 22 juillet,—plus de deux mois après son départ de la Rivière-Rouge. Toutes les rivières rencontrées jusque-là étaient peu profondes et facilement guéables; mais le fleuve coulait très haut, large et rapide à Saint-Cloud, l'endroit où on l'avait franchi à gué l'année précédente. Des canots loués des Indiens traversèrent les hommes et les bagages. Les charrettes furent liées par trois et tirées avec des cordes d'un bord à l'autre. Les animaux se lancèrent en bande à la nage et atterrirent tant bien que mal. Il fallut encore une semaine de marche sur la rive gauche du Mississipi pour atteindre la chute Saint-Antoine (rivière Saint-Pierre) et Saint-Paul.

Les habitants de cette localité étaient presque tous originaires de la Rivière-Rouge. Mgr Provencher dit la messe dans la petite chapelle dédiée à l'Apôtre. Après une halte à la Prairie-du-Chien, il arriva à Dubuque, où l'évêque, —Mgr Loras, un Lyonnais,—le reçut fort aimablement. Une nouvelle peu rassurante l'y attendait: l'ordre de Saint-Joseph de Lyon refusait sa demande de trois religieuses pour la Rivière-Rouge. Mais son confrère, très obligeant, voulait bien lui céder trois de celles dont il disposait. Elles ignoraient le français, ce qui était un obstacle. Mgr de Juliopolis se réservait

néanmoins de les accepter, au cas où il ne pourrait en avoir de bilingues.

Les eaux du Mississipi étaient maintenant devenues très basses. Le vapeur qui le transportait de Dubuque à Saint-Louis se brisa contre un rocher en sautant un rapide. Un autre bateau recueillit les passagers qui en furent quittes pour la peur. Arrivé à Saint-Louis le 14 août, le lendemain, fête de l'Assomption, il y célébra la messe pontificale. N'ayant pu se procurer des Sœurs de Saint-Joseph dans une communauté établie près de la ville, il renonça à l'espoir d'envoyer des institutrices à la Rivière-Rouge par les charrettes qui l'avaient amené. Il écrivit donc à ses gens de ne pas différer leur retour.

Le voyage se continua par le Mississipi, puis par l'Ohio jusqu'à Louisville. Mgr Flaget ne put lui obtenir des religieuses de Lorette (Amantes de la Croix), qui n'avaient pas assez de sujets. Même insuccès auprès d'une communauté d'origine belge à Cincinnati.

Tous ces refus essuyés coup sur coup ne le rebutent pas. Soumis selon son habitude à la volonté divine, il se contente de dire: « Ce ne sont pas celles que Dieu veut me donner. »

Il partit en diligence pour Cleveland, sur le lac Erié. Au milieu de la nuit, l'un des chevaux prit le mors aux dents. La panique se communiqua à tout l'attelage et la voiture fut violemment projetée dans un précipice. Les huit personnes qu'elle contenait auraient pu y perdre



Arrivée des Soeurs Grises par la voie des canots (1844)

Arrivée des Soeurs Grises par la voie des prairies (1846)



L'Hôpital-Général des Soeurs Grises de Saint-Boniface est aujourd'hui l'un des plus grands et des plus modernes du Canada

la vie; par bonheur, aucune ne fut blessée. Mgr de Juliopolis, dont la tête alla frapper rudement un montant de la portière, s'en tira avec une légère contusion. De Cleveland à Buffalo, le trajet se fit par bateau, puis par chemin de fer jusqu'à Lewiston. Les dernières étapes se succédèrent rapidement: Toronto, Kingston, Montréal, où il arriva le 9 septembre.

Il y avait cent douze jours que l'évêque de la Rivière-Rouge avait quitté Saint-Boniface. Il avait franchi, par terre et par eau, près de trois mille milles.

A la suite des refus essuyés aux Etats-Unis, la question des religieuses l'obsédait de plus en plus. Il lui restait deux portes où frapper: les Sœurs Grises et la Congrégation de Notre-Dame. Mgr Bourget, à qui il s'en ouvrit, lui recommanda les premières comme les plus propres à son dessein. Ce fut une révélation pour le prélat qui sentit son cœur se gonfler de bonheur et d'espoir. Il n'avait point songé tout d'abord à cette communauté, dont le mérite lui était connu, la croyant vouée exclusivement aux œuvres de charité.

Les deux évêques s'acheminèrent ensemble vers l'Hôpital-Général, rue des Enfants-Trouvés. Devant toutes les religieuses rassemblées dans la salle du chapitre, Mgr Provencher parla simplement de la Rivière-Rouge, du pressant besoin qu'il avait de missionnaires et d'ins-

titutrices pour y poursuivre l'œuvre commencée.

— En partant de la Rivière-Rouge, continua-t-il, j'ai dit au bon Dieu: Mon Dieu, vous savez que j'ai besoin de religieuses dans ma mission. Daignez me conduire vers la communauté où il vous plaira de m'en faire trouver. Puis, je suis parti dans la confiance d'être exaucé.

Pressentant qu'il était réellement exaucé, le prélat s'enhardit:

— Lesquelles d'entre vous, mes Sœurs, seraient disposées à venir à la Rivière-Rouge?...

Cette question directe fut accueillie par un silence respectueux. Il appartenait à la Mère générale seule de répondre.

L'évêque de Montréal s'offrit à engager les pourparlers, qui prirent un tour très favorable. Mme d'Youville, la fondatrice, n'était-elle pas une nièce de la Vérendrye, le grand découvreur de l'Ouest, et une sœur de son jeune et valeureux lieutenant Dufrost de la Jemmeraye? Les pays d'en haut lui étaient toujours demeurés chers. S'il faut en croire la tradition, elle se faisait un pieux devoir d'envoyer aux Indiens de là-bas des vêtements confectionnés de ses propres mains. Cette sollicitude n'était point morte dans l'esprit de ses filles. Elles semblaient pressentir vaguement que leur institut aurait quelque œuvre à accomplir dans ces lointaines régions. Aussi la proposition qui leur était faite trouva-t-elle un accueil très favorable.

Le 19 octobre, le terrain étant suffisamment préparé, Mgr de Juliopolis transmit à la supérieure sa demande officielle de trois religieuses pour une fondation à la Rivière-Rouge. Outre les frais de voyage, il s'engageait à fournir une maison convenable avec jardin, une ferme de 100 arpents et une dotation de 500 louis. L'affaire avait trop d'importance pour être réglée sur-le-champ. Après neuf jours de ferventes prières, le conseil de la communauté se décida pour l'acceptation. Au lieu des trois sujets demandés, il voulut même en donner quatre. Les élues furent: Sœur Marie-Louise Valade, supérieure, Sœur Marie-Marguerite Lagrave, Sœur Anastasie-Gertrude-Coutlée, dite Saint-Joseph, et Sœur Marie-Edwige Lafrance.

Tout en poursuivant ces négociations, l'évêque avait réussi à recruter deux jeunes prêtres pour ses missions. Puis, il venait de conclure des arrangements avec le gouverneur Simpson pour le transport de tout son monde à la Rivière-Rouge au printemps suivant. Il était au comble du bonheur. Jamais voyage au Canada ne lui avait procuré pareille satisfaction. L'ère des difficultés touchait-elle à sa fin?...

On apprit bientôt que l'abbé Blanchet, occupé depuis cinq ans à évangéliser la Colombie, venait d'être nommé vicaire apostolique. Cette décision de Rome répondait au vœu de Mgr Provencher. Il avait remué ciel et terre pour envoyer des missionnaires dans cette région; il

continuait de s'y intéresser comme au premier jour. A cause de son éloignement, le nouveau vicariat, estimait-il, pourrait tirer des secours et des prêtres de la France plus aisément que du Canada. Après consultation avec les évêques de Québec et de Montréal, il fut décidé que Mgr de Juliopolis se rendrait en Europe dans l'intérêt de sa propre mission et de celle de la Colombie.

Il s'embarqua à Boston le 1er janvier 1844 avec « deux compagnons agréables », dont l'un était son confrère des débuts de la Rivière-Rouge, l'abbé Dumoulin. Débarqués à Liverpool le 13, les voyageurs passèrent une semaine à Londres et arrivaient à Paris le 24. La mission que venait remplir en France Mgr Provencher se trouva fort simplifiée. Le Père de Smet, célèbre missionnaire belge des tribus sauvages américaines, l'avait devancé. Il allait bientôt repartir avec six religieuses et des Jésuites pour la Colombie.

Dégagé de toute obligation de ce côté, le prélat n'eut plus à s'occuper que de l'affaire de la Propagation de la Foi dont l'avait chargé son archevêque. Cette société, établie depuis sept ans dans les deux diocèses de Québec et de Montréal, était demeurée en quelque sorte indépendante, tous les fonds recueillis allant au soutien des missions du Canada. Mais le Saint-Siège avait manifesté le désir de voir les deux œuvres s'unir sous une direction unique. Provencher négocia donc avec le Conseil géné-

ral de Lyon les termes d'une entente qui laissait à ce dernier la libre disposition des sommes prélevées au Canada comme ailleurs. Il exposa devant ces messieurs l'état et les besoins de l'établissement de la Rivière-Rouge. Tenant compte de ses besoins accrus par l'acquisition des religieuses, on lui attribua une allocation de trente mille francs.

Il laissa ses compagnons visiter seuls la France et l'Italie, se hâta de retraverser l'océan et arriva à Montréal le 25 mars, juste à temps pour préparer le départ de sa caravane.

Des deux jeunes prêtres qu'il devait emmener, l'un était l'abbé Louis-François Richer-Laflèche. L'évêque missionnaire l'avait choisi au Collège de Nicolet, où il était professeur. Ordonné prêtre le 7 janvier de cette année, il venait de faire un bref stage comme vicaire à Saint-Grégoire-le-Grand, chez l'abbé Harper, l'un des tout premiers apôtres du Nord-Ouest. L'autre, l'abbé Olivier Caron,—jeune prêtre sur lequel Mgr Provencher fondait de grandes espérances,—se sentit trop faible de santé pour donner suite à son projet. Il fallut lui trouver un remplaçant à la dernière heure. La Providence s'en mêlant, un diacre se présenta. C'était l'abbé Joseph Bourassa, de Lévis. Il fut ordonné dans sa paroisse le 14 avril, treize jours avant la date fixée pour le départ.

Les quatre Sœurs Grises prirent les devants. Le 24 avril, elles s'embarquaient bravement en

canot d'écorce pour le long et périlleux voyage de deux mois. La supérieure de la communauté et une autre religieuse les accompagnèrent jusqu'aux îles Dorval. Sœur Supérieure recommanda aux hommes de l'équipage d'avoir bien soin des voyageuses et surtout de ne pas blasphémer devant elles. Ils promirent et firent de louables efforts pour tenir leur engagement; mais il y eut, dit-on, quelques oublis...

Mgr Provencher, qui souffrait d'un gros rhume, venait de passer une dizaine de jours à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Le 27, il partait à son tour avec ses deux jeunes prêtres. Le gouverneur de la Compagnie le prit dans son canot; les missionnaires suivaient dans un autre. Au Sault-Sainte-Marie, l'évêque laissa ses compagnons attendre les religieuses, continuant le voyage avec lord Simpson. Celui-ci, dont le temps était précieux, avait coutume de naviguer à force de rames, sans aucun ménagement pour ses bateliers. Dès le 31 mai, les deux chefs étaient rendus à la Rivière-Rouge.

Mais un pénible accident est survenu à Sœur Lagrave. Dans la traversée du lac Huron, elle s'est foulé une cheville en glissant sur un rocher. Impossible de mettre un pied devant l'autre. S'il ne s'agissait que de rester tranquille au fond du canot!... Mais les portages sont nombreux et interminables!... Ce qui complique singulièrement la situation, c'est que Sœur Lagrave est une personne très corpulente dont le poids requiert la force de trois hommes. On

parle tout simplement d'abandonner en route cette encombrante passagère. Les guides se laissent enfin toucher par les prières et les supplications. Deux Iroquois du Sault-Saint-Louis acceptent, moyennant deux louis chacun, de transporter l'invalide sur un brancard de fortune. Le voyage peut ainsi se poursuivre sans trop de retard.

Les canots abordèrent à la mission de Saint-Boniface le 21 juin, à une heure du matin. C'était un moment peu propice pour la réception d'honneur que l'évêque projetait d'offrir aux nouvelles venues. Il se reprit le dimanche suivant en faisant conduire processionnellement les religieuses à la cathédrale, où il entonna de tout cœur le *Te Deum*. Quel jour mémorable pour la Rivière-Rouge! Jusqu'alors la colonie française ne possédait que quatre femmes blanches. On devine quelle déplorable lacune devait entraîner cette privation de l'influence féminine. Mgr Taché n'hésitera pas à y voir l'une des principales causes de l'infériorité de l'élément franco-catholique. Les Ecossais se trouvent beaucoup mieux partagés sous ce rapport.

Les Sœurs s'installèrent dans le vieil évêché en pierre. Elles éprouvèrent la sensation d'habiter l'étable de Bethléem. Le 11 juillet, elles ouvrirent des classes, se chargeant des filles et des garçons. Une soixantaine d'enfants,—Saulteux, Métis et quelques Sioux,—les fréquentè-

rent dès le début. La nouvelle méthode introduite par les éducatrices fit impression. Les parents montrèrent un peu de zèle pour seconder leurs efforts.

Après une sérieuse étude des conditions locales, le coût de l'instruction avait été fixé pour chaque élève à vingt sous par année, plus une corde de bois pour l'hiver.

Tont le monde est satisfait, mais personne plus que l'évêque. Après avoir eu tant de peine à se procurer des maîtres sans expérience, il voit enfin près de sa cathédrale une bonne école d'un avenir assuré. Le va-et-vient des enfants autour de l'évêché lui réjouit le cœur. Son grand plaisir est d'entrer à l'improviste dans les classes, au beau milieu d'une leçon, et de constater par lui-même les progrès des écoliers. Il répète fréquemment aux religieuses: « Vous êtes le petit grain mystérieux de l'Evangile qui va croître et se développer. »

Dès qu'elle est remise de son accident, Sœur Lagrave se voue aux œuvres du dehors. Deux fois par semaine elle se rend en charrette à trois lieues de Saint-Boniface, — à la rivière Sale (Saint-Norbert),—faire le catéchisme aux enfants et aux adultes. Mgr Provencher l'appelle son « bon vicaire ». Ayant quelques connaissances en médecine, elle visite aussi les malades et s'attire la reconnaissance de la population.

Le chant laissait fort à désirer à la cathédrale. Les Sœurs durent faire l'office de chantres

aux offices. Là encore, Sœur Lagrave fut d'un grand secours. Elle avait une très belle voix et connaissait à fond la musique; c'est elle qui dirigeait le chœur à la maison-mère. Sans hésiter, elle entreprit de former un groupe de jeunes qui, à Noël, purent chanter une messe et des cantiques dont tout le monde fut émerveillé.

Outre le chemin du roi qui longeait la rivière Rouge, Saint-Boniface possédait une autre voie bien tracée. Elle s'ouvrait derrière la cathédrale et conduisait, à travers le bois, jusqu'à la Seine où de modestes demeures échelonnées formaient un semblant de hameau. Dans l'une de ces chaumières, le 23 octobre de cette année 1844, Julie Lagimonière, femme de Jean-Louis Riel, mettait au monde son premier enfant, Louis.

L'hiver fut extrêmement dur; le thermomètre descendit fréquemment à 40° au-dessous de zéro. Dans la maison de pierre aux murs disjoints, institutrices et élèves grelottaient. Mgr Provencher, craignant pour leur santé, fit transporter l'école dans le nouvel évêché « où il faisait un peu moins froid, » notent les Annales des Sœurs Grises. Il finit par y recueillir aussi les religieuses, à la grande joie d'Ursule Grenier, — l'ancienne tisserande devenue ménagère de la demeure épiscopale,—qui put tout à son aise les combler d'attentions.

Il était urgent de bâtir pour les loger convenablement. L'évêque s'en occupa sans retard.

Mais l'entrepreneur, à qui il avait avancé cinquante louis pour faire couper le bois nécessaire à la construction, employa cet argent à d'autres fins et se mit à travailler ailleurs. Cela entraîna un retard d'une année.

Très à l'étroit dans leur installation provisoire, les Sœurs n'en ouvrirent pas moins un noviciat qui devait compter bientôt quatre recrues. La première fut une jeune Métisse, Marguerite-Caroline Connolly, fille d'une Crise et d'un ancien bourgeois de la Compagnie, qui fut aussi la première à prononcer ses vœux. Grâce à sa connaissance des langues indiennes, elle allait rendre de précieux services à la communauté en se vouant à l'instruction des filles de sa race.

A l'époque où les Sœurs Grises arrivaient à la Rivière-Rouge, l'évêque anglican Mountain, de Montréal, y venait de son côté pour se rendre compte sur place des progrès accomplis par l'Eglise d'Angleterre. Celle-ci possédait alors quatre églises, dont deux en pierre, au centre de la colonie. D'autre part, les méthodistes étaient au pays depuis 1840. Forts de l'encouragement actif de la Compagnie, ils venaient d'établir jusqu'à six postes chez diverses tribus indiennes. Le plus connu de leurs missionnaires était James Evans, l'inventeur du syllabaire cris. Les Ecossais attendaient toujours le ministre presbytérien qui leur avait été promis par lord Selkirk.

XVI

Les Oblats

Quelques semaines après son retour du Canada, une triste nouvelle parvenait à Mgr Provencher. On était venu du fond du lac Manitoba lui annoncer que l'abbé Darveau s'était noyé avec un Métis du nom de Boyer qui l'accompagnait. Cette fin parut assez mystérieuse. Néanmoins on crut à une mort accidentelle. La vérité ne devait être connue que soixante ans plus tard. Le missionnaire avait été tué par des Indiens fanatisés à qui l'on avait fait croire qu'il était un *windigo*(1). L'année précédente, il s'était rendu jusqu'au Pas, où il avait eu à subir les tracasseries et les persécutions des adeptes d'un catéchiste anglican de race indienne. Au petit noyau de fidèles de l'endroit, fruit de son zèle apostolique, il avait promis de revenir le printemps suivant pour y fonder une mission permanente. C'est en s'y

(1) Sorcier malfaisant et démoniaque que l'on doit tuer pour ne pas devenir sa victime.

rendant qu'il tomba sous les coups de sauvages apparemment soudoyés par la haine du nom catholique.

La mort de M. Darveau affligea profondément son évêque. C'était une perte sensible pour les missions. Contrairement aux autres prêtres qui ne consentaient à venir que pour un temps limité, lui s'était généreusement donné pour toujours. « Il avait du zèle et une grande activité, s'accommodant de tout pour la vie et craignant peu les privations auxquelles est souvent exposé un missionnaire. » Sa disparition tragique laissait dans l'abandon un territoire immense qui lui était familier. Personne pour prendre sa place. Malgré les deux nouvelles recrues, le nombre des ouvriers est encore bien inférieur à l'étendue de la tâche. Thibault et Bourassa sont en route vers l'Ouest. Ils vont établir leur première mission permanente au lac du Diable, — baptisé lac Sainte-Anne, — pour rayonner de là dans toutes les directions. Belcourt est à Wabassimong, mais parle de retourner dans l'Est. Et son dictionnaire qui n'est pas achevé! Mayrand dessert Saint-François-Xavier et la Baie-Saint-Paul; sa faible santé lui interdit tout travail pénible. Il y a encore le jeune Laflèche, dont tout le monde dit tant de bien; mais lui aussi se porte mal et ignore la langue des sauvages. Malgré ses talents incontestables, l'évêque se demande même s'il sera apte aux missions: « il paraît distrait. »!

L'Eglise de la Rivière-Rouge comptait déjà plus d'un quart de siècle d'existence et le recrutement d'un clergé stable demeurait toujours pour son chef un problème angoissant. Douze prêtres séculiers étaient venus travailler avec lui; il n'en avait jamais eu,—et très récemment encore,—plus de quatre à la fois. Six étaient retournés dans leur diocèse d'origine après des séjours plus ou moins brefs. Mgr de Juliopolis pouvait se comparer justement « à un chêne qui demeure seul debout au milieu d'une plaine où l'orage emporte tous les autres arbres. » Les derniers venus devaient montrer plus de persévérance; mais l'expérience n'en était pas moins concluante: il n'y avait pas à compter sur les prêtres séculiers du Bas-Canada pour exploiter l'immense champ des missions du Nord-Ouest. Les jeunes ecclésiastiques qui consentaient à s'exiler pour quelques années, avec l'espoir d'un prompt retour, ne songeaient guère à se mettre à l'étude des langues indigènes. C'était l'évangélisation des Indiens surtout qui subissait de fâcheux retards. L'évêque missionnaire s'en désolait: « Des prêtres séculiers iront lentement; il n'y a pas d'ensemble dans leurs vues, outre qu'ils ne mettent la main à la charrue que pour un temps qu'ils trouvent toujours trop long. » Seuls des religieux, liés par des vœux et mieux armés contre les défaillances de la nature, pouvaient assurer à l'œuvre l'uniformité et la pérennité. Depuis longtemps l'évêque orientait ses efforts

vers ce but. Il avait d'abord songé aux Jésuites, premiers missionnaires de l'Ouest au temps des Français. Pendant plusieurs années il caressa l'espoir d'en obtenir; mais le secours devait venir d'ailleurs.

Un événement se produisit qui accentua l'urgence de trouver une solution à ce lourd problème. Le 16 avril 1844, par décision du Souverain Pontife, le district de la Rivière-Rouge était détaché du diocèse de Québec pour former le vicariat apostolique de la Baie d'Hudson et de la Baie James. Jusque là Mgr de Juliopolis n'avait été qu'un auxiliaire, à peine plus qu'un vicaire général, s'estimant heureux d'accomplir la volonté de son évêque dans le vaste territoire confié à ses soins. Il n'avait point sollicité ce changement, ni ne s'y était opposé, ne sachant si le bien de la religion y gagnerait. Aussi la réception de ses bulles ne lui causa-t-elle ni joie ni plainte. Il se demandait néanmoins avec anxiété comment, détachée de Québec et réduite à ses propres moyens, l'Eglise du Nord-Ouest réussirait à recruter ses pasteurs. De plus en plus, la collaboration d'un ordre religieux s'imposait.

En 1841 la congrégation des Oblats, répondant à l'appel de Mgr Bourget, avait envoyé de France quelques religieux au Canada. A son dernier voyage, Provencher les avait vus à l'œuvre. Leur devise: « *Evangelizare pauper-*

ibus misit me—Il m'a envoyé évangéliser les pauvres » l'avait vivement frappé. Voilà, se dit-il, les missionnaires tout désignés pour la Rivière-Rouge. Où pourraient-ils trouver une population plus misérable et plus délaissée? Quelques mois plus tard, le vicaire apostolique de la Baie d'Hudson pria son ami l'évêque de Montréal de plaider la cause de ses missions auprès du fondateur. Mgr Bourget y déploya non moins de zèle et de savoir-faire qu'auprès des Sœurs Grises. N'écoutant que son grand cœur, sans consulter les maigres ressources en hommes et en argent de sa jeune communauté, Mgr de Mazenod promit du secours. Son représentant èn Amérique, le Père Guigues, était arrivé depuis quatre mois à peine à son poste. Il lui manda d'ajouter les missions du Nord-Ouest à celles qu'il avait la charge d'organiser. « Courage et confiance, lui écrivait-il. Dieu nous trace la route. Il ne nous délaissera pas, quand nous n'avons d'autre désir que de nous sacrifier pour la gloire de son nom. »

Si confiant qu'il fût dans l'aide de la Providence, le Père Guigues estima le projet irréalisable. Lui qui était sur place, s'en rendait compte à première vue. « Je considère cette fondation, répondit-il, comme imprudente et, dès lors, contraire à la volonté de Dieu. Nous sommes à huit cent lieues de la Rivière-Rouge... Les communications sont extrêmement difficiles. Ce sera pour les sujets une vie d'isolement et de dangers de toutes sortes... »

Cette fois ce fut un ordre formel qu'il reçut du supérieur général: « Je ne conçois pas comment vous avez pu vous méprendre si étrangement sur les missions du district de la Rivière-Rouge. Il me semble, pourtant, vous en avoir parlé d'une manière assez claire et précise pour que vous comprissiez bien que ce n'était point une simple proposition à examiner et à discuter, mais une détermination arrêtée, dont je vous confiais l'exécution. Elle ne peut souffrir aucune sorte de retard... Je désigne pour cette œuvre si importante le Père Pierre Aubert, auquel vous joindrez, pour commencer, un des Pères canadiens que vous jugerez le plus propre à la chose. »

A l'été de 1845, deux Oblats prenaient donc la route des pays d'en haut. La saison était déjà avancée. Le prélat, sans nouvelles des négociations en cours, commençait à perdre espoir quand, le 25 août, on vint lui annoncer que leur canot remontait la rivière. Il se rendit au bord de l'eau pour les recevoir. Les Sœurs Grises aussi étaient là: elles attendaient deux postulantes.

Les deux missionnaires, aussitôt débarqués, s'agenouillèrent devant le vénérable apôtre qui les bénit. Leur chef se nomma:

— Père Aubert.

Puis il présenta son compagnon:

— Frère Taché, sous-diacre.

L'évêque, désagréablement surpris, ne put dissimuler un vif mécontentement. Il proféra d'un ton bourru:

— Sous-diacre!... Mais ce sont des prêtres qu'il nous faut!...

— Je le sais, Monseigneur, mais il n'avait pas l'âge canonique pour être ordonné diacre lorsqu'il est parti de Montréal. Comme le voyage a été long, il a maintenant cet âge. Votre Grandeur pourra l'ordonner diacre et prêtre quand elle voudra.

— A la bonne heure! dit-il, se radoucissant. Il nous est venu des ecclésiastiques qui n'étaient pas capables d'être prêtres, qui ont même causé du scandale. Je craignais déjà... Ici il faut du premier choix...

Comme le groupe se dirigeait vers l'évêché, jetant un regard furtif sur le sous-diacre qui paraissait encore plus jeune que son âge, le vieil évêque ne put réprimer un nouvel accès de mauvaise humeur. Il murmura, se parlant à lui-même, mais assez haut pour être entendu:

— On m'envoie des enfants! Ce sont des hommes qu'il nous faut!...

Il n'en était pas moins fort heureux. Le dimanche suivant, il monta en chaire et donna libre cours à sa joie. Mgr Taché a décrit cette scène touchante: « Empruntant les paroles du vieillard Siméon, il dit: « *Nunc dimittis servum tuum Domine... quia viderunt oculi mei salutare tuum, quod parasti ante faciem omnium populorum.* A la pensée que la lumière se ré-

pandrait parmi toutes les nations de son immense vicariat, une profonde émotion s'empara du cœur de l'apôtre de la Rivière-Rouge; les sanglots étouffèrent sa voix, et les larmes de tout son peuple se joignirent aux siennes. »

Dans l'intimité, le prélat disait volontiers que cette acquisition des Oblats était son « chef-d'œuvre. »

Ce même dimanche, le Frère Taché reçut le diaconat. Il fut ordonné prêtre le 12 octobre suivant. L'impression peu favorable du premier moment s'était vite dissipée. Le vicaire apostolique écrivait à l'évêque de Québec: « Des Taché et des Laflèche, vous pouvez m'en envoyer sans crainte. » A celui de Montréal il réclame de nouveaux ouvriers: « Tâchez que le bon Père Guigues nous envoie encore de bons sujets. » Des Canadiens seraient préférables à des étrangers: on a moins de préjugés contre eux et ils s'acclimatent plus facilement. Mais les vocations religieuses sont déplorablement rares au pays; il faudra se rabattre sur les Français. D'autres sœurs aussi: il en recevra deux, « toutes faites et non à faire. » « Toutes les postulantes ont besoin d'aller à l'école avant d'être capables de la faire. Il faut ici des personnes capables de rendre service en arrivant. » Les écoles des Sœurs vont bien, mais celles tenues par des laïcs, hélas! « sont à peu près de l'argent perdu. »

Mgr de Juliopolis, voulant marquer l'estime

et la confiance que lui inspiraient ses nouveaux collaborateurs, nomma le Père Aubert son vicaire général.

Prêtres séculiers et religieux Oblats passèrent l'hiver autour de l'évêque au palais épiscopal, dans les liens d'une douce et fraternelle charité. L'abbé Belcourt était venu les rejoindre. Il enseigna la langue saulteuse aux trois futurs missionnaires: les Pères Aubert et Taché et M. Laflèche. C'était un admirable professeur, à condition qu'on l'éloignât de Saint-Paul, où les besognes matérielles l'absorbaient tout entier. Maître et disciples rivalisaient d'ardeur au travail. Il y avait « classe deux fois par jour et étude assidue le reste du temps. » Du saulteux, rien que du saulteux: tout autre sujet était rigoureusement banni. Aussi les progrès furent-ils rapides.

L'humble évêché de Saint-Boniface, plein à craquer, était alors une vraie ruche bourdonnante. L'évêque et son clergé occupaient l'étage unique. Au rez-de-chaussée se trouvaient, outre la cuisine et les réfectoires, les deux classes de l'école et les appartements des sœurs. Le chef de cette grande famille étroitement unie voyait enfin la réalisation d'un rêve si longtemps caressé. Il possédait un premier noyau de religieuses et de missionnaires sur lesquels il pouvait compter. C'était la fin des tâtonnements, des éternels recommencements, des déboires déprimants. On allait pouvoir consolider les positions durement acquises et s'é-

lancer à la conquête de nouvelles âmes qui n'attendaient que des apôtres pour les cueillir.

Le Père Aubert partit le premier pour Wabassimong. Il y fut très mal reçu. Les sauvages ne voulurent pas entendre parler de religion et proférèrent des menaces. Le fondateur de cette mission, l'abbé Belcourt, était cependant fier de son œuvre. Il y avait consacré, dans les *Annales de la Propagation de la Foi du diocèse de Québec,* des écrits fort élogieux dont l'Oblat demeurait abasourdi. « Ils sont tellement exagérés, disait-il, que le lecteur ne peut aucunement, d'après eux, soupçonner la réalité. Selon le narrateur trop complaisant, ces peuplades formaient déjà une belle chrétienté en progrès même sur les pays qui ont, depuis longtemps, reçu les messagers du ciel. Malheureusement, il n'y a rien de tout cela, pas même un village. L'ignorance est absolue. Croiriez-vous que je n'y ai pas rencontré un seul individu capable de faire le signe de la croix?... Quant à la culture des champs qu'on a prétendu leur avoir enseignée pour les christianiser plus facilement, elle est nulle. Les sauvages n'ont jamais commencé à semer, et ils ne s'en soucient pas. »

L'année suivante, les exhortations du missionnaire, revenu à la charge, n'eurent pas plus de succès.

— Si tu veux que nous t'écoutions, lui dirent ces étranges catéchumènes, donne-nous d'abord à manger; puis, promets-nous de pourvoir dé-

sormais à notre nourriture et de nous procurer du tabac et des vêtements.' Alors, nous croirons ce que tu nous enseignes.

La méthode d'évangélisation protestante portait ses fruits.

Le missionnaire vendit les animaux qui n'étaient pas morts pendant l'hiver. Et le fameux poste de Wabassimong fut abandonné.

Mgr Provencher avait toujours pensé, et dit à maintes reprises, « que tout l'ouvrage de M. Belcourt s'écroulerait. » Il fut loin de se « réjouir d'avoir si bien prophétisé. »

Ces Saulteux, — les premiers Indiens de l'Ouest à recevoir les lumières de l'Evangile,— étaient décidément les plus rebelles à la grâce. A l'extrémité du Nord-Oüest, d'autres tribus se montraient beaucoup mieux disposées et ne demandaient qu'à entrer en masse dans le giron de l'Eglise. La sagesse conseillait de diriger le gros de l'effort de ce côté, où l'on pouvait craindre d'ailleurs d'être devancé par les méthodistes. C'est là que le vicaire apostolique voulut envoyer ses deux jeunes missionnaires de prédilection, Laflèche et Taché. Ils partirent le 8 juillet 1846, à destination de l'Ile-à-la-Crosse.

Le jour même de leur départ, une violente épidémie de typhus ou de dysenterie éclatait à la Rivière-Rouge. Elle avait été précédée d'une épidémie de grippe et d'une épidémie de rougeole qui, bien qu'atteignant presque tout le monde, avaient fait peu de victimes. Ce nou-

veau fléau, répandu dans tout le pays, n'épargnait personne et en faisait mourir un grand nombre. Il sévissait parmi les sauvages et parmi les chasseurs de bisons, dont vingt-cinq succombèrent en quelques jours. Demeuré seul pour desservir les missions de Saint-Boniface, de Saint-François-Xavier et de Saint-Paul, l'évêque consacre tout son temps « à visiter les malades, consoler les affligés et enterrer les morts. » Il fait jusqu'à neuf sépultures le même jour et quatre-vingt-seize dans l'espace de trois semaines.

A cette dure épreuve devait en succéder une autre provenant de la sécheresse qui se prolongea pendant deux années. La disette obligea les habitants à émigrer vers les lacs et les prairies pour y trouver leur subsistance. Le chef du troupeau implore la pitié du ciel: « Que Dieu jette un regard de compassion sur la pauvre Rivière-Rouge, dont les péchés sont apparemment montés jusqu'à Lui. Il nous refuse la pluie que nous Lui demandons depuis longtemps. La neige, qui paraissait abondante, a laissé nos prairies à sec et nous n'avons eu que deux ou trois pluies qui n'ont pas pénétré à deux doigts. »

Mais l'extrême pauvreté n'empêche pas l'œuvre d'évangélisation de suivre son cours. Deux autres Oblats, le Père François-Xavier Bermond et le Frère Henri Faraud, sont venus se joindre aux deux premiers. Le vicaire apostolique va bientôt se voir à la tête d'un clergé de

huit prêtres, comprenant un nombre égal de séculiers et de religieux. Quels pas de géant accomplis en moins de deux années!

L'installation définitive des Sœurs Grises, maintes fois contrariée, traîna en longueur. Elles entrèrent dans leur couvent le 31 décembre 1847. Il n'y avait alors que quatre pièces achevées au rez-de-chaussée et les travaux devaient se poursuivre jusqu'en 1851.

Mgr Provencher avait pris entièrement à sa charge la nourriture des religieuses tout le temps qu'elles avaient logé sous son toit. Il ne cessa de s'inquiéter de leurs besoins et de les secourir une fois installées chez elles. L'abondance était loin de régner dans l'humble couvent, par ces terribles années de disette, mais personne ne se plaignait. Sœur Valade, dans sa délicatesse, acceptait avec gêne une assistance qu'elle estimait onéreuse pour l'évêque. Elle avait beau dissimuler avec soin sa pauvreté, la bonne Ursule Grenier la devinait. Pour venir en aide à ses voisines, l'excellente femme avait parfois recours à des expédients singuliers. Elle arrivait en coup de vent, feignant une humeur contrariée, bousculant tout le monde sur son passage, déposait sans mot dire ce qu'elle avait apporté et sortait précipitamment, non sans trahir par quelque geste son émotion contenue et son grand cœur. Cette façon originale de faire la charité provoquait des explosions



de gaieté et de gratitude parmi les membres de la communauté.

Voulant s'enquérir par lui-même de la situation réelle et des privations qu'il soupçonnait, le pasteur interrogea de jeunes sœurs. Mais il ne put rien savoir de précis: Sœur Valade avait recommandé la discrétion... Un jour, il entra au réfectoire pendant l'examen particulier qui précédait le repas du midi. La novice Connolly préparait la table. Il l'avait connue enfant: de celle-là au moins il allait apprendre la vérité.

— Dis-moi, Marguerite, qu'avez-vous à manger?...

La jeune novice ne desserra pas les dents: Sœur Valade avait défendu de parler... Elle se contenta de soulever le plat unique où flottait dans une sauce claire un os de jambon autour duquel il n'y avait pas quatre onces de viande.

Les yeux humides de larmes, le prélat courut à l'évêché et envoya des provisions pour le dîner.

Cependant Marguerite, l'héroïne de l'aventure, redoutait fort les reproches de Sœur Supérieure. Elle jura ses grands dieux qu'elle n'avait rien dit, mais seulement montré le plat...

Cette situation matérielle pénible allait se prolonger. L'évêque écrivait en 1849: «Les Sœurs, qui n'ont point de revenus, sont encore plus pauvres cette année. Je n'ai rien à leur donner et elles ne tirent rien à peu près de leurs écoles; les gens sont pauvres et n'ont pas grand cœur. Elles ont eu de bonnes récoltes,

mais elles n'avaient pas un animal à tuer; elles prennent chez moi de quoi graisser leur pain. »

L'année suivante, le couvent reçut ses premières élèves pensionnaires, au nombre de dix. Parmi elles se trouvaient plusieurs jeunes Anglaises, dont trois protestantes.



XVII

L'Evêque père de son peuple

Mgr Provencher voit enfin son autorité de pasteur s'affermir et s'étendre, ses projets d'apostolat entrer résolument dans la voie d'exécution. Dans le même temps, son influence semble grandir dans les milieux officiels.

« Promoteur de tout ce qui paraissait devoir contribuer au bien-être général », selon le témoignage que lui rendra plus tard sir George Simpson, il lui répugnait néanmoins de se mettre de l'avant. Modeste de nature et peu familier avec la langue anglaise, il ne se souciait guère de frayer avec les hauts fonctionnaires de la Compagnie. Cette disposition ne fait que mieux ressortir la haute estime dans laquelle le tenaient ses collègues du Conseil d'Assiniboia. En 1845, ils l'avaient placé à la tête d'un *Comité d'Economie* muni de pouvoirs extraordinaires pour améliorer la situation générale du pays. Cet organisme fit preuve d'une louable activité. Il importa d'Angleterre des teintures que les colons purent acheter à prix réduit; il introduisit à la Rivière-Rouge un modèle de

machine à fouler; il distribua un grand nombre de prix pour encourager tous les arts domestiques: filage, tissage, fabrication du fromage, etc. La semence en usage dans la colonie se trouvant détériorée, il fit venir cent minots de blé de la Mer Noire. Mgr de Juliopolis s'occupa personnellement de commander au Canada une petite machine à carder de construction simple.

Loin d'envisager sa charge de président comme un simple titre honorifique, il entendait la remplir en toute conscience et loyauté. Les encouragements à la culture entraient pleinement dans ses vues. De sa propre initiative, il l'avait toujours aidée dans la mesure de ses faibles ressources; c'était une douce satisfaction pour lui de voir diriger dans ce sens les efforts des pouvoirs publics. Cette politique secondait ses propres desseins spirituels. Ne considérait-il pas le progrès agricole et l'attachement des Métis au sol comme l'une des conditiens essentielles de leur affermissement dans l'ordre religieux et moral?

Le prélat de la Rivière-Rouge a atteint la plénitude de son prestige et de sa personnalité. Vénéré et aimé comme un père par toute la population catholique, il est estimé et hautement considéré par l'élément anglo-protestant qui voit en lui le chef naturel d'une portion très notable de la colonie.

Son physique remarquable n'est pas étran-

ger au respect et à l'admiration dont on l'entoure. Un jour qu'il était au Collège de Nicolet, se promenant dans la salle de récréation, les jeunes élèves, éblouis par sa haute taille, brûlaient d'en connaître la mesure exacte. Aucun n'osant lui poser une question indiscrète, ils imaginèrent de placer aux endroits voulus deux forts mathématiciens qui entreprirent de capter son ombre sur les murs. Après de laborieux calculs, ceux-ci annoncèrent triomphalement que l'illustre ancien mesurait six pieds quatre pouces. Ils étaient tombés juste!

Morin d'Equilly, ce jeune Français qui fit un bref séjour à Saint-Boniface en 1837, a écrit de lui: « Ce prélat titanesque... géant étonnamment couronné d'une tête minuscule... » L'unique portrait venu jusqu'à nous ne laisse voir aucune particularité de ce genre. Il est, au contraire, bien proportionné. Son dos légèrement voûté n'enlève rien à la rectitude et à l'harmonie de sa charpente. Il en impose par son port digne et majestueux. Lorsqu'il officie pontificalement dans sa cathédrale, les fidèles sont toujours émerveillés de le voir s'avancer dans le sanctuaire mitre en tête et crosse à la main. Il aime la pompe des cérémonies et le beau chant d'église qu'il ne dédaigne pas d'enseigner lui-même. Il chante d'ailleurs fort bien et voudrait que tous ses missionnaires aient de la voix(1).

(1) Les Annales des Sœurs Grises notent que sa voix était "agréable et sonore."

Ce géant est la simplicité et l'humilité même. Cette dernière vertu, Mgr Taché nous dit qu'« il la poussa jusqu'à l'excès, si toutefois l'excès est possible. Il consentit souvent à supporter le mépris, lorsque, pourtant, il y avait dans son esprit et dans son cœur, de quoi prouver à ceux qui ne le connaissaient pas qu'il était digne de leur estime et de leur admiration. Il disait lui-même en plaisantant: « On m'a souvent cru plus simple que je ne suis, et bien des fois j'ai ri sous cape de la naïveté de certaines gens qui ne me déguisaient pas assez l'opinion qu'ils avaient de moi. » La bonté naturelle de son cœur se félicitait de n'avoir jamais volontairement fait de la peine à qui que ce soit. « Pourtant, ajoutait-il en soupirant, Dieu m'a laissé la confusion d'avoir souvent affligé les autres. »

Sa vie tient de la régularité et de la rigueur monastiques. Levé de grand matin, il fait une longue méditation avant de célébrer la sainte messe. Tout le temps que n'absorbent pas les courses apostoliques, le ministère et les travaux manuels, est consacré à l'étude. S'il n'a pas été au collège ce qu'on appelle une intelligence brillante, il possède le plus précieux de tous les dons: une remarquable sûreté de jugement, doublée d'une sorte d'intuition pour l'intelligence des problèmes intéressant l'avenir de la religion et du pays. Quant aux sciences.

ecclésiastiques proprement dites, il en a une sérieuse connaissance. « Ma bibliothèque n'est pas considérable, disait-il, mais je sais ce qu'il y a dedans. »

Dans la conduite des affaires, il use d'une prudence, d'une sagesse qu'on ne prend jamais en défaut. Ce n'est qu'après avoir beaucoup prié, consulté et mûrement réfléchi, qu'il se décide à agir. Il est avant tout l'homme calme et mesuré qui ne laisse rien au hasard ni à l'impulsion d'un premier mouvement. Aussi toutes ses démarches, toutes ses directions ont-elles été reconnues, à l'épreuve du temps, les plus profitables aux intérêts dont il avait charge.

Cette circonspection qu'il montre en toutes choses le porte à nourrir jusqu'à la fin une sainte horreur des dettes. Quatre ans avant sa mort il écrira: « Je ne peux pas supporter l'idée d'être en dette sur mes vieux jours. » En fait, il n'a pu le supporter à aucun moment. Cet infatigable bâtisseur qui a passé trente-cinq années de sa vie à construire des chapelles, des écoles, des demeures pour les missionnaires, deux évêchés, une cathédrale, un couvent, n'a jamais demandé un sou de crédit. La marche de ses œuvres a dû se plier aux maigres ressources immédiatement disponibles. Il préférait remettre des projets, au risque de ralentir les progrès de l'évangélisation, plutôt que d'engager un avenir incertain.

Au reste, cette pauvreté qui pesa lourdement sur la Rivière-Rouge, son chef religieux fut le premier à en subir les inéluctables conséquences. Il l'accepta généreusement, comme un moyen de sanctification personnelle et une promesse de succès pour son œuvre. Que de dures privations il connut! A quels travaux pénibles il dut se livrer!

Il se contentait de soutanes dont les nombreuses pièces rapportées et la couleur trahissaient la vétusté. On le voyait souvent chaussé de gros sabots de bois, à la mode des gens de la campagne. Pour voyager à travers la colonie, il utilisait la charrette traditionnelle de la Rivière-Rouge sur laquelle il fixait une chaise solidement attachée au moyen d'une corde. Le bœuf y fit un jour place à un cheval, mais ce fut l'unique amélioration consentie à ce peu confortable équipage. Lorsque Mgr Taché exhorta le pauvre évêque « fatigué par l'âge et les infirmités » à l'échanger « pour une voiture non de luxe, mais un peu plus douce », il s'attira cette réponse catégorique: « Je me suis toujours fait une règle de ne rien dépenser pour mon bien-être personnel; ce n'est pas à la veille de descendre dans la tombe que je veux renoncer à cette résolution dont j'attends tant de consolation à l'heure dernière. »

Ce dénuement misérable et cet héroïque renoncement ne l'empêchaient point de pratiquer la plus large charité. Le peu qu'il avait, il était

toujours prêt à le partager avec les plus pauvres de ses ouailles. La tradition a conservé un trait légendaire qui illustre à quelle limite pouvaient aller sa commisération et son indulgence pour les miséreux de son entourage.

Certain soir d'automne, il avait fait boucherie. Le porc immolé était resté dans un hangar, exposé à la fraîcheur de la nuit. Pour quelques jours au moins, l'humble table épiscopale allait connaître des repas de viande autre que le fade et coriace pemmican. Au milieu de la nuit, la servante, percevant un bruit insolite autour de la maison, a l'idée de jeter un regard par la fenêtre. Elle voit un homme qui détale avec l'animal sur son épaule. Que faire pour rentrer en possession de ce bien précieux qui fuit?... Elle va cogner à la porte de son maître:

— Monseigneur, levez-vous!... On emporte le cochon!...

L'évêque saute à bas du lit et, à moitié vêtu, se met à la poursuite du voleur. Celui-ci, ployant sous le fardeau, ne peut s'esquiver aussi vite qu'il le voudrait. Il sent bientôt la large main du prélat qui se pose sur lui et le cloue sur place.

— Arrête, malheureux! Que fais-tu là?... Laisse-moi quelque chose.

— Je n'ai plus rien à manger.

— Ni moi non plus.

— Mes enfants n'ont pas mangé depuis deux jours et je n'ai rien à leur donner.

— Ce n'est pas une raison pour voler. Rap-



Le Père Taché
lors de son arrivée à la Rivière-Rouge



Le Père Aubert

porte cette viande au hangar, je t'en donnerai la moitié: ainsi nous mangerons tous deux. Mais il ne faut plus me dépouiller complètement.

Emerveillé et confus de se voir traité avec cette déférence, l'homme fit demi-tour avec son butin. Le porc fut divisé en deux parts égales. Pour le voleur et pour le volé, l'étrange aventure finissait bien.

Une générosité si prompte et si entière appelle fatalement des abus. Il préfère être dupe parfois plutôt que de laisser une détresse réelle sans secours. Un jour, c'est un sauvage qui invoque à faux un jeûne de trois jours et emporte son sac de pemmican. Une autre fois, un Métis peu ardent au travail, à qui il a prêté un bœuf, vient annoncer qu'il lui est survenu un malheur.

— Quel malheur? demande le prélat, sympathique.

— Monseigneur, le bœuf que vous m'avez prêté, eh bien! il s'est cassé le cou!...

— Cassé le cou!... Gros malheur, en effet... Au moins, si l'on pouvait tirer parti de sa viande!...

— Oh! pour ça, Monseigneur, je ne pense pas qu'elle soit bonne pour vous; mais elle sera sûrement bonne pour moi...

L'évêque sourit et abandonne son bœuf au Métis, qui l'a peut-être aidé à se rompre le cou...

Mais s'il ferme volontiers les yeux sur de menues fraudes quand lui seul est en cause,

il ne tolère pas qu'on nuise aux autres, et surtout à ses religieuses. Un jeune chenapan, qui voulait faire la noce, n'avait rien trouvé de mieux que de s'approprier pour la vendre une vache du couvent. La mère du voleur vint se jeter aux pieds du prélat, l'implorant d'épargner à son fils la honte de la prison. Il se montra inflexible:

— C'est pour de pareilles gens que la prison est faite.

Sur les délicatesses dont il entoura ses chères Sœurs Grises, les témoignages abondent. Ajoutons quelques traits à ceux déjà cités. Non content de leur assurer, au début, le vivre et le couvert, il aimait à leur réserver des gâteries, dans la mesure où ses maigres ressources le lui permettaient. Un jour même, il fit pour elles des extravagances. Au magasin de la Compagnie, il avait découvert des dragées récemment importées. C'étaient les premières que l'on voyait à la Rivière-Rouge. Il en acheta un sac qu'il emporta précieusement. Arrivé chez lui, il se dirige vers les appartements des sœurs, joyeux de la surprise qu'il va causer. Il entr'ouvre la porte de la salle de communauté et lance une poignée de bonbons sur le plancher en disant: « Petit, petit, petit... » Le succès ne répond pas tout à fait à son attente. Professes et novices se lèvent bien, comme mues par un ressort, et les plus jeunes s'empressent même de ramasser les dragées. Mais que signifie ce

silence général, et cet air effaré chez quelques-unes des religieuses?... Dans un éclair, le pasteur a compris. Quelle impardonnable bévue!... Il vient de jeter le trouble et la dissipation en plein exercice de l'examen particulier! L'intrus se confond en excuses et s'esquive prestement, se promettant de finir sa distribution en temps plus opportun.

Lorsque les sœurs occupèrent leur maison, l'école continua de se faire à l'évêché. Les jours de pluie et de poudrerie, Monseigneur retenait les deux institutrices à midi et leur faisait servir à manger dans leur ancien réfectoire. « La maison du père, disait-il, est la maison des enfants. »

Bon et loyal, c'est l'homme le moins capable d'user de ruse et de faux-fuyant. Dans ses lettres comme dans ses entretiens, il va droit au but et dit sa pensée sans détour. Cette droiture qu'il porte en lui, il aime à la trouver chez ses collaborateurs. L'obéissance qu'il a pratiquée jusqu'à l'héroïsme, il la prêche à ses missionnaires. Il y voit un gage de succès dans leur apostolat, estimant que « les œuvres ne sont durables qu'autant qu'elles sont faites en accord avec la volonté de Dieu, manifestée par celle des supérieurs. » Il leur recommande aussi la patience et la résignation, qui ont tenu une si grande place dans sa propre vie.

Son zèle pour le salut des âmes se traduit avant tout par une assiduité admirable au ca-

téchisme quotidien. Il y sera fidèle jusqu'à ses dernières années. Que l'assistance soit nombreuse ou qu'elle se réduise à deux ou trois personnes, il apporte le même soin, la même condescendance dans ses explications. Ses instructions dominicales sont simples et familières, parfaitement adaptées à ses auditeurs. Naturellement ennemi des grandes phrases, il l'est surtout quand il distribue la parole divine. Auprès des malades et des mourants, son cœur aimant de père a des trésors d'attentions délicates et de tendre indulgence.

Le peuple de la Rivière-Rouge ne s'y trompe pas: il tient son évêque pour un saint. La toute-puissance de son intercession auprès de Dieu n'est douteuse pour personne. Aussi a-t-on sans cesse recours à lui dans le besoin. Cette confiance semble être partagée dans une certaine mesure par les non-catholiques. N'a-t-on pas vu un jour un bon protestant venir lui demander de chanter deux messes pour attirer les bénédictions du ciel sur les biens de la terre?...

Longtemps après sa mort, la reconnaissance populaire redira certaines faveurs extraordinaires dues aux prières du vénérable prélat. Sœur Connolly, qui vivra jusqu'en 1904, ne se lassera point de raconter deux faits bien significatifs.

Au cours d'un été, à l'époque de la moisson, les mouches et les moustiques étaient particulièrement nombreux et malfaisants. Les Sœurs

Grises, arrivées de fraîche date au pays et très sensibles aux piqûres de ces bestioles, en souffraient cruellement. Un après-midi, par un ciel chargé de menaces, elles se hâtaient de ramasser la récolte. Les moustiques, sentant l'orage, redoublaient de fureur. Les travailleuses, découragées, parlaient de tout abandonner, quand Mgr Provencher s'avança vers elles. L'idée leur vint de lui demander de prier pour obtenir l'éloignement de cette invasion importune. Elles désiraient tant sauver le grain en péril!

Le prélat accueillit la requête avec un large sourire de bonté compatissante:

— Travaillez, mes enfants, travaillez: le bon Dieu aura pitié de vous.

Et il se mit à réciter son chapelet avec ferveur. O merveille! à partir de cet instant, les moustiques cessèrent de s'acharner sur les pauvres sœurs qui purent travailler jusqu'au soir.

Dans une autre circonstance, les chenilles exerçaient des ravages sérieux et menaçaient de tout détruire. Les religieuses se désolaient devant lui, dans une muette prière pour implorer son intercession. Peu après, le saint évêque se mit à réciter son bréviaire. Et l'on vit un spectacle étrange: les affreuses petites bêtes s'acheminer en longues cohortes vers la rivière qui les engloutit. De la saison on n'entendit plus parler du fléau des chenilles.

Voué corps et âme à sa terre d'adoption et à ses pauvres habitants, l'évêque de la Rivière-

Rouge n'oublie cependant pas sa famille du Canada. Ses onze frères et sœurs sont restés de condition fort modeste et de santé débile. A l'exception d'un seul, tous le précéderont dans la tombe. Raphaël, qui réside à la Pointe-du-Lac, vivra pendant plus de dix ans perclus de tous ses membres. Il lui fait passer quelque chose chaque année par l'entremise de l'abbé Dumoulin. Simon, qui fit un stage de cinq ans à Saint-Boniface et à Pembina, semble le plus pauvre de tous. Il habite Montréal où l'évêque de la métropole l'assiste depuis longtemps. C'est lui qui mourra le dernier. En 1847, Mgr Provencher se réserve l'intérêt sur 200 louis destinés aux Sœurs Grises pour venir en aide, leur vie durant, à ces deux frères dans le besoin. « Il vaut mieux faire la charité à ses proches qu'aux étrangers », écrit-il à Mgr Bourget, par les mains de qui passe une partie de ces aumônes.

Il écrit régulièrement à ces membres épars de sa famille ou leur communique des nouvelles par ses correspondants attitrés. En plus des secours en argent, il envoie à la femme de Simon ses vieilles soutanes (ou ce qu'il en reste), pour servir à l'habiller, elle et ses enfants. Il s'intéresse à l'avenir de ses neveux et nièces trop tôt privés du soutien paternel. En recommandant à l'évêque de Montréal une de ses sœurs, la veuve Renaud, il ajoute: « Tâchez qu'elle élève bien ses enfants et surtout qu'elle leur fasse apprendre à gagner leur vie. » Il

place au séminaire de Nicolet son neveu Norbert Provencher, qui fournira une courte mais brillante carrière comme journaliste à Montréal et comme fonctionnaire du gouvernement fédéral à Paris et à Winnipeg.

XVIII

Les Métis

Si les premiers essais d'évangélisation chez les Saulteux aboutissaient à un échec complet, le chef de l'Eglise de la Rivière-Rouge pouvait se montrer fier du succès obtenu auprès de la population métisse et canadienne-française. Celle-ci était entièrement convertie ou ramenée à la pratique religieuse. Par suite de l'extrême pauvreté et des conditions de vie nomade, ce travail avait été plutôt lent et ardu; mais aucune résistance n'était venue de cette partie du troupeau. Au contraire, le terrain se trouvait admirablement préparé. Les premiers voyageurs établis au pays avaient apporté du Canada la foi de leur enfance et le souvenir des cérémonies religieuses. Ils en parlaient familièrement autour d'eux, annonçant l'arrivée des prêtres catholiques comme une certitude plus ou moins rapprochée. La tradition s'était transmise chez leurs descendants franco-indiens. Lorsque les hommes de la prière parurent, ces braves gens les attendaient avec impatience et ne demandaient qu'à s'instruire des

vérités de la religion. En quelques années, tous allaient être baptisés et participer à la vie de la chrétienté.

Les Métis, ou Bois-Brûlés, étaient de beaucoup les plus nombreux. Issus de pères canadiens-français et de mères indiennes ou de parents métis, ils ne se différenciaient guère, quel que fût le dosage de sang mêlé. Les hommes étaient généralement beaux, grands, robustes, bien faits. Les femmes se distinguaient par des yeux et des cheveux d'un noir d'ébène, une timidité extrême, une démarche un peu lourde. Chez les deux sexes, le teint basané était presque de règle; mais un certain nombre étaient blancs et ne révélaient aucune trace extérieure d'origine indienne.

Des ancêtres sauvages, ce peuple avait hérité les principales caractéristiques de la race: puissance remarquable d'observation, légèreté, insouciance, amour du plaisir, tendance à la paresse et à l'ivrognerie. Il était en outre généreux, hospitalier, patient dans les épreuves, d'une honnêteté presque inconnue parmi les populations dites civilisées.

Lors de la venue des missionnaires, la plupart des Métis qui n'étaient pas à l'emploi des deux compagnies menaient la vie plus ou moins nomade des Indiens, se transportant ici et là à la recherche de leur maigre pitance, couchant sous des tentes ou dans des abris temporaires. La fusion des deux compagnies en libéra un grand nombre qui eurent à se

créer des moyens de subsistance. Ces hommes, capables de résister aux plus rudes fatigues et à de longues privations quand ils étaient embrigadés, montraient une singulière indolence une fois livrés à eux-mêmes. Les Métis français furent très lents à adopter des habitudes sédentaires et à s'intéresser à la culture du sol. Ils ne dissimulaient guère leur mépris pour les colons, — les jardiniers, comme ils les appelaient, — leur reprochant d'éloigner les troupeaux de bisons, richesse du pays. Cette vie errante, avec ses conséquences de toutes sortes, fut le grand obstacle contre lequel vinrent se buter les efforts des missionnaires.

Les plus pauvres et les plus fainéants se livraient à la pêche sur le bord des lacs et des rivières. D'autres louaient leurs services comme guides; ils étaient insurpassables dans ce rôle, grâce à leur déférence naturelle et à leur vif instinct d'observation. Durant les mois de navigation, de cent à cent cinquante Métis ou Canadiens étaient employés sur les barges de la Compagnie qui circulaient entre Fort-Garry, Portage-la-Loche et York-Factory, pour le transport des fourrures et des approvisionnements. Ces hommes comptaient sur le produit de leur travail de l'été pour faire vivre leur famille en hiver, mais la moitié de leurs gages était invariablement mangée avant d'être gagnée. Au retour de l'expédition, à l'automne, ils recevaient le reliquat de ce qui leur était dû. Après quelques jours traditionnels de bom-

bance et de joyeuse insouciance, ils se voyaient bientôt sans le sou et sans provisions. Ils s'empressaient alors de contracter un nouvel engagement pour la saison suivante et de toucher un premier versement. Une seconde tranche de salaire leur était payée à Noël, une troisième au moment du départ pour le périlleux voyage.

Plus tard, la Compagnie fit transporter une bonne partie de ses marchandises de Saint-Paul à travers la prairie. La fameuse charrette de la Rivière-Rouge, employée pour cet usage, est demeurée à juste titre légendaire. Pas le moindre morceau de fer n'entrait dans sa construction; même l'essieu était en bois. Une hache, une scie, une tarière et une plane suffisaient à mettre sur pied ce primitif véhicule qui, à chaque tour de moyeu, exhalait une plainte lugubre et déchirante. Il était tiré par un bœuf attelé au collier dans une paire d'énormes brancards. On y substituait parfois, pour raison de vitesse, le poney sauvage nerveux et infatigable du pays. Les harnais se confectionnaient avec de la peau de bœuf grossièrement tannée mais résistante. Les voyages à travers la prairie se faisaient en caravanes d'une centaine de charrettes et plus se suivant sur une seule file. On peut imaginer le tintamarre étrangement discordant, perceptible à plusieurs milles, de tous ces essieux de bois grinçant avec ensemble sur la piste découverte.

La Compagnie de la Baie d'Hudson et les

petits marchands libres, dont le nombre allait croissant, employaient jusqu'à quinze cents charrettes entre Saint-Paul et Fort-Garry et de trois à cinq cents sur d'autres routes à l'ouest. Comme chaque conducteur surveillait ordinairement trois attelages, ce mode de transport pouvait occuper de six à sept cents hommes, qui touchaient une grosse partie de leur salaire d'avance.

Mais le gros du peuple métis se composait de chasseurs qui avaient la passion des larges espaces et des courses endiablées à la poursuite des bisons. Deux fois par année, en juin et en septembre, de vastes expéditions s'organisaient dans ce but. Hommes, femmes, enfants, toute la famille y prenait part. Pas un n'échappait à la griserie de ce sport vraiment royal, vers lequel l'attirait un vieil instinct sauvage. C'était une mobilisation presque générale qui faisait le vide dans la colonie. En 1820, le nombre de charrettes assemblées pour la chasse était de 540. Il monta rapidement d'année en année: 680 en 1825, 820 en 1830, 970 en 1835, 1210 en 1840. Cette même année, le personnel des expéditions comprenait: 620 hommes, 650 femmes, 360 garçons et filles, 655 chevaux, 586 bœufs et 542 chiens. L'équipement et l'entretien de ces véritables armées nécessitaient des déboursés considérables dont la moitié au moins était avancée aux chasseurs à crédit.

D'immenses troupeaux de bisons erraient en

liberté entre la branche sud de la Saskatchewan et le lac des Bois. Ces hordes d'animaux déferlaient à travers la prairie en vagues formidables, ébranlant le sol sous leurs sabots et creusant de profonds sillons, car ils marchaient à la file dans les mêmes sentiers. Le lieu idéal des grandes chasses était le plateau du Missouri. Pour s'y rendre, il fallait traverser plusieurs tribus ennemies et ces expéditions lointaines n'étaient pas sans danger.

Les missionnaires, soucieux de ne pas perdre le contact avec leurs ouailles et de les assister en cas de malheur, comprirent qu'ils devaient accompagner les chasseurs dans leurs périlleuses randonnées. L'abbé Dumoulin inaugura ce ministère d'un nouveau genre et ceux qui suivirent y goûtèrent à tour de rôle.

Au jour fixé pour le départ, une messe était célébrée de grand matin dans la cathédrale de Saint-Boniface et tous les assistants recevaient la bénédiction de l'évêque. On s'acheminait par petits détachements vers Pembina, lieu de rendez-vous pour la formation du camp. Cette précaution était indispensable, autant pour maintenir l'ordre dans les rangs que pour se prémunir contre les vols de chevaux et les attaques de l'ennemi. On élisait un chef et douze conseillers, avec un crieur public et des guides. Les chasseurs se groupaient par dizaines et se choisissaient un capitaine. Chaque capitaine, avec ses hommes, devait à tour de rôle assumer la patrouille du camp et monter la garde.

Le conseil,—sorte de gouvernement provisoire, — imposait des règlements stricts auxquels tous devaient se soumettre[1]. Ces lois de la prairie comportaient certaines défenses formelles: défense de chasser le dimanche; défense de s'écarter, de traîner en arrière ou de devancer les autres sans permission; défense de foncer sur les bisons avant le commandement général.

Pour une première infraction à l'une de ces règles, le coupable voyait sa selle et sa bride mises en pièces. Pour une seconde, on le dépouillait de sa veste de cuir que l'on tailladait en morceaux. Une troisième infraction entraînait la peine du fouet. Quiconque était reconnu avoir commis un larcin, si léger fût-il, était traîné au milieu du camp où le crieur public clamait trois fois son nom en lui accolant l'épithète de « voleur ». Avec l'honnêteté proverbiale en honneur chez les Métis, il n'y avait pas de pire châtiment.

Pour installer le camp, on alignait toutes les charrettes côte à côte en forme de cercle, brancards levés. A l'intérieur de cette barricade, les tentes s'alignaient en double et triple rangée. Les animaux paissaient tranquillement alen-

(1) Cette organisation militaire se formait chez les Métis, dans l'intérêt général, chaque fois qu'ils se trouvaient en caravane assez considérable, qu'il y avait des difficultés à surmonter, des hostilités à repousser.

tour, mais on les rentrait dans l'enceinte en cas de danger.

C'était une vraie paroisse ambulante que ce camp de chasseurs. De grand matin, tout le monde assistait à la messe dite en plein air, avant le départ. Vers dix heures, la caravane faisait halte pour permettre aux bêtes de se reposer. C'est alors que le missionnaire réunissait les enfants et se livrait à sa tâche de maître d'école. Lecture, écriture, catéchisme, calcul, histoire sainte: il s'efforçait de leur inculquer les notions les plus indispensables pendant qu'il les avait sous la main. Après le repas du midi, la classe se continuait jusqu'au signal de la seconde *attelée*. Alors la marche reprenait sur le même rythme lent et criard, pour finir au coucher du soleil. Le soir, un cavalier faisait le tour du camp en agitant une clochette: c'était l'appel du missionnaire à la prière et à l'instruction.

Le dimanche, les femmes et les enfants transformaient une charrette en autel improvisé qu'ils ornaient de fleurs de la prairie. Et les saints mystères se célébraient dans le décor grandiose de la plaine sans fin, sous l'immense voûte des cieux. Ces rudes chasseurs de sang mêlé chez qui survivent les instincts nomades et guerriers des ancêtres indiens, humblement soumis à la foi de leur pères français et prosternés en prières, quelle image saisissante de

la transformation en train de s'accomplir dans l'Ouest!

Lorsque les éclaireurs ont signalé le voisinage des bisons, les cavaliers se préparent pour ce qu'ils appellent une *course*. Montés sur leurs chevaux les plus rapides, qui ne servent que pour cet usage, ils avancent doucement au pas, sans un mot, dans la direction indiquée. Arrivés à la distance jugée la plus favorable, le chef donne le signal de la charge. Les chevaux s'élancent ventre à terre, gagnent de vitesse le troupeau de bisons en fuite et foncent bientôt sur lui. Chaque chasseur se faufile entre les bêtes effarées, choisit une vache grasse, la serre de près avec sa monture et la tire à bout portant. Le cheval, rompu à la manœuvre, fait un brusque écart pour éviter un coup de corne de l'animal furieux, et poursuit sa course. Sans désemparer, l'homme saisit son fusil par le canon, y verse la poudre, y crache l'une des balles qu'il garde en réserve dans la bouche et vise une nouvelle pièce. Cavaliers et chevaux se grisent à cette fête incomparable, et le massacre continue jusqu'à ce que le gibier soit hors d'atteinte.

Un bon chasseur abat jusqu'à sept ou huit bisons dans une seule course. Qu'ils soient seulement une centaine à mener l'assaut ensemble et l'on peut juger des proportions de l'hécatombe. Les femmes et les enfants arrivent; on se met à débiter tous ces monceaux de vian-

de. On les taille en longues tranches minces qui sont séchées sur place au soleil. Une partie est ensuite pilée au fléau, réduite en poudre et versée dans des sacs de peau. Quand les charrettes sont chargées au complet, elles reprennent le chemin de la Rivière-Rouge. La Compagnie achètera la plus grosse partie de cet approvisionnement de viande sèche et de pemmican. A la chasse d'automne, faite avec la première neige, les quartiers de bisons se conservent gelés et gardent leur fraîcheur succulente durant tout l'hiver.

Les habitations des Métis s'échelonnaient le long des rivières. Chaque famille possédait une bande de terre assez étroite et profonde de deux milles. Ce mode de division, qui favorisait peu la grande culture (dont personne ne se souciait), avait l'avantage de fournir à tous l'eau en abondance et de distribuer les demeures en ordre assez rapproché. Bien que la colonie ne connût aucune agglomération proprement dite, rares étaient les demeures isolées. Les Bois-Brûlés se contentaient de modestes cabanes en rondins coiffées d'un toit de terre, où la nombreuse nichée s'entassait pêle-mêle dans une pièce unique. Tout à côté, un enclos rustique renfermait toute la récolte de la saison: un carré de pommes de terre ou d'avoine. Le propriétaire ne passait guère sur sa ferme, en été, que le minimum de temps nécessaire pour faucher un peu de foin et moissonner ce

que son petit champ avait bien voulu lui donner, sans grand effort de sa part.

L'hiver était l'époque des visites, des bals, des mariages, des divertissements de toutes sortes. Une large hospitalité régnait dans tous les foyers, où les longues veillées entre voisins étaient de coutume journalière. Pendant que les anciens se complaisaient aux récits sans cesse renouvelés et considérablement amplifiés de leurs hauts faits de chasseurs, de bateliers ou de coureurs de bois, les jeunes se livraient avec frénésie à la danse. La fameuse gigue de la Rivière-Rouge,—très vive et un peu monotone,—allait acquérir en quelque sorte un caractère national. L'exécuter à la perfection, et surtout avec un record d'endurance, constituait un titre de gloire très prisé dans la colonie. Le violon était le seul instrument de musique connu et les bons *violoneux* jouissaient d'une haute estime. Au cours de ces soirées, on chantait aussi les complaintes populaires de Pierre Falcon, et d'autres bardes moins illustres, consacrées aux gloires de la nation métisse.

Les Canadiens avaient importé d'en bas l'un de leurs passe-temps favoris d'hiver: les longues randonnées en traîneaux par les beaux soirs clairs. Les Métis n'avaient pas été lents à adopter cette coutume pittoresque et d'un charme grisant. Il n'était pas rare de voir des files de dix, quinze, vingt carrioles glissant doucement sur la neige, pendant que les notes argentines des clochettes des poneys scandaient

les chants et les cris joyeux des nocturnes promeneurs. Ils allaient surprendre quelques lointains amis, au foyer desquels les attendait un chaleureux accueil. La soirée se passait en gais propos, chansons et danses improvisées. Ces réjouissances n'étaient pas toujours aussi innocentes que l'auraient désiré les pasteurs. On y signalait trop fréquemment des désordres graves provoqués par les boissons enivrantes. C'est qu'en dépit des ordonnances et des restrictions, l'alcool continuait d'exercer des ravages dans la colonie. L'évêque donna l'ordre à ses missionnaires de prêcher fermement contre l'ivrognerie et de faire contracter à leurs ouailles l'engagement d'abstinence totale. Mais pour ces grands enfants étrangers à toute contrainte, la promesse était plus facile à donner qu'à tenir.

Le grand obstacle au progrès économique et social des Métis est cette passion atavique pour la chasse qui les détourne de toute occupation stable. Souvent nés dans la prairie et élevés dans les camps, rien de plus naturel qu'ils préfèrent les excursions aventureuses à la calme et monotone vie des champs. Cette existence nomade les condamne à végéter misérablement et perpétue chez eux des habitudes funestes. Ces expéditions sont assez lucratives quand elles réussissent; mais la vache se montre capricieuse et fuit souvent hors de toute atteinte. Alors, c'est la disette au lieu de l'abondance es-

pérée. Car l'on compte uniquement sur la prairie pour vivre et l'on néglige de semer autant qu'on le pourrait. Les dures privations, même fréquentes, ne semblent comporter aucune leçon pour cette population insouciante et paresseuse. L'évêque se désole de la voir retomber sans cesse dans la même imprévoyance navrante. Tout au long de sa correspondance, on relève ses réflexions attristées sur cet éternel sujet. Il écrit en 1845: « La misère s'est fait sentir parmi la classe des chasseurs qui sont revenus avec rien de la prairie deux fois l'été dernier, et qui n'avaient pas semé. Ils sont partis encore cette année sans semer, et s'ils reviennent encore avec rien, ils souffriront encore plus. Mais qui est-ce qui fera entendre à ces gens-là qu'il faut tirer sa vie de la terre? Il faut travailler pour cela et c'est ce qu'ils n'aiment pas... »

Et la misère matérielle traîne avec elle la misère morale. Les déplacements nombreux, les longues périodes de désœuvrement et la pénurie générale à l'état chronique entravent beaucoup l'épanouissement de la vie religieuse et le relèvement des mœurs. « Ce qui est plus malheureux encore pour l'avenir du pays, c'est que la jeunesse s'élève sans instruction et est très exposée à se dépraver. »

Le succès de la chasse dépend aussi dans une certaine mesure des dispositions plus ou moins belliqueuses des Sioux. Ceux-ci voient dans les Métis des alliés des Saulteux, leurs ennemis de

toujours. Ils ne se font pas faute d'en massacrer quelques-uns quand l'occasion s'en présente; et les Métis le leur rendent bien. Avec les années, les Sioux devinrent moins dangereux. La diplomatie intéressée des Métis réussit à empêcher des collisions sanglantes entre les deux tribus. En 1840, cependant, les hostilités reprirent de plus belle. Entraînés dans la lutte, les Bois-Brûlés, au lieu de courir la vache, durent souvent faire la chasse aux Sioux avec les Saulteux. Mais les premiers, qui avaient décidément le dessous, estimèrent plus avantageux de faire la paix .

Le 31 août 1845, qui était un dimanche (c'était le jour où Saint-Boniface avait accueilli solennellement ses deux premiers Oblats), dix hommes de leur nation, choisis parmi les plus imposants de stature, vinrent à la Fourche pour conclure un traité. Après les vêpres, ils se présentèrent majestueusement à l'évêché. Ils virent l'évêque, les missionnaires et les sœurs. Monseigneur leur fit servir une collation. Ce fut un spectacle assez étrange de voir ces fiers ambassadeurs mangeant assis sur le plancher, sans autres ustensiles que leurs doigts. Ils partirent fort satisfaits et traversèrent la rivière, suivis d'une foule de curieux. Comme ils arrivaient au fort, un jeune Saulteux fanfaron tira un coup de fusil dans la bande. Il tua du même coup un Sioux et un Saulteux qui moururent sur-le-champ. Quelques Bois-Brûlés se mirent

à la poursuite du meurtrier qui fut saisi, jeté en prison, jugé et pendu. C'était un païen que le libertinage retenait dans l'infidélité. Sa condamnation le changea complètement: il demanda l'abbé Belcourt et reçut le baptême avant de monter sur l'échafaud. Cette exécution capitale était la première au pays. Elle eut l'effet désiré sur les sauvages et leur fit comprendre que la loi des blancs devait être respectée.

L'attitude loyale des Métis dans cette circonstance leur valut l'amitié des Sioux. Pendant quelque temps la paix régna, et les excursions de chasse purent se dérouler sans incidents tragiques. L'année suivante, trois cents fantassins arrivaient à la Rivière-Rouge où ils devaient séjourner deux ans. Excellente aubaine pour la colonie que cette augmentation inespérée de bouches! Avec un marché local assuré pour leur grain et leurs légumes, ces bons Métis vont peut-être enfin se mettre à la culture. Il est à prévoir, d'ailleurs, que le territoire américain sera bientôt fermé à leurs incursions, ce qui les obligera à modifier, de gré ou de force, leur mode d'existence précaire. L'évêque prie et fait des vœux qui, hélas! ne se réaliseront point. La chasse au bison, avec ses alternatives de succès et de revers, continuera longtemps d'être l'unique occupation des enfants de la prairie.

XIX

Belcourt et Laflèche

Entre les Métis et la Compagnie de la Baie d'Hudson, les bons rapports avaient été fréquemment troublés par divers incidents qui laissaient un peu d'aigreur dans les esprits. Avec le temps, la situation ne fit que s'aggraver. L'origine des difficultés remontait au fameux monopole du commerce des fourrures. En vertu de ce droit que s'arrogeait arbitrairement la Compagnie, il était interdit à quiconque, non seulement d'acheter ou de vendre des pelleteries, mais même d'en avoir en sa possession,—à moins de prouver qu'elles venaient du magasin officiel de la colonie. Cela entraînait des perquisitions odieuses et des traitements injustes qui soulevaient la colère du peuple. On allait jusqu'à confisquer les marchandises d'un chasseur, sur le simple soupçon qu'il pouvait en échanger contre des fourrures. Les missionnaires souffraient aussi de ces règlements draconiens; il ne leur était pas permis de recevoir des peaux pour le soutien du culte, ni même pour leur propre usage.

Depuis surtout que les Métis fréquentaient régulièrement Saint-Paul et les autres postes de la frontière, le contact avec des voisins si proches leur ouvrait les yeux et leur rendait plus pesant le joug de la Compagnie. Les infractions à la loi se multiplièrent. Canadiens, Métis français et Métis anglais furent bientôt unanimes à protester et à réclamer justice. Le recorder Thom, devant qui se réglaient ces querelles, ne pouvait qu'envenimer les choses. C'était un homme capable, mais têtu et pédant. On l'estimait inapte à porter un jugement impartial dans des causes intéressant la Compagnie, dont il recevait son salaire. Les Métis français lui reprochaient en outre d'ignorer systématiquement leur langue, parlée par la majorité de la population.

Les autorités prirent des mesures sévères pour réprimer un commerce illicite à leurs yeux. En décembre 1844, le gouverneur décréta que tous les colons qui faisaient venir des marchandises d'Angleterre devraient signer une déclaration attestant qu'ils ne se livraient pas au trafic des fourrures. Un autre édit exigeait que toutes les lettres destinées au courrier d'Europe porteraient extérieurement le nom de l'expéditeur et seraient envoyées non scellées à Fort-Garry pour être examinées en cas de soupçon.

Dans l'esprit du juge Thom, leur inspirateur, ces règlements étaient tout à fait légitimes. La Compagnie, responsable du double service de la poste et des transports, avait le droit incon-

testable d'en fixer les modalités. Mais ce n'était pas suffisant encore: le terrible robin fit imposer sur les importations un droit de vingt pour cent, dont on exempta les colons ne se livrant pas au commerce des fourrures.

Ces mesures odieuses frappaient plus que tous les autres les Métis. A titre de descendants des aborigènes, ils avaient toujours revendiqué, —sans avoir jamais pu le faire reconnaître,—le privilège de vendre et d'acheter des pelleteries. Un bon nombre de chasseurs de bisons, après avoir exercé leur métier à l'emploi de la Compagnie, avaient pu le continuer à leur propre compte. Dans leurs fréquents voyages aux Etats-Unis, ils écoulaient leurs marchandises en contrebande. D'autres, et parmi les plus influents, qui avaient agi comme intermédiaires entre la Compagnie et les Indiens, voyant les superbes profits à réaliser dans ce négoce, s'étaient mis à trafiquer pour eux-mêmes. Ne pouvant exporter leurs fourrures en Angleterre, ils les faisaient passer en territoire américain. Tous ces pauvres gens, gravement lésés par ces dures restrictions, manifestèrent leur vif ressentiment. Les esprits s'échauffèrent. La révolte gronda.

Conscient de sa position délicate et de sa haute responsabilité comme chef d'Eglise, Mgr Provencher, bien qu'il jugeât le monopole profondément injuste, se tint prudemment en dehors de la querelle. Les conseils de paix et de modération qu'il prodigua ne furent guère

écoutés. La vie du juge Thom était en danger: les Métis parlaient « de le mettre dans un petit canot et de le lancer au courant » L'évêque crut devoir prévenir charitablement le facteur en chef de la Compagnie.

Mais il ne put empêcher l'un de ses missionnaires de se mêler au mouvement et d'y jouer un rôle trop actif. Belcourt était de corps et d'âme avec les Métis dans leurs revendications et ceux-ci avaient une entière confiance en lui. C'était justement le chef qui leur manquait. Il assista à leurs assemblées, discuta avec eux et réussit à détourner leurs projets de violence en faisant prévaloir l'idée d'un recours à la Reine. Il rédigea lui-même une requête qui réclamait, entre autres choses, des adoucissements au monopole et une magistrature indépendante de la Compagnie. Neuf cent-soixante-dix-sept citoyens de la Rivière-Rouge apposèrent leur signature sur le document. Une délégation vint demander à l'évêque d'autoriser l'abbé Belcourt à le porter au pied du trône. C'était trop: il refusa net, en motivant son refus, et l'on n'insista pas.

Le calme se rétablit peu à peu. L'épidémie de dysenterie qui affligea la région à ce moment y fut sans doute pour quelque chose, comme aussi l'arrivée de trois cents soldats anglais qui devaient stationner dans la colonie jusqu'en 1848. Mais certaines conséquences inévitables de ce brouhaha ne tardèrent pas à se produire.

Le gouverneur Simpson n'était guère homme à laisser passer impuni ce qu'il considérait comme une faute grave dans la conduite du missionnaire. Il s'en plaignit à l'archevêque de Québec et exigea son rappel, donnant à entendre que tout le clergé catholique de la Rivière-Rouge pourrait payer pour le coupable, au cas où satisfaction lui serait refusée. Le vicaire apostolique jugea préférable de se conformer au désir de l'autorité civile. Il vit partir sans regret ce prêtre intelligent et énergique, qui lui avait causé de nombreux embarras et semblait avoir fait son temps.

Mais après seize ans de séjour dans l'Ouest, l'abbé Belcourt s'y était si bien acclimaté que la vie au Bas-Canada lui parut tout à fait intolérable. Huit mois plus tard, il était de retour au milieu de ses chers Indiens et Métis! Le plus étrange, c'est qu'il le devait à l'intercession auprès de son chef ecclésiastique de sir Georges Simpson lui-même, dont la rancune avait été de courte durée. Cependant il n'appartint plus au vicariat de la Baie d'Hudson. Il s'installa dans l'ancien poste de Pembina[1] qu'il allait tenter de faire revivre pendant une dizaine d'années. C'était assez près de la Rivière-Rouge pour lui permettre de susciter encore bien

(1) Pembina, alors attaché au diocèse de Dubuque, devait passer en 1849 au nouveau diocèse de Saint-Paul.

des ennuis au pauvre évêque de Saint-Boniface et aux bourgeois de la Compagnie.

On parlait beaucoup alors d'ériger une province ecclésiastique et la rumeur populaire voulait que Pembina fût désigné pour un siège épiscopal dont le titulaire serait l'abbé Belcourt. Mgr Provencher y croyait tout le premier, et il se résignait à l'avoir comme suffragant. Il estimait néanmoins l'endroit mal choisi, parce que trop voisin de Saint-Boniface. Il l'aurait préféré sur le Missouri, où des peuplades sauvages appelaient la présence de missionnaires. La création du diocèse de Saint-Paul du Minnesota, l'année suivante, devait ruiner cet audacieux projet.

La population était clairsemée dans les parages. Pour grossir son troupeau, le nouveau curé ne crut mieux faire que d'attirer ses amis de l'autre côté de la frontière. Mgr Provencher dénonce cette extraordinaire tactique, sans trop la prendre d'abord au sérieux: « Il paraît qu'on a compté sur l'émigration des habitants de Saint-Boniface, de la Prairie-du-Cheval-Blanc et de Saint-Paul pour peupler Pembina. Quel calcul! Enlever la population d'un lieu pourvu des moyens de subsistance et d'instruction pour la transporter où il n'y a rien de tout cela! Probablement que l'émigration ne sera pas forte. »

Elle ne le fut que trop, pour les malheureux qui se laisssèrent enjôler par de belles promesses. L'évêque écrira un an plus tard: « M. Belcourt travaille à se bâtir; il fait tout par lui-

même. Il a emmené dernièrement tout ce qui lui restait à Saint-Paul: bêtes et gens. Sa présence attire à Pembina tous les paresseux et ceux qui ont à craindre la justice. S'ils ne travaillent pas plus là qu'ici, le pays ne prospérera guère... Il doit y arriver ces jours-ci une compagnie de dragons pour bâtir un fort, dit-on. Il doit y avoir une cour de justice, une presse, une gazette. Cela va sans dire, que de choses importantes elle nous apprendra!... »

Mais avec un Belcourt, on ne sait jamais... Il réussit à se faire envoyer cette presse dont il rêvait depuis ses débuts de missionnaire. S'il ne mit pas sur pied une vraie gazette dont le besoin ne se faisait nullement sentir, il publia un petit bulletin destiné à faire connaître sa mission dans le Bas-Canada. On doit considérer l'abbé Belcourt comme le pionnier du journalisme dans l'Ouest canadien et américain.

Le curé de Pembina et son ancien évêque, en dépit de leurs divergences de vues, entretenaient de bonnes relations de voisinage. L'abbé Belcourt visitait fréquemment Saint-Boniface où ses services étaient appréciés pour la confession des Indiens. Il y vint un jour accompagné d'un jeune prêtre qui lui avait été donné comme aide et vers qui allèrent d'emblée toutes les sympathies. C'était l'abbé Lacombe. « Nous avons tous été satisfaits de ce jeune homme, » écrit l'évêque de la Rivière-Rouge à Mgr Bourget; et à Mgr Turgeon: « M. Lacombe nous a bien plu. » Eloge significatif,

sous la plume d'un prélat discret et plutôt avare de compliments. Celui à qui il était décerné allait devenir le plus illustre des missionnaires du Nord-Ouest.

A Pembina comme à la Fourche, Belcourt est « l'homme du peuple ». Il continue de diriger les Métis avec sa fougue habituelle, ce qui inquiète fort Mgr Provencher. « Ils en viendront, dit-il, à quelques coups d'éclat que l'on fera retomber sur lui... Il ne les porte pas ouvertement à la violence, mais si on leur permet de faire un pas, ils en feront bien cent; il y en a plusieurs qui sont brutes. Cet homme est une grosse fiche dans les yeux de la Compagnie; il est aussi un clou de bonne grosseur dans les miens. Il est vrai que ses faits et gestes ne retombent pas sur moi, mais je crois bien qu'on m'en veut un peu pour ne pas l'avoir arrêté au commencement. Il a dit qu'il se chargeait de la responsabilité; il n'était pas homme à plier, je l'ai laissé faire. Cela lui a valu sa sortie de mon diocèse et du diocèse de Québec. Je crois bien qu'il a cherché à se placer à Pembina pour se trouver à portée de tourmenter la Compagnie: ce dont il s'acquitte bien. Comment cela finira-t-il? Ce n'est sûrement pas de l'ouvrage de prêtre... »

Au moment où le prélat confie à l'évêque de Montréal ces graves appréhensions, les conseils de l'abbé Belcourt ont déjà déclenché une vigoureuse offensive dont l'issue sera d'ailleurs

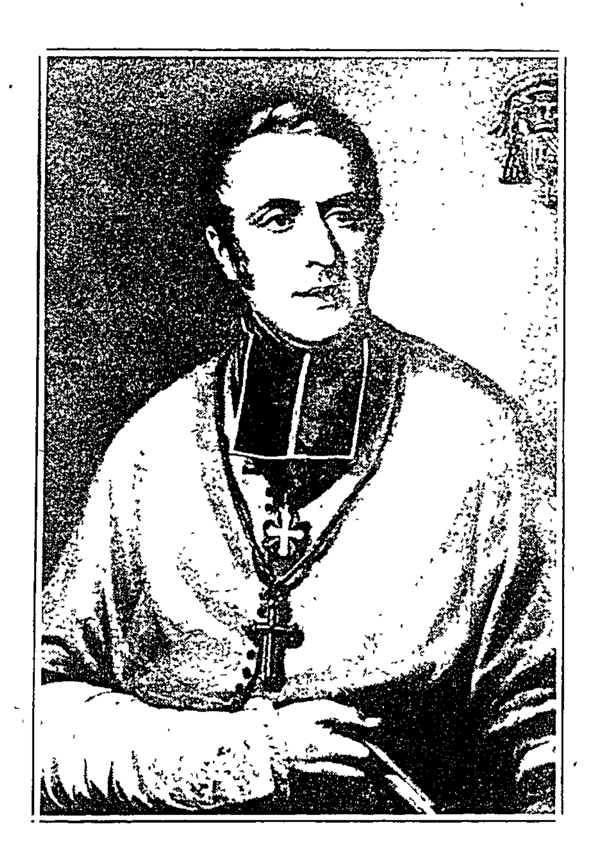
heureuse. En mars 1849, un Métis français, Guillaume Sayer, a été arrêté pour achat illicite de fourrures à des Indiens. Il est traduit devant les assises criminelles avec trois compatriotes, Laronde, Goulet et McInnis, coupables d'un délit semblable. C'est la première fois que la Compagnie ose recourir à un procès public dans un pareil cas. Grave erreur du juge Thom, et qu'il va payer de sa position. Les Métis sont déterminés à ne pas souffrir qu'une condamnation soit infligée aux leurs. Cependant, avant d'agir, ils tiennent à consulter le grand bienfaiteur et ami en qui ils ont mis toute leur confiance. De Pembina, Belcourt envoie l'ordre « de soutenir leurs droits même par les armes, si l'on arme les soldats. » Alors le soulèvement est général. La résistance s'organise sous la direction de Jean-Louis Riel, dit l'Irlande.

Le procès avait été fixé au 17 mai, qui tombait le jour de l'Ascension. Espérait-on que la célébration de la fête retiendrait les Métis à Saint-Boniface? Ils assistèrent à une messe matinale à l'issue de laquelle, du perron de l'église, Riel les harangua. Alors trois cents hommes environ, la plupart armés, traversèrent en canots au fort Garry et vinrent cerner le palais de justice. Sayer reconnut qu'il avait acheté des fourrures des Indiens: on ne pouvait faire autrement que le déclarer coupable. Mais l'accusé prouva qu'il en avait reçu l'autorisation d'un employé de la Compagnie: le juge saisit ce prétexte pour prononcer l'acquittement. La cause

des trois autres inculpés fut simplement rayée.

Cette décision inespérée fut saluée comme une grande victoire pour les Métis qui se retirèrent en criant: « Le commerce est libre! Vive la liberté! » Aux yeux de la Compagnie elle-même, c'était la fin du monopole, vaincu par la force de l'opinion publique. Peu à peu on fit droit aux autres revendications, reconnues fondées, du peuple de la Rivière-Rouge. L'abbé Laflèche fut appelé à siéger avec son évêque au Conseil d'Assiniboia. On nomma vers le même temps onze magistrats, parmi lesquels cinq étaient Métis: Pascal Breland, Urbain Delorme, Joseph Guilbeau, François Bruneau et Maximilien Genthon. Cuthbert Grant, déjà magistrat, devint président du tribunal pour le district de la Prairie-du-Cheval-Blanc. Le juge Thom fut suspendu de ses fonctions et agit désormais comme greffier de la cour. Cela ne donnait pas entière satisfaction au public qui aurait voulu le voir éloigné de la colonie; mais le règne néfaste de l'impopulaire Ecossais touchait à son terme.

Le Conseil songea à faire l'acquisition d'un petit matériel d'imprimerie, pour son usage exclusif. En transmettant la commande, le nouveau greffier de la cour, enfin réconcilié avec le bilinguisme, spécifiait que « tout devant s'imprimer en français comme en anglais », on avait besoin d'un « approvisionnement d'accents et de cédilles. » Le bureau de Londres, pour des raisons de haute politique, crut



Mgr de Mazenod
Fondateur des Oblats de Marie Immaculée.





L'Abbé Laflèche

devoir fermer la porte à l'imprimerie. Neuf ans plus tard, deux jeunes journalistes de Toronto, introduisant à Fort-Garry une presse et quelques casses de caractères, allaient y fonder le *Nor'-Wester*, qui devait tirer à boulets rouges sur la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Une codification des règlements du Conseil s'imposait. On saisit l'occasion d'en faire faire une traduction française qui fut confiée à l'abbé Laflèche(1).

L'influence de l'élément franco-catholique était enfin reconnue officiellement. La langue française obtenait droit de cité à la Rivière-Rouge.

Laflèche fut d'un grand secours pendant cette période de transition. Devenu le vicaire général de Mgr Provencher, il le secondait de tout son pouvoir dans l'ordre temporel aussi bien que religieux. Les têtes dirigeantes de la Compagnie prisaient son entregent et ses capacités d'administrateur. La population métisse l'adorait. Il était pour celle-ci un guide plus sûr que Belcourt. Il avait un peu de sang sauvage dans les veines et s'en glorifiait. Sa grand'mère maternelle était née d'une Indienne de l'Ouest que le seigneur Gastineau avait épousée vers le milieu du XVIIIe siècle. Comme desservant de Saint-François-Xavier, il se donnait tout entier au service de ses ouailles et les

(1) On trouvera cette traduction à la fin du deuxième volume de *The Canadian North-West* (E.H. Oliver).

suivait dans leurs excursions de chasse. Son nom demeure attaché à la plus mémorable des rencontres avec les Sioux, qui se déroula sur le Grand Coteau les 13 et 14 juillet 1851.

Quatre-vingts Métis, ses paroissiens, s'étaient séparés momentanément du gros de la troupe et le missionnaire avait tenu à les accompagner. Ils tombèrent sur un camp de deux mille Sioux et se virent dans l'obligation de livrer combat. La situation paraissait désespérée. Outre le chiffre insignifiant des chasseurs, plusieurs n'avaient pas plus de douze à quinze ans.

On dispose en cercle les charrettes redressées, roues contre roues, ces dernières solidement entravées au moyen de perches. Dans cette enceinte improvisée, on creuse des tranchées pour mettre à l'abri les femmes et les enfants. Le prêtre passe la nuit à confesser et à exhorter ces pauvres gens voués à une mort presque certaine. Au matin, il célèbre la messe et distribue la communion générale. Avant l'attaque, il va et vient au milieu de ses ouailles, stimule les courages, affermit la confiance. Les Sioux ont beau être très supérieurs en nombre, ne sait-on pas qu'ils se montrent lâches devant un adversaire résolu?... Une dernière absolution, une exhortation finale: « Maintenant que vous avez Dieu avec vous, ne vous abandonnez pas vous-mêmes. Courage, mes enfants, combattez pour Dieu et pour vos foyers!» Et l'assaut attendu se déclenche, formidable. La horde sauvage entoure le petit camp

qu'elle crible de balles et de flèches. Mais les chasseurs tiennent bon. Excellents tireurs, ils choisissent tranquillement leur homme dans le tas et chaque coup porte. On voit les guerriers sioux, comme de simples bisons, tituber, s'abattre lourdement et joncher de leurs corps la prairie. L'ennemi stupéfait, humilié, recule pour reformer ses rangs et lancer une nouvelle attaque plus violente que la première. En surplis et l'étole au cou, l'abbé Laflèche, du haut de sa charrette roulée au milieu de l'enceinte, domine les combattants. Il les soutient de la voix et du geste, invoquant le Dieu des armées, brandissant une croix, gage de la victoire. Sous la protection de leur missionnaire, les soldats se sentent invincibles, les femmes et les enfants prient avec confiance, personne ne doute de l'issue de cette chaude affaire. Au plus fort de la mêlée, on entend l'un des chefs crier aux siens: « Les Français ont avec eux un Manitou! Jamais nous n'en viendrons à bout! »

Après six heures de combat, les sauvages battaient en retraite. Ils revinrent à l'assaut le lendemain, mais sans plus de succès. Leurs pertes dans ces deux rencontres se chiffrèrent à quinze tués et dix-huit blessés. Les Métis n'eurent que trois des leurs blessés légèrement. Ce combat fameux, où ils avaient fait preuve de tant de bravoure et d'adresse, leur valut le respect des Sioux qui renoncèrent à les attaquer.

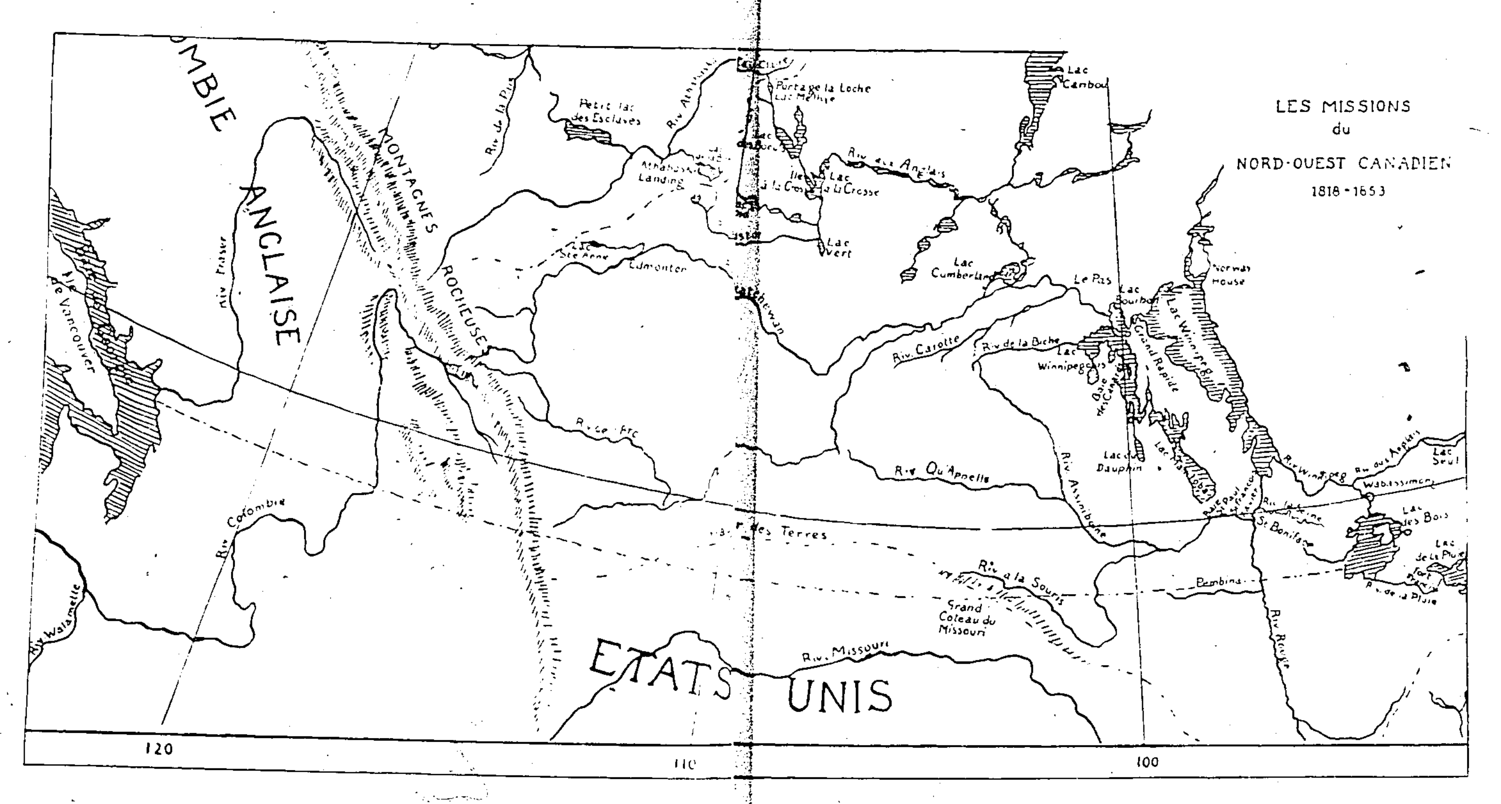
XX

Un Coadjuteur

La longue période des débuts difficiles semble désormais close. Grâce au concours des Sœurs Grises et des missionnaires Oblats, tous les obstacles s'aplanissent. La jeune Eglise du Nord-Ouest va maintenant pouvoir avancer d'un pas plus allègre et même doubler les étapes. Tout de même, il ne faudrait pas céder à une crise d'emballement. A Rome et au Canada l'optimisme souffle un peu fort, au gré du chef prudent de la Rivière-Rouge. Voilà-t-il pas que soudain l'idée est lancée d'ériger le vicariat apostolique de la Baie d'Hudson en province ecclésiastique de deux ou trois évêchés! On lui demande de se prononcer là-dessus et de proposer les noms des futurs titulaires, si le projet lui agrée.

Mgr Provencher en « tombe des nues. » De sa meilleure encre il va écrire ce qu'il en pense à ses confrères de Montréal et de Québec:

« Je n'entre pas dans les vues de ceux qui ont proposé de partager mon vicariat en plusieurs évêchés titulaires. Il ne suffit pas de regarder


LES MISSIONS
du
NORD-OUEST CANADIEN
1818 - 1853
ANGLAISE
MONTAGNES
ROCHEUSES
ETATS UNIS
Petit lac des Esclaves
Riv. de la Paix
Riv. Athabasca
Athabaska Landing
Portage la Loche
Ile à la Crosse
Lac à la Crosse
Riv. aux Anglais
Lac Vert
Lac Ste Anne
Edmonton
Lac Cumberland
Le Pas
Norway House
Lac Caribou
Riv. Fraser
Ile de Vancouver
Riv. Carotte
Riv. de la Biche
Lac Winnipegosis
Lac Bourbon
Grand Rapide
Lac Winnipeg
Lac Dauphin
Riv. Qu'Appelle
Riv. Assiniboine
Riv. Winnipeg
Lac Seul
Wabassimong
Riv. Rouge
St Boniface
Lac des Bois
Lac de la Pluie
Riv. de la Pluie
Pembina
Riv. à la Souris
Grand Coteau du Missouri
Riv. Missouri
Riv. Colombie
Riv. Walamette
des Terres
120
110
100

sur une carte son immense étendue; il y a bien du terrain pour vingt et plus. Mais dans tout ce pays il n'y a pas une seule ville, une seule bourgade, un seul village. Il n'y a que les postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson, où se trouvent les hommes nécessaires pour la traite et qui sont tous ramenés dans leur pays à la fin de leur engagement. Il n'y a que Saint-Boniface et Saint-François ou la Prairie-du-Cheval-Blanc qui forment comme deux paroisses, mais sans réunion de maisons; chacun est sur sa ferme... Qu'érigera-t-on en évêché?... Il est vrai qu'on érige Walla-Walla (Seattle) qui est un petit poste de traite comme un autre; on peut en faire autant de Saint-Boniface, si l'on veut. Il y a au moins une église en pierre et un assez bon logement pour l'évêque et son clergé: ce qu'il n'y a pas à Walla-Walla ni à Vancouver, si le troisième évêque doit être placé là. Je ne goûte donc pas ce plan, ni le R. P. Aubert. »

Quant à des titulaires pour ces postes futurs, il serait en peine d'en proposer. Ses missionnaires ont plus « varlopé qu'étudié. » Il pense évidemment à l'abbé Belcourt, à qui il reproche ses trop longues séances à l'établi. Ah! si on l'avait écouté! Si on l'avait « mieux pourvu », au lieu de lui donner des jeunes gens choisis au hasard! Il ne s'en plaint pas, car ils étaient généralement bons; mais « quelqu'un qui se serait montré vraiment supérieur nous servirait en ce moment. »

Bref, sans vouloir s'opposer aux vues de la Propagande, il estime le projet de division singulièrement prématuré. Mais il y a quelque chose à faire dans le moment pour assurer l'avenir des missions du Nord-Ouest. Puisqu'on veut modifier l'état de choses actuel, son devoir est de parler.

« Voici ce que je pense de plus propre à contribuer au bien des âmes par ici. Je ne suis plus jeune pour voyager facilement au loin. Je désirerais avoir un coadjuteur jeune qui pourrait s'acquitter de ma charge et assurer l'épiscopat en cas de mort. »

Celui sur lequel il a jeté les yeux est M. Laflèche, qu'il a emmené dans cette intention. « Sans contredit, il l'emporte de beaucoup sur les autres. » Il en a déjà parlé à Québec. On lui a répondu: « Il est trop jeune, rien ne presse, vous vivrez encore longtemps... » Mais l'évêque commence à sentir le poids des ans; il voudrait voir son coadjuteur sacré avant sa mort.

Il tâche de se réconcilier tant bien que mal avec le projet; mais il craint de s'exposer au blâme en désignant un endroit quelconque pour y fixer un siège épiscopal. Il le déclare en toute franchise à son ami de Montréal: « Je crois que je me rendrais ridicule par ici en demandant de nouveaux ou même un nouveau siège. »

Un an après (1848), ses dispositions n'ont pas changé: « Etre archevêque au milieu de ce

désert, c'est quelque chose de flatteur. Je ne m'opposerai à rien, mais je veux éviter de faire retomber l'odieux de la mesure sur moi, si odieux il doit y avoir. » Les missionnaires du Nord, consultés, sont du même avis: un évêque dans ces régions dénuées de tout et à population nomade serait tout à fait inutile; « un coadjuteur jeune et vigoureux peut suffire pour plusieurs années. »

Si l'on tient absolument à un évêque dans le Nord, il y a l'abbé Thibault, qui parle le cris et le saulteux. Ce n'est pas tout à fait l'homme qu'il faut. » Il « pourrait faire dans son coin », mais pas comme coadjuteur, et « on lui fera plaisir en le laissant tranquille. » Ah! si le Père Taché avait plus d'âge! « C'est celui des Canadiens qui a le plus de talents, mais il ne fait que de naître... » Son tour viendra. Quant aux Français, il n'y faut pas songer pour le moment, « à cause des préjugés qu'on aurait contre eux. »

Tous ces tracas inspirent au saint vieillard cet humble aveu: « Je mérite bien d'avoir des chagrins dans mes vieux jours. Je demande que Dieu ne punisse pas les autres pour moi. Qu'il leur donne un pasteur selon son cœur! »

En réponse aux questions de la Propagande il donna simplement les raisons pour et contre le projet de division. Au cas où l'on déciderait d'aller de l'avant, il optait pour le partage en deux de la partie nord du diocèse. On pourrait placer un siège à Edmonton, qui comprendrait

la rivière de la Paix et les pays voisins jusqu'aux montagnes Rocheuses. Il proposait l'abbé Thibault pour en être le premier pasteur. Le deuxième serait placé dans le district de l'Athabaska, embrassant l'Ile-à-la-Crosse et la rivière McKenzie. N'ayant pas de candidat à proposer pour chef de ce nouveau diocèse, il suggérait de le faire administrer temporairement par l'évêque d'Edmonton.

Rome allait finir par se ranger de son avis. Rien ne serait modifié dans l'organisation et il aurait un coadjuteur.

Vers le même temps, Mgr Provencher voyait son titre de vicaire apostolique de la Baie d'Hudson changé en celui d'« évêque du Nord-Ouest. » Les bulles, datées du 4 juin 1847, lui parvinrent un an après, jour pour jour.

« Evêque du Nord-Ouest »: c'est une désignation bien vague, qui satisfait peu le titulaire. « Ce nom ne signifie rien; ce n'est pas une place, mais un pays inconnu sous ce nom au loin. Ici même, par Nord-Ouest, on entend la Compagnie du Nord-Ouest. Pourquoi ne pas dire « de la Baie d'Hudson »? Ce serait un nom que tout le monde entendrait. J'aimerais mieux signer: évêque de Saint-Boniface (de la Rivière-Rouge, si vous voulez). C'est le nom de la cathédrale... Je le demanderai à Rome.»

Il prit possession de son siège le dimanche 18 juin 1848, fête de la Sainte-Trinité. La cérémonie n'eut pas un caractère très imposant.

Un seul membre du clergé y figurait, le Père Aubert. Peu de fidèles aussi, presque tous les hommes étant à la chasse ou dans les brigades fluviales. On parvint cependant à réunir trente cavaliers qui firent escorte à l'évêque et déchargèrent bruyamment leurs fusils.

« Sous différents noms ou titres, me voici rendu à vingt-six ans d'épiscopat, observe le prélat. Je finirai par être évêque comme les autres et à rentrer dans le droit commun. »

Cependant, la grande affaire pour lui est de s'assurer sans plus de délai un coadjuteur. Il veut le voir sacré de son vivant, afin que, lui disparu, l'Eglise du Nord-Ouest ne souffre pas d'une longue vacance du siège épiscopal. Ses propres bulles n'ont-elles pas mis une longue année à lui parvenir?

Mais celui sur lequel il avait les yeux vient de tomber malade. Un rhumatisme dans une jambe et un bras, dont souffre depuis plusieurs années l'abbé Laflèche, a provoqué des plaies douloureuses et une claudication gênante. Si cet unique candidat fait défaut, par qui le remplacer?... Inutile de chercher à l'extérieur. « Il faut que les évêques soient pris dans le pays et parlent la langue des sauvages de leur vicariat; sans cela, le dernier de son clergé, connaissant cette langue, sera mieux vu que lui. » Mais qui sait mieux que Dieu ce qui peut procurer sa gloire? S'il veut M. Laflèche, il le guérira et je le demanderai; sinon, je le prie d'en faire connaître un autre. » Pour gagner du

temps, ne pourrait-on pas demander des bulles pour lui sans s'inquiéter de son consentement?... Faisant un retour sur lui-même, Provencher se dit qu'« il ne sera pas le premier auquel on jouera ce tour. »

De l'Ile-à-la-Crosse arrive la bonne nouvelle que le missionnaire va mieux et que « son mal n'est pas dangereux. » La demande expresse est aussitôt envoyée à Rome. A l'été de 1849, Laflèche est de retour à Saint-Boniface, rappelé par son évêque. Celui-ci constate avec tristesse que l'état de son candidat ne répond pas à ses espoirs. Cependant l'épiscopat canadien a appuyé sa requête et les bulles sont évidemment en route. Le jeune prêtre sera-t-il capable de les accepter? Et que faire s'il ne le peut? « Faudra-t-il le consacrer boiteux? Dieu a-t-il d'autres vues? Il les fera connaître ou le guérira. »

Dénué de toute ambition, Laflèche a la partie belle pour écarter les honneurs qu'on lui destine: « Vous voulez un coadjuteur vigoureux et je suis infirme; vous avez besoin d'un coadjuteur qui puisse parcourir à votre place ces immenses régions et je suis plus incapable de voyager que vous... »

L'objection est trop sérieuse pour que le vieil évêque n'en saisisse pas toute la force. « Décidément, écrit-il, il ne faut plus penser à lui. » Et son choix se porte alors sur le Père Taché. « Il connaît le pays, les missions, les langues; il est fort et robuste. » L'obstacle de

l'âge—27 ans—ne lui apparaît plus aussi grave. C'est un défaut dont l'élu ne se corrigera que trop rapidement, et pour lequel le Saint-Siège peut accorder une dispense.

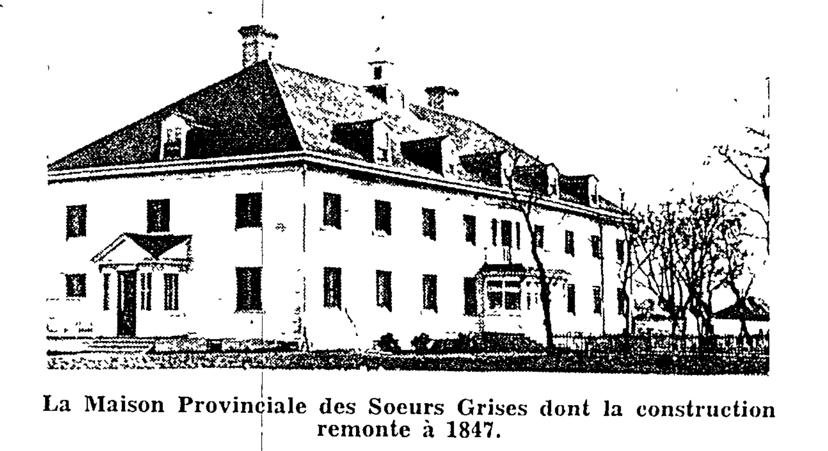
Le premier dessein du prélat avait été de faire nommer Laflèche comme son successeur. Celui-ci aurait pu prendre le Père Taché pour coadjuteur et les Oblats se seraient trouvés ainsi à la tête des missions. Depuis longtemps Mgr Provencher s'en rend compte, « il faut que le diocèse tombe aux Oblats, car il ne pourra pas se fournir de sujets sans cela... Que faire quand on n'a pas de clergé, ni de moyen d'en former? Un évêque religieux en tirera de son ordre et tout ira avec unité de vues. » Heureuse et unique solution de cet angoissant problème du recrutement qui se pose depuis le début. « Le clergé étant tout oblat, il convient que l'évêque le soit aussi; sans cela, il pourra avoir des déboires dans un immense diocèse qui n'a point de sujets et qui n'en formera pas de longtemps. » Les circonstances obligent à réaliser un peu plus tôt une idée qui semblait devoir être ajournée à plus tard. Il est clair que Dieu le veut ainsi. Mgr de Saint-Boniface propose donc à l'archevêque de Québec et à ses suffragants de faire substituer le nom du Père Taché à celui de l'abbé Laflèche dans les bulles déjà reçues au Canada.

Il écrit en même temps à Mgr de Mazenod, supérieur général des Oblats: « Depuis que j'ai

eu l'honneur de vous connaître à Paris, je suis devenu vieux, quoique je n'aie point d'infirmités graves. Né le 12 février 1787, je vais entrer dans ma 64e année; ce nombre d'années m'annonce que la fin n'est pas loin. Les difficultés que j'ai vues plusieurs fois pour faire nommer un successeur à un évêque mort sans coadjuteur me font penser à en demander un. J'y pense depuis longtemps, j'ai même fait des démarches qui n'ont pas réussi. Celui sur lequel je comptais est devenu infirme, quoique jeune. J'ai jeté les yeux sur un de vos enfants, jeune aussi, mais que je vois le seul dans le pays propre à cette haute, mais pénible dignité: c'est le Père Alexandre Taché, que Votre Grandeur n'a jamais vu et qui est depuis 1846 missionnaire à l'Ile-à-la-Crosse et dans l'Athabaska. Il a fait d'excellentes études classiques, étudié la théologie chez les Sulpiciens de Montréal, et depuis qu'il est employé dans les missions, il a appris deux langues avec lesquelles il peut évangéliser les nations presque jusqu'au pôle. Outre cela, il parle passablement l'anglais, langue nécessaire partout dans ce pays. Il a réussi au delà de mes espérances à faire connaître Dieu aux nations des Cris et des Montagnais. Il avait pour compagnon M. Louis Laflèche, qui a appris les mêmes langues que lui. J'avais demandé ce dernier pour coadjuteur, et tous ceux qui avaient droit de se mêler de cette importante affaire, c'est-à-dire les évêques du Canada, applaudissaient à mon choix.



Le Père Lacombe



La Maison Provinciale des Soeurs Grises dont la construction remonte à 1847.

Déjà, des démarches avaient été faites; mais, à notre grand désappointement, nous sommes arrêtés par les infirmités de ce digne sujet, qui est loin d'en demander la guérison, tant il redoute le fardeau de l'épiscopat. Mon intention était de lui faire faire un règne qui devait être long, puisqu'il n'a que 31 ans; il aurait pu prendre le P. Taché pour coadjuteur, et par là charger la famille des Oblats de tous les détails des missions dans le pays. Dieu n'a pas jugé comme moi, et je pense qu'il veut le P. Taché au timon des affaires des missions quelques années plus tôt que je n'avais pensé. Il connaît les missions mieux que personne; je le propose et je le demande à Votre Grandeur comme à son supérieur général... Votre Grandeur pourra hâter la procédure à Rome par son influence. Un évêque jeune et robuste, connaissant les missions, pourra les visiter, en établir d'autres; je ne suis plus capable de ces pénibles excursions. »

Le 24 juin 1850, le Souverain Pontife Pie IX nommait Alexandre-Antonin Taché évêque d'Arath *in partibus infidelium*, coadjuteur de Mgr Provencher avec future succession.

Le vieux prélat voit enfin comblé son vœu le plus cher. Malgré sa grande admiration pour M. Laflèche, il estime maintenant que l'élu de son choix sera plus propre à l'épiscopat. « J'ai cru faire un bon coup en le demandant, écrit-il à l'archevêque de Québec; je désire que Dieu

soit aussi content que moi. Je suis persuadé qu'il n'y avait guère moyen de faire mieux pour assurer la desserte du diocèse. »

Il avait fait encore mieux qu'il ne soupçonnait. Lui qui se flattait, cinq ans plus tôt, d'avoir réussi un chef-d'œuvre en obtenant le concours des Oblats, il en réalisait un autre et sauvait une seconde fois ses missions en choisissant l'un de ces religieux pour lui succéder. Au lendemain de la Révolution de 1848, on avait quelque raison de croire que la France, grande pourvoyeuse de la Propagation de la Foi, allait se montrer moins généreuse. D'où l'obligation de restreindre les dépenses et même d'abandonner certains postes d'importance moindre. La Rivière-Rouge se trouvait en tête de la liste noire. Mgr de Mazenod avait reçu des lettres lui représentant la situation là-bas sous un jour si défavorable qu'il était déterminé à rappeler tous ses missionnaires. « Non, avait-il confié aux membres de son conseil, je ne puis condamner mes fils à pareille vie et risquer l'avenir de notre petite famille religieuse, en envoyant à une mort certaine ses enfants les plus jeunes et les plus remplis de promesses. » La décision formelle avait été prise et l'évêque de Saint-Boniface en avait été informé.

Sur les entrefaites, le chef des Oblats apprit par les feuilles publiques l'élévation du Père Taché à l'épiscopat. La lettre de Mgr Provencher, retenue par erreur à Québec, ne lui était

pas parvenue. Il est à croire que, prévenu à temps, il se fût objecté sérieusement à la nomination. Sa première pensée fut que le vieil évêque lui avait « joué un tour. » — « Moi, répliquait celui-ci, tout tremblant d'émotion à l'idée du grand péril auquel son œuvre venait d'échapper, je crois que c'est Dieu qui lui en a joué un plus beau, le mettant dans la nécessité de ne pas abandonner un de ses enfants. Que serait devenu le pays, avec tous ses sauvages abandonnés tout à coup? Ces missions n'auraient jamais repris... Elles sont pénibles, à la vérité, ces missions; mais Dieu a permis et semble bénir ce grand projet. Je n'en reviens pas! Pendant que nous étions tranquilles ici, on méditait au loin notre destruction.»

Le saint évêque de Marseille, à son tour, n'est pas lent à discerner dans ce concours de circonstances un trait providentiel. Il y voit la preuve certaine que sa famille spirituelle est appelée à poursuivre le rude labeur entrepris au Nord-Ouest. Il écrit aussitôt au Père Taché, lui enjoignant de venir recevoir de ses mains la consécration épiscopale.

Mgr Provencher préférerait un sacre dans la province natale de l'élu, ce qui lui permettrait un prompt retour dans ses missions où sa présence est si nécessaire. Depuis l'éloignement de l'abbé Laflèche, tout le poids du fardeau retombe sur lui. Avec une absence prolongée du chef, que vont devenir ces nombreux chrétiens

dispersés, au zèle encore mal affermi? Le Père Faraud commence à peine à balbutier les langues; les Pères Tissot et Maisonneuve, nouvellement arrivés, ne les parlent pas du tout. Malgré de légitimes appréhensions, l'évêque se plie au désir du supérieur général et « ne trouve pas le plan mauvais. » Dans sa grande pauvreté, il le trouverait encore meilleur « s'il en payait les frais. » Lui n'a « rien à lui donner en passant, que le droit de mettre la main dans la bourse, si bourse il y a en Canada. »

Mgr Taché fut sacré dans la cathédrale de Viviers, le 23 novembre 1851. A Rome, il obtint que le nom du diocèse du Nord-Ouest fût changé en celui du diocèse de Saint-Boniface. A Lyon et à Paris, il poussa activement la cause de ses chères missions. Mais il avait hâte de revenir parmi ses Indiens de l'Ile-à-la Crosse. Malgré toute sa diligence, il ne fut de retour à Saint-Boniface que le 27 juin suivant. Il amenait avec lui un autre Oblat français, le Père Henri Grollier, et un jeune prêtre déjà connu et aimé à la Rivière-Rouge, l'abbé Lacombe.

Pendant que les trois missionnaires accomplissaient un voyage extrêmement pénible et mouvementé par Saint-Paul et les prairies, en chemin de fer, à cheval, en charrette, — sans cesse embourbés dans la vase ou sous la menace d'être attaqués par les Sioux,—une nouvelle catastrophe s'abattait sur la colonie et la plongeait une fois de plus dans une atroce misère.

« Nos péchés ont soulevé le courroux du ciel, écrit Mgr Provencher. Une inondation pareille à celle de 1826 est venue ruiner notre pays déjà si pauvre. Elle a entraîné les maisons, les granges, les étables, les ponts, les clôtures, avec bien des pertes de ménages. Il y avait cinq pieds d'eau autour de ma maison; encore deux ou trois pouces et elle était sur mon plancher. Je ne suis pas sorti, mais j'étais comme un vaisseau en pleine mer et j'entendais jour et nuit des vagues poussées par des vents furieux battre les murs du premier étage, comme je les ai entendues dans mes voyages d'outre-mer. L'eau a monté jusqu'au 20 mai. Les gens et les bêtes s'étaient réfugiés au loin dans les prairies. Personne n'a péri... L'église et ma maison ont servi de hangars publics; toutes les autres maisons étaient en danger d'être emportées. »

L'arrivée de Mgr Taché et de ses compagnons apporta une heureuse diversion à la sombre tristesse du vénérable pontife. Ce renfort inattendu le remplit de joie. « Je vais me trouver plus riche en prêtres que jamais, écrit-il, surtout s'il m'en vient encore trois cet automne. Je pourrai faire opposition à l'évêque de Rupert's Land qui ordonne métis et sauvages. »

Il éprouve par-dessus tout une immense consolation de voir enfin réalisé le grand dessein pour lequel il travaille depuis des années: il va laisser le sort de l'Eglise de l'Ouest entre les mains d'un successeur dont il se proclame fier: « Il paraît que mon coadjuteur a été bien

vu partout où il a passé. On me dit mille bonnes choses sur son compte, je m'en réjouis beaucoup. Prions Dieu qu'il lui fasse produire des fruits abondants pendant un ministère qui peut de beaucoup dépasser le mien, vu sa jeunesse; je le souhaite. Je désirais un coadjuteur plus capable que moi, je ne doute pas de l'avoir trouvé. Il possède les langues pour se faire entendre de tout son peuple, il a l'activité de la jeunesse, la prudence de plus d'un vieillard. Je ne crois pas que l'expédition des affaires le gêne. On dirait que Dieu s'en est mêlé, je l'en remercie bien, qu'il le prenne sous sa sainte garde. »

Il tient à exprimer aussi sa gratitude à Mgr de Mazenod et à revenir sur l'incident de la lettre providentiellement retardée: « Vous dites que je vous ai joué un tour: c'est sans malice et sans volonté de ma part... Moi, je pense que c'est Dieu qui vous en a joué un bien plus beau et qui tourne à mon avantage. Si ma lettre vous fût parvenue à temps, vous auriez peut-être mis opposition à l'émission des bulles: le coup aurait été manqué et le diocèse abandonné, puisque vous aviez résolu de rappeler tous vos sujets. Tâchez de ne plus donner entrée chez vous à une si mauvaise inspiration. La première se serait exécutée, il paraît, sans qu'on eût rien su ici. Je n'ai plus que quatre prêtres séculiers; les évêques du Canada n'en ont pas assez pour eux; on n'a pas grande chance à en faire venir de loin quand ils n'ap-

partiennent pas à un corps. Laissez donc vos enfants exploiter cette partie de la vigne du Seigneur: elle est d'une pénible culture. Tous les pays de mission ont leurs misères, le froid, le chaud, la faim, les prisons, la mort, selon leur situation sur le globe. Le principal est de s'assurer le ciel; le chemin part d'ici comme de partout ailleurs. »

Mgr Taché avait hâte de retourner à l'Ile-à-la-Crosse où, depuis son départ, la jeune chrétienté donnait de fâcheux signes de relâchement. Le sort de cette précieuse portion du troupeau ne préoccupait pas moins l'évêque. Mais une mission surtout lui causait de vives inquiétudes. L'abbé Thibault avait dû quitter Edmonton, « presque usé » par les durs travaux. Par qui le remplacer? Il y avait bien le jeune Lacombe, qui lui paraissait le missionnaire idéal; mais ne songeait-il pas à se faire Oblat? Il voudrait sans doute suivre le supérieur de l'ordre, qui lui ferait faire son noviciat. Mgr Provencher le fit venir un soir dans sa chambre. Lui serrant les mains avec effusion, il lui dit, les larmes aux yeux:

— Mon cher enfant, vous venez pour m'aider; c'est Dieu qui vous envoie pour me tirer de l'embarras où je me trouvais. Promettez-moi, s'il-vous-plaît, de faire ce que je vais vous dire et d'aller où je vous enverrai.

— Mais, Monseigneur, répondit le jeune prêtre, très ému de son côté, je suis venu ici pour

faire ce que vous voudrez; je n'ai aucune volonté à opposer à la vôtre.

—Eh bien! j'ai appris que vous désiriez entrer dans la congrégation des Révérends Pères Oblats, mais je vous demande en grâce de bien vouloir retarder un peu l'exécution de ce dessein, pour aller remplacer M. Thibault à Edmonton. Je n'ai personne actuellement pour cette mission, et si vous n'y allez pas, il est à craindre qu'elle ne souffre de grands dommages.

— Monseigneur, vous me demandez là une chose bien difficile et bien pénible. Je veux consacrer ma vie aux missions sauvages: il me faut de toute nécessité appartenir à un corps religieux.

Le vénérable prélat se mit à sangloter.

— Que va donc devenir cette mission abandonnée? Oh! je vous en supplie, accordez-moi ce que je vous demande!

L'abbé Lacombe, vaincu par cette prière éplorée et les larmes qui l'accompagnaient, consentit à retarder son noviciat. Il allait se rendre au poste d'Edmonton, tandis que le Père Grollier suivrait Mgr d'Arath à l'Ile-à-la Crosse.

A l'heure du départ, le prélat les suivit jusqu'au canot. Les deux missionnaires tombèrent à genoux pour recevoir sa bénédiction. Le jeune coadjuteur les imita. « Il n'est pas d'usage, dit gravement Mgr Provencher, qu'un évêque

en bénisse un autre; mais comme je vais mourir bientôt et que je ne vous reverrai plus, je vous bénis encore une fois ici-bas, en attendant que je vous embrasse au ciel. »

Le grand vieillard disait vrai: les deux apôtres du Nord-Ouest ne devaient plus se revoir.

XXI

Fin de carrière

On n'imagine pas une fin de carrière comme celle de Mgr Provencher entièrement exempte des soucis et des privations qui ont tenu une si grande place dans sa vie pendant plus de trente ans. Les difficultés avec lesquelles il se trouve aux prises sont de celles qui ne sauraient disparaître tout d'un coup. Jusqu'à la fin il connaîtra les mêmes tourments, qui réussiront à abréger ses jours.

Ses dernières années sont marquées par des misères rappelant celles des débuts. L'inondation qui vient d'éprouver la colonie a été plus désastreuse peut-être que celle de 1826, si l'on tient compte de la plus vaste étendue de terre cultivée et du chiffre plus considérable de la population. Il faut en subir maintenant les suites inévitables. Comme l'on a peu ou point semé, c'est la disette générale. La plupart des gens vivent des aumônes, — fruit d'une souscription publique,—que leur distribue l'évêque. Ce qui l'afflige par-dessus tout, ce sont les désordres qui continuent de sévir par ces temps

de calamité. Tout le monde fume, et le tabac coûte les yeux de la tête. L'ivrognerie est florissante, et « ce défaut en entraîne bien d'autres. » La tempérance, établie il y a quelques années, a été peu observée. En 1852 on fait un autre enrôlement, en visant surtout la qualité. Et l'on a recours à un moyen inédit: « Nous avons fêté la Saint-Jean-Baptiste avec grande solennité et belle procession, écrit le prélat. Peut-être, en parlant aux yeux et aux oreilles, réussirons-nous un peu mieux. »

Maintenant que les Oblats font leur affaire des missions, va-t-il enfin pouvoir se libérer l'esprit du cauchemar qu'a toujours été pour lui le recrutement de son clergé? Sur ce chapitre, ses angoisses n'auront pas de terme, car les besoins augmentent avec les développements de l'œuvre. Les infirmités s'attaquent aux meilleurs de ses prêtres. Laflèche est devenu inutilisable pour le ministère au large. Il est vrai que « propre à tout et capable de tout, » il rend des services éminents auprès de son évêque; mais combien de temps pourra-t-il résister à la rigueur du climat? Un autre invalide de qualité: l'abbé Thibault, "un peu usé", atteint de rhumatisme, que la Rivière-Rouge a bien failli perdre, mais qui restera encore plus de vingt ans (1). Il y a aussi le Père Bermond qui

(1) L'abbé Thibault fut nommé vers ce moment vicaire général.

parle de s'en aller et ne partira qu'en 1857. Et l'abbé Bourassa, qui « demande à genoux et de toutes ses forces à être rappelé! Depuis le départ de M. Thibault, il paraît qu'il s'ennuie à en perdre la tête. »

L'évêque de Saint-Boniface tient à ce que certaines erreurs ne se répètent pas après lui. Voilà pourquoi il prend soin de signaler une fois de plus à Mgr Bourget les défauts que ne doivent pas avoir, si possible, les missionnaires: « 1e Parler gras est un inconvénient pour parler sauvage. 2e Etre myope peut être l'occasion de se perdre autour de la maison, à plus forte raison dans les prairies où il faut voyager et voir de loin. 3e N'avoir point de voix humaine ou ne pouvoir rien mettre sur le ton. Il faut chanter parmi les sauvages, et pour chanter il faut savoir le plain-chant. On ne s'en occupe peut-être pas assez dans les maisons où l'on forme les jeunes lévites(1).

Et pourtant, malgré les contretemps, les défaillances et la maladie, le chef de l'Eglise de la Rivière-Rouge peut contempler avec un légitime orgueil les magnifiques ouvriers qui travaillent sous ses ordres. Il y a moins de dix ans, quatre prêtres séculiers composaient tout

(1) Le bon prélat serait-il enclin à exagérer l'importance d'un don naturel qui lui a été libéralement dévolu? Son jeune coadjuteur,—type du parfait missionnaire,—en était dépourvu totalement.

son clergé. Trois d'entre eux,—Thibault, Bourassa et Laflèche,—sont encore là; et le dernier venu, Lacombe, n'est pas le moins intrépide. Mais il est par-dessus tout fier de ses huit Oblats et de leur jeune chef. Son immense diocèse compte cinq résidences de missionnaires avec église ou chapelle: Saint-Boniface, Saint-François-Xavier, le Lac Sainte-Anne, l'Ile-à-la-Crosse, Athabaska. La Baie-Saint-Paul a aussi sa chapelle. Il y a en outre trente stations visitées par les missionnaires. Six postes chez les Saulteux ont dû être abandonnés, mais ces échecs des débuts se trouvent largement compensés par les beaux succès remportés auprès des Cris et des Montagnais de l'Ouest. Le nombre total de baptêmes faits dans les missions indiennes, en dehors de Saint-Boniface et de Saint-François-Xavier, s'élève à 4,309.

De leur côté, les ministres protestants ne demeurent pas inactifs. « Ils ont l'avantage d'être plus riches que nous et attirent les sauvages en leur donnant à manger. » Depuis 1849, l'évêque anglican Anderson est installé à St. John. En 1851, les colons écossais reçoivent enfin leur premier missionnaire presbytérien, John Black.

Non seulement l'évangélisation des peuplades indigènes est en plein essor, mais les apôtres ne feront plus défaut. L'évêque en a, cette fois, la certitude. Lui disparu, son successeur poursuivra l'œuvre avec plus de vigueur et d'enthousiasme que jamais. La Rivière-Rouge

n'est déjà plus aussi isolée du reste du monde. Chose incroyable: ne vient-on pas d'inaugurer un service postal mensuel par les Etats-Unis?...

Depuis l'arrivée des Sœurs Grises, l'instruction a progressé d'une façon très consolante. Leur couvent-pensionnat est une institution unique au pays(1). Les élèves y reçoivent une éducation soignée. Outre le français et l'anglais, on y enseigne la musique et le dessin. Les meilleures familles de la colonie et les bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson, protestants et catholiques, tiennent à honneur d'y envoyer leurs enfants. Le petit noyau des quatre fondatrices de 1844 se trouve, en moins de dix ans, porté à treize religieuses. A l'enseignement elles joignent la visite des pauvres et des malades, le soin des vieillards et des orphelins. A mesure que le personnel de la communauté augmente, son œuvre s'épanouit et rayonne au dehors. Saint-François-Xavier a déjà son pensionnat.

Mais si l'éducation des filles est en fort bonne voie, celle des garçons reste encore très négligée. L'école de Saint-Boniface a beau être ouverte aux plus jeunes, ils ne la fréquentent guère. Mgr Taché en donne cette raison piquante: «Les Métis n'aiment point le gouver-

(1) Le bâtiment existe encore dans sa forme primitive: c'est la maison provinciale actuelle des Soeurs Grises.

nement des femmes, ce qui peut contribuer à ce que les garçons ne vont pas à l'école. » On voit cette chose attristante: des Métis et même des sauvages, élevés par des protestants, qui ont une instruction bien passable, tandis que chez les catholiques, l'ignorance est presque de règle. Cet état de choses est imputé aux missionnaires; on essaie d'en faire un grief contre la religion. A côté des Sœurs Grises il faudrait des Frères enseignants.

Mgr Provencher comprend que « des écoles tenues par des hommes formés pour cela réussiraient mieux » auprès des garçons. Son coadjuteur a intéressé l'évêque de Montréal à cette importante affaire. Il compte que deux Clercs de Saint-Viateur en état de bien enseigner le français et l'anglais pourront prendre le chemin de Saint-Boniface en 1853. Mais comment faire face à ces nouvelles charges, à l'heure où la misère est plus grande que jamais? En homme qui a la terreur des dettes, le vieux prélat juge tout à fait impossible dans le moment la réalisation de ce projet. Aux yeux de Mgr Taché, le mal apparaît tel « qu'on pourrait compter sur la Providence » pour combler le déficit certain. Mgr Bourget, toujours plein de sollicitude pour la Rivière-Rouge, a manifesté l'intention de défrayer une partie des dépenses. Il tiendra parole, en dépit du grand malheur qui vient de l'atteindre, l'incendie de sa cathédrale et de son palais épiscopal. Mais, n'ayant

pas réussi auprès des Clercs de Saint-Viateur, c'est en 1854 seulement qu'il dirigera vers Saint-Boniface trois frères des Ecoles chrétiennes. L'œuvre du collège, un peu négligée depuis quelques années, pourra être remise sur pied. (1)

Cette cathédrale qui s'élève fièrement sur le bord de la rivière, l'évêque la contemple avec l'attendrissement qu'éprouve une mère pour l'enfant dont la frêle existence lui a causé d'indicibles angoisses. Pendant vingt ans elle a été l'objet constant de ses pensées, de ses désirs, de ses préoccupations. Que de fois on a dû y interrompre les travaux, faute d'ouvriers, faute de matériaux et surtout faute de ressources! Bien qu'ouverte au culte depuis 1839, elle n'a été achevée que tout récemment par l'érection du second clocher. Vue de près, on ne peut dire qu'elle soit un chef-d'œuvre d'architecture; mais à distance, elle cadre merveilleusement dans le paysage et fait l'admiration de tous les étrangers. Ses dimensions remarquables,—100 pieds de long, 45 de large et 40 de haut,—en font l'édifice le plus beau et le plus imposant de l'Ouest. Les contemporains affirment qu'elle peut contenir de huit cents à mille personnes.

---

(1) L'un des derniers élèves auxquels s'intéressa Mgr Provencher fut Roger Goulet, qui était son filleul. Ce métis, remarquablement doué, eut une carrière fort honorable comme arpenteur, juge de district et membre du Conseil d'Assiniboia.

Ses deux tourelles sont surmontées de flèches recouvertes de métal brillant et couronnées de croix qui s'élèvent à 100 pieds dans les airs. Du haut de ses clochers, un gai carillon égrène sur la rivière et sur la plaine ses notes argentines, familières aux voyageurs et aux colons (1).

L'intérieur révèle un goût, un souci d'art que l'on ne s'attend guère à trouver si loin des centres de civilisation. Les murs et la voûte ont été récemment peints en bleu clair et enrichis de dessins coloriés. Au-dessus de chaque colonne, d'habiles pinceaux ont dressé des urnes d'où s'échappent les fleurs les plus variées. Des guirlandes de roses de toutes les nuances courent d'une colonne à l'autre. Ces superbes décorations sont l'œuvre de Sœur Lagrave, aidée de quelques compagnes, qu'on a vues, non sans surprise, grimper bravement dans les échafaudages pour exécuter ce travail délicat. Qui eût cru que l'humble couvent de Saint-Boniface cachait une pareille artiste? Sœur Lagrave n'a étudié à l'école d'aucun maître, mais elle a un

(1) Ce sont ces deux tourelles jumelles et ces cloches que le poète américain Whittier a immortalisées dans son fameux *Red River Voyageur*:

The voyageur smiles as he listens
  To the sound that grows apace;
Well he knows the vesper ringing
  Of the bells of Saint-Boniface.

The bells of the Roman mission
  That call from their turrets twain
To the boatman on the river,
  To the hunter on the plain.

goût inné pour la peinture et pour tous les beaux-arts.

Avec sa cathédrale vraiment digne d'une Eglise-mère, son évêché qui abrite une communauté de missionnaires et un noyau de collège, son couvent-pensionnat où l'on trouve en germe un noviciat, un hôpital, un orphelinat et un hospice de vieillards, Saint-Boniface a enfin tous les éléments d'une organisation diocésaine naissante. Le « petit grain jeté en terre » il y a trente-cinq ans est devenu un jeune arbre vigoureux. Celui qui l'a planté, arrosé, protégé contre les intempéries, peut maintenant disparaître. L'arbre continuera de grandir et de fructifier.

Depuis quelques années, le prélat semble avoir un pressentiment de sa fin prochaine. Il y fait des allusions fréquentes dans ses lettres et dans ses propos. Dès 1849 il écrit à Mgr Bourget: « Priez pour moi, cher Seigneur, le temps de quitter ce monde approche... » Le premier concile du pays se tient à Québec en 1851. Il doit renoncer à s'y rendre et, à son vif regret, il n'a personne pour l'y représenter. Ses infirmités ne lui permettent pas les risques d'un tel voyage: « Si j'allais en Canada, écrit-il, ce serait pour y mourir... »

Ce n'est pas que l'âge pèse lourdement sur ses épaules. Il n'a que 65 ans, mais sa robuste constitution ne peut résister plus longtemps aux suites de la dure vie de labeurs et de pri-

vations qu'il s'est imposée. Il souffre d'une maladie de gravelle dont les premières attaques remontent à une vingtaine d'années et qui a fini par l'épuiser.

Ce grand solitaire apprécierait maintenant un compagnon dont la présence lui adoucirait les vieux jours et l'aiderait à se mieux sanctifier. Dans la dernière lettre qu'il adresse à son ami l'évêque de Montréal,—le 26 mars 1853,— il se montre tracassé de nouveaux départs en perspective qui vont réduire son personnel « à la plus simple expression. » Des quatre Pères qu'il attendait l'année précédente, trois seulement sont arrivés. « L'un est sourd d'une oreille et n'entend pas clair de l'autre; de plus, il a une bonne dose d'ennui. Je vais peut-être rester seul avec ce prêtre... Si quelque chose dépend de vous, tâchez de m'envoyer un consolateur, un appui de vieillesse... La carrière achève... »

Peut-être songe-t-il parfois qu'il serait doux d'aller finir ses jours sous le climat moins rude du pays natal. Au presbytère d'Yamachiche, par exemple, où son fidèle ami le curé Dumoulin l'attend et lui a préparé une chambre. Mais c'est un rêve insensé, une tentation qui n'a pas prise sur son esprit... Le vieux chef doit tomber sur la brèche, parmi son troupeau de la Rivière-Rouge.

Le 15 mai, jour de la Pentecôte, il ne put officier dans sa cathédrale. Au cours de l'après-



midi, il eut un violent accès de gravelle, compliqué de douleurs dans la région du cœur. Le 19 mai, à son lever, n'étant encore qu'à moitié vêtu, une attaque d'apoplexie l'étendit sans connaissance sur le parquet de sa chambre. Au bout d'une demi-heure il put appeler au secours. On le trouva faisant d'inutiles efforts pour se relever. Il balbutiait quelques mots, commençant des phrases qu'il ne pouvait finir. Le soir, la connaissance lui était revenue complètement, mais l'espoir d'un retour à la santé fut de courte durée.

Trente-cinq années auparavant, ce même jour, il était parti de Montréal pour la Rivière-Rouge.

Le 22, qui était un dimanche, il voulut assister à une messe basse. Il se mit ensuite à réciter son office. Sur les instances de l'abbé Laflèche, il consentit à lui remettre son bréviaire que celui-ci cacha.

— Ils m'ôtent la dernière consolation qui me reste, se plaignit le malade, celle de dire mon office.

Revenu auprès de lui pendant la grand'-messe, M. Laflèche le trouva lisant de nouveau son bréviaire. Voulant en quelque sorte lui faire violence, il porta la main sur le livre:

— Monseigneur, permettez que je vous l'ôte.

— Non, je les ai écoutés hier et j'en ai eu regret.

Quelques heures après, le mal s'aggrava. Pendant plusieurs jours il n'eut que de rares

intervalles de lucidité. Le 24, on l'administra. Le lendemain, il ne se souvenait pas d'avoir reçu l'extrême-onction. Comme il avait alors recouvré sa pleine connaissance, on en profita pour lui donner la communion en viatique. Il la reçut avec les sentiments de la piété la plus tendre, recommandant à ses prêtres de bien observer toutes les prescriptions du rituel:

— Ces pauvres évêques, il ne faut pas les laisser mourir moins chrétiennement que les autres...

Après avoir communié, il leva ses yeux défaillants vers le ciel et sa main affaiblie sur l'assistance pour une dernière bénédiction. Il bénit d'une manière spéciale ses missionnaires absents. Il fit approcher les religieuses. Elles s'agenouillèrent auprès du lit, fondant en larmes.

— Ne pleurez pas, mes filles; je pars, mais Dieu vous reste. Continuez votre œuvre de dévouement à l'éducation des enfants... Votre école est-elle bien fréquentée?...

S'adressant aux deux grands vicaires, il ajouta:

— Que les Sœurs ne manquent de quelque chose que lorsque toutes les ressources de la mission seront épuisées...

Le 29, il se plaignit d'une forte douleur au côté gauche. Il était très oppressé, mais gardait toutes ses facultés qui ne l'abandonnèrent plus jusqu'au dernier soufle. Depuis le début de la



maladie, deux Sœurs veillaient constamment à son chevet.

Il désigna lui-même les ornements avec lesquels on devait l'ensevelir. Il craignait qu'on ne lui en mît de trop riches. Toutes les affaires de son diocèse étaient en règle. Il ne laissait pas de dettes.

Jusqu'à la fin, sa sollicitude se porta vers ses chers missionnaires. C'était l'époque où se faisaient les envois pour les postes éloignés. Il se préoccupait des besoins de chacun en particulier. Il recommandait à tous les gens de sa maison de ne pas oublier les Pères du Nord: « Ces pauvres enfants, répétait-il, ont toujours trop à souffrir. Qu'on ne les néglige pas. Que du moins ils reçoivent tout ce qu'on peut leur envoyer. »

Le 6 juin, — en la fête de son patron saint Norbert,—à onze heures du soir, après quelques minutes d'agonie, l'évêque de Saint-Boniface remit doucement son âme à Dieu.

Toute la colonie de la Rivière-Rouge, catholique et protestante, ressentit vivement la perte qui l'atteignait.

Quelques semaines plus tard, des bords de la rivière la Loche, Mgr Taché écrivait à sa mère: « Mgr Provencher n'est plus! Dieu l'a ravi à notre tendresse, à l'amour de son peuple et au bien qu'il opérait... Cette mort est regardée comme une calamité publique. Il n'est pas jusqu'à nos frères séparés qui n'y soient sen-

sibles. Tous s'unissent à nous pour faire l'éloge de celui qu'ils regrettent comme nous. Mgr Provencher avait su se concilier le respect et l'estime de tout le monde. Aussi toute la colonie de la Rivière-Rouge a été plongée dans le deuil et a pleuré celui qu'elle regardait avec tant de raison comme son père, son ami, son soutien. »

Un premier service fut chanté, le 9, à la chapelle des Sœurs Grises. Le 10, la dépouille mortelle fut portée processionnellement à la cathédrale, dont les murs et la voûte disparaissaient sous les tentures de deuil. La Baie d'Hudson et les autres commerçants avaient offert toutes les étoffes noires de leurs magasins. Jamais les pays d'en haut n'avaient été témoins de funérailles aussi imposantes. Les bourgeois de la Compagnie se trouvaient alors au fort Garry pour le conseil annuel. Tous assistèrent à la cérémonie funèbre, escortant le major Caldwell, gouverneur de l'Assiniboia. Un grand nombre d'autres protestants s'étaient joints aux catholiques. L'abbé Thibault, vicaire général, officia. Le Père Bermond fit l'éloge de l'illustre et vénéré défunt. Il fut si éloquent et si persuasif que l'auditoire éclata en sanglots. L'orateur lui-même, étreint par l'émotion, dut s'interrompre pour donner libre cours à sa douleur.

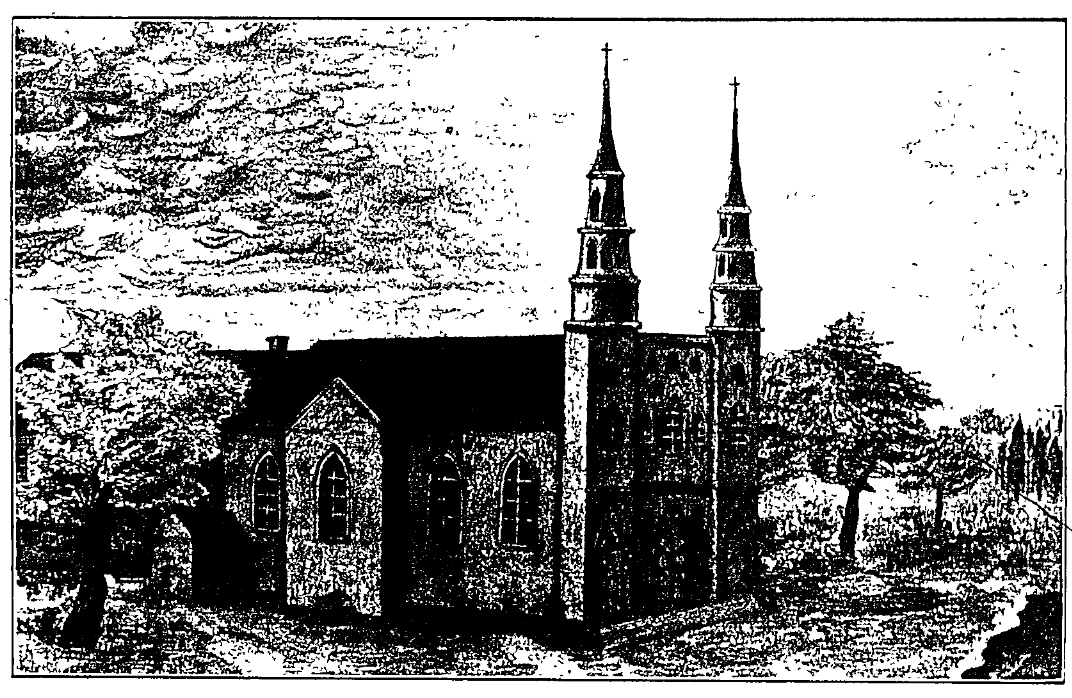
Le corps de l'évêque fut inhumé dans le chœur de sa cathédrale. Devant la fosse béante, le gouverneur offrit ses condoléances au grand vicaire Laflèche, le priant d'assurer ses confrè-

res et toute la population catholique de la part qu'il prenait à leur affliction.

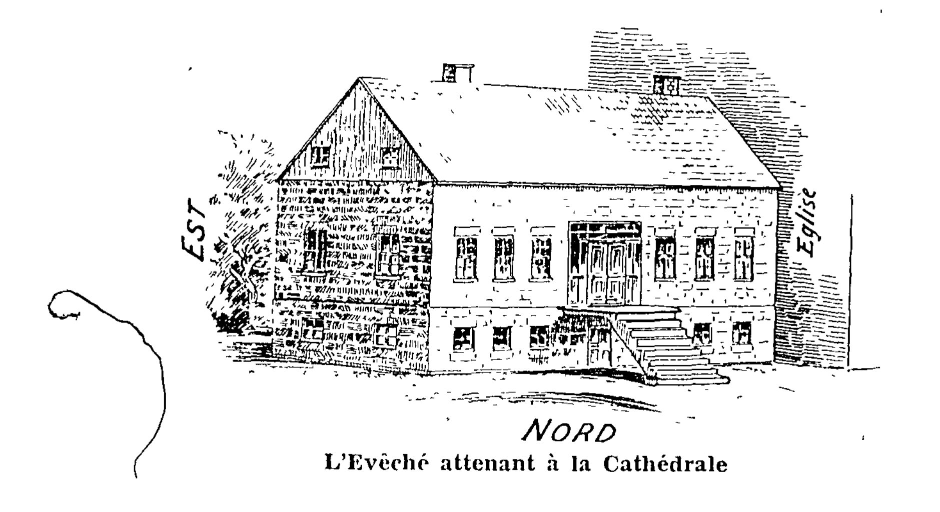
Les restes du fondateur de l'Eglise du Nord-Ouest reposent dans la crypte de la cathédrale actuelle de Saint-Boniface, à côté de ses deux successeurs, Mgr Taché et Mgr Langevin, de Mgr Faraud et de plusieurs missionnaires des débuts(1).

FIN

(1) Après l'incendie de la cathédrale (14 décembre 1860), les restes de Mgr Provencher furent exhumés des ruines, le 3 novembre 1862, et trouvés dans un bon état de conservation. Le lendemain, on les inhuma dans un caveau aménagé sous le maître-autel de la nouvelle cathédrale. On plaça dans le cercueil de l'évêque les ossements de l'abbé Darveau. Lors de la démolition de cette deuxième cathédrale, les restes furent transportés dans la crypte de la cathédrale actuelle, le 18 mars 1909.



La première Cathédrale en pierre construite par Mgr Provencher, incendiée en 1860.



L'Evêché attenant à la Cathédrale

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DES MISSIONS

Annales des Soeurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Saint-Boniface (Archives de la Maison provinciale des Soeurs Grises).

Abbé G.-A. Belcourt—Mon Itinéraire du Lac des Deux-Montagnes à la Rivière-Rouge, 1831 (Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface, 1913).

Dom Benoît—Vie de Mgr Taché.

R. P. Duchaussois, O.M.I.—Aux Glaces Polaires.
—Femmes Héroïques.

Abbé Georges Dugas—Monseigneur Provencher.
—La première Canadienne au Nord-Ouest.

R. P. A.-G. Morice, O.M.I. — L'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien.

R. P. Th. Ortolan, O.M.I.—Les Oblats de Marie Immaculée durant le premier siècle de leur existence, tome II.

Mgr Provencher — Mémoire sur l'établissement de la Mission de la Rivière-Rouge, 1836 (Les Cloches de Saint-Boniface, oct., nov., déc. 1930).
—Lettres aux Evêques de Québec (Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface, vol. III, 1913).
—Lettres à Mgr Bourget, (Les Cloches, 1919-1922).
—Notice sur la Rivière-Rouge, 1843 (Les Cloches, avril-octobre 1927).

Juge L.-A. Prudhomme — Monsieur Georges-Antoine Belcourt, missionnaire à la Rivière-Rouge (Société Royale du Canada, 1920).

Mgr Taché — Vingt années de Missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique, 1866.
—Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique, 1869.

—Rapport à MM. les Directeurs de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, 1888.
—Une page de l'histoire des écoles du Manitoba, 1893.
—Correspondance (Les Cloches, 1932-1935).

HISTOIRE GENERALE

Alexander Begg—History of the North-West.

Dr. George Bryce—Remarkable History of the Hudson Bay Company.
—Mackenzie, Selkirk, Simpson (Makers of Canada).

Donald Gunn and Charles-R. Tuttle—History of Manitoba.

Joseph-James Hargrave—Red River.

Robert-B. Hill—History of Manitoba.

R. P. Louis Le Jeune, O.M.I.—Dictionnaire Général du Canada.

R.-G. MacBeth—The Romance of Western Canada.

Margaret McWilliams—Manitoba Milestones.

Chester Martin—Lord Selkirk's Work in Canada.
—Red River Settlement (Archives canadiennes).

R. P. A.-G. Morice, O.M.I.—Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest.

E.-H. Oliver—The Canadian North-West (Archives canadiennes).

Juge L.-A. Prud'homme—L'Elément français au Nord-Ouest.
—Notes historiques sur les Métis du Nord-Ouest.
—Le règne de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Alexander Ross—The Red River Settlement.

F.-H. Schofield—The Story of Manitoba.

TABLE DES MATIÈRES

